

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INTÉGRATION ET DE LA VILLE

Alsace

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

CAHIER N° 26

ETAT DES LIEUX
SUR LA PLACE DE L'ISLAM
DANS LA POLITIQUE DE
LA VILLE EN ALSACE

Rapport réalisé par Fabrice DHUME, Chargé d'études

*A la demande et avec le soutien
de la Préfecture de Région Alsace*

Janvier 1998

Association de droit local (loi 1908) inscrite au Tribunal d'Instance de Strasbourg - Volume LXXIV n° 127
n° APE : 913 E - n° SIRET : 408 211 159 000 12

1, rue de la Course ■ 67000 STRASBOURG ■ Tél.: 03 88 14 35 89 ■ Fax : 03 88 21 98 31

L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE EN ALSACE

La cohésion sociale, l'intégration des populations issues de l'immigration ainsi que la politique de la ville et du développement social urbain constituent des enjeux centraux et majeurs de nos territoires. **C'est autour de ces préoccupations que s'est construit l'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Politique de la Ville** à l'issue d'une phase expérimentale de quatre ans qui a cerné la pertinence de ses interventions et forgé son identité.

Article 2 des statuts concernant l'objet : *"l'association a pour objet de développer et de diffuser les connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées en Alsace et au développement social urbain en général, et de constituer une aide à la prise de décision pour les politiques régionales et locales d'intégration. En effet, l'intégration des populations immigrées est une des conditions essentielles de la réussite de la politique de lutte contre toutes les formes d'exclusion et de la relégation urbaine et sociale".*

➤ Quels objectifs ?

Les objectifs de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORI) sont multiples :

- développer et diffuser les connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations issues de l'immigration et au développement social urbain en général en Alsace ;
- contribuer à l'aide et l'amélioration de la prise de décision pour les politiques régionales et locales d'intégration ;
- constituer un lieu de réflexion rassemblant tous les acteurs concernés par les politiques d'intégration et de développement social urbain ;
- recueillir et diffuser les données, résultats et actions innovantes en Alsace ;
- accompagner l'action des collectivités publiques et des acteurs sociaux dans leur mission de maintien de la cohésion sociale.

➤ L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville c'est :

- **Un centre de ressources régional :** réunir dans un lieu les documents relatifs à l'immigration, l'intégration, la politique de la ville et le développement social urbain, et constituer un moyen de mise en relation de tous les intervenants impliqués dans les dispositifs d'intégration et de développement social urbain. Un centre de documentation est ouvert au public deux jours par semaine.
- **Un outil d'aide à la décision :** permettre aux acteurs des politiques d'intégration et de développement social urbain de "mieux comprendre" pour "agir au mieux".
- **Un lieu d'information, d'échanges, de réflexion et de débat :** favoriser la circulation d'informations, sur des préoccupations partagées, entre l'ensemble des intervenants : institutions, professionnels de terrain, chercheurs et universitaires.

➤ Au service de qui ?

L'Etat et ses services régionaux et départementaux, les collectivités territoriales et les élus, la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI), les agents des services publics, les associations, les travailleurs et intervenants sociaux, les étudiants, enseignants et chercheurs.

➤ Quel fonctionnement de l'ORI ?

L'ORI distingue deux catégories d'activités :

- **les activités permanentes** qui sont contractualisées dans le cadre d'une convention-cadre et définies par un comité de suivi réunissant les financeurs permanents (Etat, FAS et CDC) et l'association ;
- **les activités ponctuelles** qui sont généralement des études et recherches opérationnelles sur des sujets et territoires précis commandées directement à l'ORI et qui font l'objet d'une convention spécifique entre l'association et le commanditaire.

➤ Quels moyens de l'ORI ?

- L'association se compose de membres de droit (financeurs permanents) de personnes physiques et de personnes morales intéressées par l'objet de l'association.
- L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de ses membres ne peut dépasser un maximum de 30 titulaires élus.
- Une équipe opérationnelle composée de cinq personnes (équivalent temps plein).

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
INTRODUCTION	5
PLAN DU RAPPORT	5
QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES	6
1ÈRE PARTIE - QUELQUES ELEMENTS SUR L'ISLAM EN FRANCE ET EN ALSACE	10
L'ISLAM EN FRANCE	12
<i>Regards sur l'islam</i>	12
<i>France et islam : des relations tortueuses</i>	14
<i>Islam et immigration</i>	16
<i>Les pratiques de l'islam dans les « banlieues »</i>	17
<i>Organisation de la religion musulmane en France</i>	21
LA PRÉSENCE DE L'ISLAM EN ALSACE	25
<i>Le dénombrement des musulmans</i>	25
<i>Les limites de la problématique du dénombrement</i>	26
<i>Les problématiques spécifiques à l'Alsace</i>	27
L'ORGANISATION DE L'ISLAM DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	30
<i>Dans les « banlieues » : un islam spécifique ?</i>	30
<i>Les associations de l'islam</i>	31
<i>Etat des lieux de culte</i>	34
<i>L'organisation religieuse de l'islam</i>	38
<i>Islam du commerce ou commerce de l'islam ?</i>	40
<i>Expressions et manifestations de l'islam</i>	42
LA REPRÉSENTATION DE L'ISLAM DANS LA PRESSE ALSACIENNE	45
<i>Une représentation stéréotypée</i>	45
<i>Un islam à deux facettes</i>	45
<i>L'islam : un sujet à part</i>	48
<i>Les limites de cette représentation de l'islam</i>	50
2ÈME PARTIE - PERCEPTION ET PRISE EN COMPTE DE L'ISLAM PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE-	52
PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS DE L'ISLAM PAR LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	54
<i>Les acteurs de la politique de la ville face à l'islam</i>	54
<i>Un a priori plutôt positif</i>	57
<i>Une méfiance à l'égard des intégrismes et du communautarisme</i>	58

LE TRAITEMENT DE L'ISLAM DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE	63
<i>Une question souvent jugée mineure</i>	63
<i>Une absence globale de reconnaissance</i>	63
<i>Les choix concernant la visibilité de l'islam</i>	65
<i>La prise en compte de l'islam dans les politiques des communes</i>	67
<i>Les communes face aux demandes d'islam</i>	70
<i>Les effets de la politique de la ville sur les questions de l'islam</i>	75
<i>Les difficultés éprouvées par les acteurs</i>	76
LES INITIATIVES VISANT À RECONNAÎTRE, VALORISER OU INTÉGRER L'ISLAM	80
<i>Globalement, peu d'initiatives sur l'islam culturel</i>	80
<i>Quatre dimensions complémentaires</i>	82
<i>Quelques exemples remarquables</i>	83
<i>A propos des initiatives interreligieuses</i>	85
CONCLUSION.....	89
<i>L'islam dans les « banlieues » alsaciennes</i>	91
<i>La politique de la ville et l'islam</i>	91
<i>Les logiques intégratives de l'islam</i>	92
<i>Pour enfin dépasser un débat dépassé...</i>	93
<i>Une place à trouver dans la politique de la ville</i>	93
ANNEXES.....	95
LISTE DES PERSONNES RESSOURCE	97
GRILLE D'ENTRETIEN	99
BIBLIOGRAPHIE	100
QUELQUES INITIATIVES PRÉSENTÉES DANS LE RAPPORT	102

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'islam est aujourd'hui la religion de 4 millions de personnes vivant en France ; c'est la deuxième religion de France.

Alors que dans les années 1960-1970, la pratique était refoulée dans l'espace intérieur et familial des maisons, les lieux de prière se sont multipliés depuis les années 1980.

On assiste donc à un besoin et une demande d'un islam reconnu, conséquence de la sédentarisation des familles, qui s'exprime à travers la construction ou la mise à disposition de lieux de culte décents, mais également la possibilité de résoudre les problèmes quotidiens posés par la pratique de l'islam, les festivités, les sacrifices rituels, les carrés musulmans ou encore la viande *halal*...

Autre évolution : l'islam n'est plus uniquement l'affaire des musulmans de la première génération. L'islam concerne les nouvelles générations et joue alors un rôle identitaire, les jeunes entretenant une relation plus culturelle que cultuelle, avec néanmoins la perspective d'une possible « réislamisation » pour ces jeunes, comme logique de défi ou de révolte face à l'exclusion dont ils sont victimes.

Comme le souligne le Haut Conseil à l'Intégration (Avril 1995), « *la demande actuelle des lieux de prière signifie que la France est devenue la patrie des musulmans et manifeste par là-même une certaine forme d'intégration.* » Or, l'islam constituerait, selon certains points de vue, un obstacle politique et religieux à l'intégration des musulmans en France.

Compte tenu des images et des fantasmes que le débat sur l'islam véhicule, ce diagnostic sur l'islam et la politique de la ville se veut être une approche plus sereine du phénomène, notamment dans les quartiers alsaciens. Cet état des lieux devrait permettre une meilleure appréhension du facteur religieux dans les processus d'adaptation ou d'intégration et se voudrait être un outil pour contribuer à une meilleure image de l'islam dans la ville.

PLAN DU RAPPORT

Ce diagnostic s'articule autour de trois parties.

1) Dans un premier temps, une analyse générale de la situation de l'islam en France et en Alsace, ainsi qu'un état des réflexions au niveau national sur l'islam et la politique de la ville permettront de poser le cadre de ce diagnostic et d'éclairer les éventuelles particularités de la situation alsacienne. Ainsi seront questionnées la configuration de la communauté musulmane, la situation de l'islam en terre concordataire, une analyse de la représentation de l'islam dans la presse locale et les formes de la demande d'islam en Alsace.

2) La deuxième partie traitera d'un certain nombre de réponses apportées ici et là par des collectivités, des organismes et acteurs divers. Seront alors questionnés les orientations des réponses et les modes de prise en compte de l'islam au niveau d'un certain nombre de communes impliquées ou non dans la politique de la ville. Cette partie sera l'occasion de faire

le point sur les expériences significatives menées localement, les difficultés rencontrées, et d'apporter des éléments de réponse à deux questions qui sous-tendent à ce travail : Y a-t-il des différences importantes liées à l'écart de situation et de moyens entre les grandes villes et les villes moyennes ? Ou bien les différences observables sont-elles plutôt liées à des choix et des opportunités différentes ?

3) Enfin, nous verrons dans un troisième temps quelles perceptions et quelles représentations ont les acteurs locaux de l'islam dans leurs quartiers et/ou dans leurs villes. Cette dernière approche permettra notamment de comprendre les obstacles ou les ouvertures qui existent dans le traitement des questions liées à l'islam.

→ *Pour faciliter la lecture, le lecteur trouvera à la fin de chaque sous-partie un encadré présentant une rapide synthèse des éléments développés.*

QUESTIONS METHODOLOGIQUES

***AVERTISSEMENT :** Ce diagnostic a été réalisé entre octobre et décembre 1997. Pour des raisons de moyens, il n'est qu'un regard limité sur la problématique soulevée. Un trop faible nombre de points de vue ont été relevés pour prétendre à une quelconque représentativité. De plus la sélection des personnes s'est heurtée à l'un des obstacles souvent les plus difficiles à maîtriser : l'accès à une information suffisamment large et ouverte pour pouvoir y appliquer une méthodologie d'échantillonnage rigoureuse.*

Cette étude vise à dresser un état des lieux – non exhaustif – de l'islam dans les quartiers alsaciens. La diversité des situations locales, les limites méthodologiques de ce travail, mais aussi la pluralité des points de vue sur l'islam ne peuvent conduire à une analyse fine et systématique de la situation de l'islam. L'approche retenue a donc consisté en une analyse empirique.

Pour réaliser ce diagnostic, quatre approches complémentaires ont été utilisées.

I) Dans un premier temps, nous avons rencontré quatre professionnels, universitaires ou chercheurs « spécialistes » des questions d'islam. Il s'agit de :

- Dominique CAPRILI, Chargé de mission intégration à la ville de Mulhouse.
- Franck FREGOSI, Chercheur au CNRS, à l'institut « Société, Droit et Religions en Europe ».
- Laurent MULLER, doctorant en sociologie, auteur des rapports sur l'islam à Mulhouse et à Strasbourg pour le compte de l'ORI.
- Michel REEBER, Chercheur au CNRS, Chargé des relations islamo-chrétiennes pour le diocèse de Strasbourg de 1986 à 1996.

Ces personnes nous ont permis de situer notre problématique de départ et de faire évoluer nos analyses. Elles ont représenté une aide précieuse tout au long de ce travail. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Les trois démarches suivantes ont permis de relever le matériau qui a servi à l'élaboration de ce rapport. Il s'agit d'une part d'un traitement synthétique de la bibliographie existant sur le sujet,

d'autre part d'une analyse de la revue de presse locale et enfin, de l'exploitation d'une série d'entretiens auprès de divers acteurs.

2) Regard bibliographique

Il existe très peu de recherches ou plus généralement de travaux sur l'islam et la politique de la ville à proprement parler. L'information qui existe est par contre noyée dans une quantité phénoménale de publications sur l'islam en général. C'est dire combien le sujet a déjà fait couler de l'encre, et combien il est souvent considéré comme délicat, sinon polémique.

3) Analyse de la revue de presse régionale

Pour analyser la représentation de l'islam dans la presse, nous avons procédé à un relevé des articles concernant l'islam en Alsace parus dans la Revue de presse de l'Observatoire entre décembre 1992 et novembre 1997, soit une période pleine de cinq années. Les articles ainsi réunis ne représentent pas l'exhaustivité des articles parus sur cette période. Ils sont en eux-mêmes le résultat d'une sélection. Il est évident que le nombre d'articles concernant notamment certaines polémiques est largement sous-estimé dans ce travail.

Par ailleurs, **les articles concernant l'islam sur le plan national ou international ne sont absolument pas pris en compte. Ceci représente une limite très importante, dans le sens où l'image de l'islam ne tient sans doute pas tant à ses manifestations en Alsace, qu'à quelques actes extrêmes et médiatisés à outrance** tels que les attentats à Paris ou les manifestations radicales en Iran, en Algérie et plus récemment en Egypte.

Au total, 160 articles constituent le corpus qui a été traité par classement thématique et analyse de contenu. Ces articles sont exclusivement ceux parus dans les deux journaux alsaciens : les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Alsace. D'autres articles de presse existent dans la revue de presse de l'ORI au sujet de la situation de l'islam en Alsace ; ils émanent de journaux municipaux (L'écho mulhousien, etc.) ou de journaux nationaux (Le Monde, Libération, Le Figaro, L'Humanité...). Ces articles serviront en complément des autres pour une analyse du discours (écrit) médiatique sur l'islam. Dans les statistiques que nous proposons pour le traitement par thématique, ces articles sont comptabilisés de manière distincte, tant il est évident qu'ils ne sont représentés que de manière parcimonieuse dans le relevé fait par l'ORI.

4) Une série d'entretiens semi-directifs

Afin de relever des perceptions et des représentations d'acteurs de la politique de la ville concernant l'islam, nous avons procédé à une série de **36 entretiens avec diverses catégories d'acteurs** aux regards différents et complémentaires. Certains entretiens ont été collectifs, les personnes contactées ayant invité d'autres interlocuteurs. Ainsi, au total, près de 45 personnes ont été rencontrées en entretien.

Des contacts téléphoniques ont permis de collecter quelques informations complémentaires

Chacune des personnes rencontrées a pu se positionner sur la manière dont elle perçoit l'islam au niveau du territoire sur lequel elle agit. Ce rapport ne fait donc que rendre compte des tendances de ces discours et tente de mettre en lumière à la fois les mécanismes de représentations sociales et les convergences ou divergences de regards. Le premier obstacle rencontré concerne la subjectivité, voire la partialité des points de vue, qui donnent lieu, parfois, à **des informations contradictoires pour un même territoire**. A ce niveau, **la faiblesse de l'échantillon n'a pas conduit à systématiquement croiser les regards sur un même territoire**. Il faut donc être prudent quant aux analyses à tirer de ce rapport. Il ne

saurait être attendu de ce succinct travail une vision « exacte » de l’islam en Alsace. Il s’agit simplement de la mise en perspective d’une multiplicité de regards dont certains recoupements font sens.

Pour les entretiens, une entrée territoriale a été choisie dans un premier temps, pour garantir la représentation d’une diversité de villes sur tout le territoire alsacien (villes sous contrat de la politique de la ville ou de politiques d’intégration, ou villes moyennes). A partir de là, une liste de personnes-ressource a été constituée en s’appuyant sur le traitement des articles de journaux (compte-rendus d’initiatives notamment), et sur les propositions des agents techniques de la politique de la ville. Ce choix a prévalu pour parer à deux difficultés :

- D’une part celle de trouver l’information concernant les personnes impliquées dans les actions en faveur de l’islam ;
- D’autre part celle de trouver des interlocuteurs ayant un point de vue « légitime » sur l’islam, ou représentatif d’un groupe donné... Comme nous le verrons, cette difficulté, se pose également aux acteurs qui recherchent des interlocuteurs jugés représentatifs.

Ainsi, cette enquête s’appuie sur le regard d’une cinquantaine de personnes réparties sur les sites de la manière suivante :

Communes	Situation à l’égard de la politique de la ville/d’intégration	Nb de perso prévues	Nb de perso rencontrées
Barr		1	1
Bischwiller	Contrat de ville	2	1
Colmar	Contrat d’agglomération/ Pacte de relance pour la ville	2	5
Illzach	Pacte de relance pour la ville	3	6
Mulhouse	Contrat de ville	8	9
Mutzig		2	2
Reichshoffen	Contrat d’agglomération	1	2
Saint-Louis		2	3
Sélestat		1	1
Strasbourg	Contrat de ville sur la CUS	12	18
Wittenheim	Pact-urbain	1	1
Wittelsheim	Pact-urbain	1	2

De par la méthode choisie, il va de soi que **les points de vue ne sont pas représentatifs d’un ensemble donné, et a fortiori de la situation alsacienne dans sa totalité et sa pluralité**. Ces points de vue sont, de fait, en partie liés à une certaine visibilité (à travers la presse ou à travers le regard des agents techniques de la politique de la ville). Nous avons cependant veillé à préserver une pluralité de regards sur l’islam en choisissant pour chaque territoire des personnes agissant à des titres différents. Dans le rapport, les fonctions seront parfois précisées, sous les titres génériques (et forcément réducteurs) suivants :

- *Elu* (Maires ou adjoints des villes sélectionnées)
- *Agent technique* (Chargés de mission, chefs de projets ou médiateurs des collectivités agissant au titre des politiques de la ville ou de l’intégration)
- *Association* (Personnes interrogées au titre d’une association)
- *Religieux* (Responsables ou membres d’une collectivité religieuse impliqués dans des actions œcuméniques ou interculturelles)
- *Bailleur* (Responsable ou agent d’un organisme de logement social)

1ERE PARTIE

- QUELQUES ELEMENTS SUR L'ISLAM EN FRANCE ET EN ALSACE -

L'ISLAM EN FRANCE

Bien que fortement présent dans le « paysage culturel » français, l'islam n'en est pas pour autant une religion bien connue. Enfermé dans des représentations parfois extrêmement sommaires, il reste simplement associé à quelques éléments de prescriptions rituelles proches de clichés. Afin de donner des outils pour appréhender la religion musulmane en France, et en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce chapitre traitera de quelques éléments de synthèse concernant sa situation et son organisation.

Regards sur l'islam

Religion, culture ou choix de société ?

L'islam est une religion monothéiste révélée qui s'inscrit dans la suite des traditions judaïque et chrétienne. La particularité de l'islam est qu'il n'est pas seulement une « religion » au sens strict, mais qu'il investit également le champ social. Pour reprendre la remarque de Michel REEBER,¹ il est à la fois **une conception réformée du prophétisme judéo-chrétien, un code strict d'observances rituelles et un projet de société**. Dans sa traduction concrète, et pour reprendre les termes du politologue Franck FREGOSI, « le vécu des musulmans de France ne se décline pas selon un mode unique, fut-il religieux. Il emprunte à divers registres qui vont du cultuel (islam-culte) à l'identitaire (islam-culture) en passant occasionnellement par le socio-politique (islam-action). »²

La loi divine révélée (*shari'a*) à Muhammad³ (mort en 632 après JC) règle en effet tous les domaines de l'existence individuelle et communautaire. L'islam est inséparablement *dîn* (« religion »), *dawla* (« mode et système de gouvernement ») et *dunyâ* (« vie quotidienne de chaque instant dans le monde d'ici-bas »).

En France, le culte est organisé quelquefois dans des mosquées, sinon dans des salles de prières.⁴ L'*imam* est chargé de porter la prédication et de gouverner la communauté. Il a un pouvoir exécutif et judiciaire pour ordonner le bien et interdire le mal, mais il n'a aucun pouvoir législatif. C'est lui qui **préside la prière, sans que cette fonction corresponde à un rang hiérarchique**. En effet, l'islam ne connaît pas de clergé régulier. L'islam ne se structure donc pas selon le principe de l'Eglise.

¹ In *L'islam*, Editions Milan, 1996. Nous renvoyons le lecteur à ce petit ouvrage synthétique et très éclairant pour une première approche de l'islam. Les éléments présentés ici sont tirés de cette publication.

² Franck FREGOSI, *Les problèmes liés à l'organisation de la religion musulmane en France* in *Revue de droit canonique*, tome 46/2, Strasbourg 1996.

³ Le *Coran* est la transcription de la parole de Dieu destinée à l'humanité tout entière. Le *Hadîth* vient compléter les prescriptions coraniques. Il est constitué du récit de tout ce que la tradition a relaté au sujet de Muhammad et est donc la seconde source de l'islam, qui précise, complète et oriente l'interprétation des normes coraniques.

⁴ La distinction entre l'une et l'autre reste discutée. La question n'est pas exclusivement celle de critères architecturaux (minarets, style architectural), mais aussi celle du statut du lieu. Certains spécialistes retiennent comme critère la capacité à assumer, outre les cinq prières quotidiennes, l'office communautaire du Vendredi, comprenant un « sermon ». Ainsi, selon Michel REEBER, les musulmans distinguent la mosquée cathédrale (*al-jâmi'*) où s'effectue la prière du Vendredi, du simple oratoire de quartier (*al-masjid*). Cependant, pour évaluer le nombre de lieux de culte, d'autres choisissent la distinction relative au statut du local (propriété de la communauté ou d'une association, location, etc.).

Cependant, la sociologue Leïla BABES relève que « *l'idée qu'il n'y a pas d'« Eglise » dans l'islam devrait être nuancée, car bien que ne connaissant pas d'autorité religieuse centrale, celui-ci n'empêche pas l'existence de catégories de spécialistes, gardiens des textes sacrés et de la tradition religieuse.* »⁵

Des courants et des divisions

Il faut encore noter que la communauté musulmane connaît des dissensions internes importantes. Certaines sont liées à des orientations religieuses contradictoires dues par exemple à une reconnaissance différente des successeurs de Muhammad. Ainsi, il existe divers courants, dont les plus importants sont :

- Le *sunnisme* (qui reconnaît les quatre premiers califes). Ce courant, historiquement premier, représente plus de 80% de la communauté musulmane totale,⁶
 - Le *shî'isme* (affiliés à Ali, le quatrième calife). Représentant environ 15% des musulmans, cette orientation est implantée essentiellement dans les pays suivants : Iran, Irak, Yémen, Syrie, Liban, Turquie.
 - Le *khârijisme* (qui vit le jour à la suite de la première bataille sanglante entre musulmans en 656-657 après JC, lors d'une insurrection contre Ali). Ce courant concerne environ 1% des musulmans, essentiellement en Algérie, Tunisie et Libye.
- Il existe également des orientations religieuses différentes au sein même de ces courants. Par exemple, les sunnites peuvent adhérer à quatre traditions juridiques, allant de la plus libérale à la plus rigoriste. Le *hanafisme*, doctrine la plus libérale, se retrouve principalement en Turquie et dans les anciennes provinces de l'empire ottoman. Le *shâfi'isme*, est implanté surtout en Egypte, en Syrie, en Irak et en Afrique subsaharienne. Plus stricte, le *mâlikisme* est représenté le plus dans les pays du Maghreb. Enfin, le *hanbalisme*, doctrine la plus rigoriste, se retrouve notamment en Arabie Saoudite.

Il faut également remarquer que des influences politiques contribuent à créer ou alimenter des divergences au sein de la communauté. La situation en France est particulièrement marquée par ce phénomène. A titre d'exemple, les orientations de l'Algérie (en particulier sur la Grande Mosquée de Paris) sont critiquées et rejetées par d'autres. **Le contexte politique national et international est donc source de concurrences et de divisions dans la communauté.** Ces divisions contribuent à rendre difficile la reconnaissance d'un mouvement unifié autour de représentants.

Enfin, d'importantes différences existent dans le rapport des populations à l'islam. Entre une tendance qui prône le renouveau islamique et celle qui affiche une culture musulmane laïque (c'est le cas à Strasbourg d'un certain nombre de personnes, souvent intellectuels ou de profession libérale), entre l'islam politico-religieux, peu mais activement représenté, et la grande partie de musulmans qui pratiquent un islam individuel et largement sécularisé, il y a un fossé de taille.

Islam et politique

La perception occidentale de l'islam associe régulièrement cette religion au politique. L'idée sous-jacente est que l'islam aurait comme particularité d'être indissociablement politisé. C'est à dire que la religion serait contraire au principe de séparation « laïque » des cultes et de l'Etat. A ce propos, Leïla BABES remarque que « *la non-distinction entre le religieux est certes dominante dans l'islam officiel ou dans les formes d'opposition comme le fondamentalisme et l'islamisme ; elle n'en est pas moins une « orthodoxie déviante » dont l'hégémonie remonte au mouvement réformiste.* »⁷

⁵ *L'islam positif*, Les éditions de l'Atelier, 1997, p.38.

⁶ Selon Michel REEBER, op. cit.

⁷ Ibid., p.33.

Cette perception de l'islam trouve sa justification et sa légitimation dans une observation rapide et partielle des exemples des pays autoproclamés « islamiques » (dont l'Iran en premier lieu) et des revendications de certains courants très visibles aux tentations particulièrement hégémoniques (en Algérie par exemple).

Le Coran met particulièrement en exergue la distinction entre la simple adhésion à l'islam et la croyance profonde. Le projet de société que propose cette « religion » peut être interprété dans ce sens : la religion doit être universelle et être un support permanent pour régler la vie des croyants. Cela ne signifie pas en soi que l'islam ait intrinsèquement une prétention à gérer la sphère politique. Les liens entre islam et politique sont donc infiniment plus complexes que ne le laisse entendre l'imagerie d'Epinal qui accompagne cette religion en France.

L'islam militant existe bien évidemment, et même de manière assez forte et affirmée. Ce prosélytisme politico-spirituel dépasse le cadre des groupuscules. Mais, « *la dynamique majeure de la contribution de la société musulmane européenne provient plutôt actuellement du façonnement social qui pivote autour de la famille, des générations et du quotidien* » note pour sa part Felice DASSETTO.⁸

France et islam : des relations tortueuses

La deuxième religion de France ?

Avec environ 17,7%⁹ de musulmans (contre 33,4% de chrétiens), la France est le pays européen qui accueille le plus fort taux et le plus grand nombre de musulmans (environ quatre millions). L'islam est donc aussi la deuxième religion en France, par le nombre de croyants. Il reste cependant extrêmement difficile de comptabiliser les populations de confession musulmane. En effet, de nombreux obstacles existent à cette évaluation quantitative.

- D'abord, la législation en matière de sondage ne permet pas de questionner les choix religieux des personnes. Il n'existe donc pas de source officielle recensant les populations de telle ou telle religion.
- Ensuite, l'identification des « musulmans » pose un problème de définition concrète : à partir de quand et jusqu'où peut-on considérer qu'une personne est « musulmane » ?
 - ➔ Le critère doit-il être l'origine ? Dans ce cas, les Français convertis à l'islam ne seront pas comptabilisés. Et inversement, des populations en provenance de pays « islamiques » peuvent ne pas être « musulmanes ». Le critère doit-il alors être la pratique religieuse ? Mais dans ce cas, comment distinguer une pratique formelle d'une piété profonde ? Pour sa part, Gilles KEPEL estime que « *rien n'autorise en effet à considérer comme tel une personne qui n'en aura pas fait expressément déclaration.* » (p.13) Le problème de cette approche est que la population ainsi cernée montrera une grande diversité de rapports à l'islam.

Cette situation de deuxième religion en France confère théoriquement à l'islam un poids considérable dans l'espace culturel et spirituel français. Pour autant, l'islam ne bénéficie pas proportionnellement de la même place que les cultes chrétiens et juif. Il existe un écart important entre les représentations démographique et politique de l'islam. C'est une question de « reconnaissance » symbolique.

⁸ La construction de l'islam européen – Approche socio-anthropologique, L'Harmattan, 1996, p.238.

⁹ Tous ces chiffres sont cités par Michel REEBER, op. cit.

Des rapports difficiles

Les relations de la France avec l'islam sont anciennes. La situation de tension que l'on peut observer actuellement, au moins dans les discours, focalise l'attention sur une différence culturelle. Mais en fait, cette situation recoupe différentes problématiques et parfois divers contentieux aussi profonds qu'ils sont anciens :

- Un contentieux historique existe au moins depuis le moyen-âge et a été l'occasion de développer au fil du temps des images de l'islam totalement fausses. Jocelyne CESARI montre combien les représentations négatives de l'islam (de l'interprétation du djihad comme agression, à l'image suspicieuse à l'égard de la sexualité polygame) sont liées à l'histoire. Des croisades au siècle des Lumières, les fantasmes se sont construits et superposés à l'image d'un mille-feuille.¹⁰ Pour couronner le tout, la colonisation, qui sur le plan géopolitique situe au Nord les anciennes puissances coloniales et au sud les anciens territoires colonisés a entériné une fracture qui reste aujourd'hui encore très vive. Pourtant, tous les pays d'origine des musulmans n'ont pas de lien de type colonial avec la France (Turquie...).
- Un contentieux lié au monopole spirituel. Les deux plus grandes religions (en terme d'effectifs de croyants) se sont toujours opposées, sinon historiquement, du moins dans leurs imaginaires respectifs. L'émergence et la construction même de l'islam se sont faites en opposition avec les deux précédentes religions monothéistes révélées.
- Un contentieux politique qui voudrait opposer les pays de « démocratie » contre ceux de « régimes autoritaires ». Dans le même sens, un débat régulièrement réalimenté cherche à mettre en vis-à-vis une conception politique laïque et un islam résolument politique.
- Un déséquilibre démographique qui met face à face une Europe depuis plusieurs années en pleine régression démographique et un monde musulman en situation d'expansion.
- Un contentieux économique montrant une Europe « capitaliste » riche et opulente face à un monde musulman pauvre, exception faite des quelques pétromonarchies qui soutiennent amplement le mouvement d'expansion islamique.

Tout ceci vient renforcer et alimenter la problématique des migrations. On peut en effet considérer que le processus d'émigration/immigration est lié au puissant déséquilibre entre des systèmes politiques, économiques, etc. Cela se traduit pour la France par des flux d'immigration difficiles à contrôler, en provenance notamment des pays méditerranéens à forte population musulmane.

Face à cette complexité, l'islam est quelquefois vu comme le dénominateur commun, et par association, comme le responsable de cette situation. L'« immigré » devient, pour un certain nombre, synonyme de « musulman », et inversement. Comme s'il n'y avait d'immigrés que musulmans, et de musulmans qu'immigrés... Les fantasmes en tous genres tentent parfois de situer dans les fondements même de la religion musulmane les actes et situations que des personnes vivent comme des agressions.¹¹ Dans les faits, l'islam en plein développement a su tirer profit des conjonctures et des contentieux présentés ici. Elle a parfois fait sien certains arguments afin de fédérer les forces vives contre l'« omnipotence » occidentale.

Avec les tensions politiques internationales souvent mal comprises (de la « révolution iranienne » à la « crise algérienne »), un amalgame se construit associant étrangers et religion

¹⁰ Jocelyne CESARI, Faut-il avoir peur de l'islam, Presses de Science po, avril 1997.

¹¹ Ainsi, le débat sur le sens du *djihâd* (« lutte ») est-il parfois interprété comme la raison d'un désir expansionniste de l'islam. Dans la réalité, le débat est bien plus complexe, parce qu'il fait se chevaucher (et parfois s'amalgamer) des problématiques spirituelles et des problématiques politiques.

différente. Encore une fois, comme le note Guy GAUTHIER, « pour une partie de l'opinion, davantage mal informée que viscéralement hostile, les musulmans sont devenus des « intégristes », et qui dit « intégriste » dit « poseur de bombes ». ¹² A ces enjeux politiques qui dépassent l'« opinion », il faut ajouter la **profonde méconnaissance des religions, des cultures, des situations socio-politico-économiques des pays d'origine des immigrants.** Cela conduit à la situation que l'on connaît aujourd'hui, **mettant en scène des clichés faisant des musulmans des bouc-émissaires de choix** (symbolisant l'étrangeté parfaite), **et des fantasmes d'invasion, largement exploités par certaines mouvances politiques.**

Islam et immigration

De la transplantation à la sécularisation

Les questions relatives à l'islam en France ont émergé fortement avec les problématiques sociales liées à la place des populations ayant émigré du Maghreb, d'Afrique, puis de Turquie vers la France. Le politologue Gilles KEPEL situe l'émergence de revendications ayant trait à la pratique du culte musulman vers le milieu des années 1970, dans un contexte plus général de rapport de force ayant pour objet les conditions de vie des immigrés (Cf. la grève des loyers à la SONACOTRA, qui débute en 1975). Selon cette thèse, les demandes d'islam sont intervenues avec la sédentarisation des populations immigrées dans le pays d'immigration.

De ce fait, l'islam a longtemps été associé directement à l'immigration, comme si cette religion avait purement et simplement été importée en France par des populations étrangères immigrées. ¹³ Pourtant, « l'islam n'est plus associé à un simple fait migratoire, de « transplantation », mais s'inscrit dans une dynamique nouvelle de transformation. » ¹⁴ Cela correspond à la **substitution à un « islam en France » d'un « islam de France »**. Les conversions à l'islam, mais aussi le « retour au source » des jeunes de la « seconde génération » montrent clairement, s'il en était besoin, que l'islam aujourd'hui ne se réduit pas à une culture immigrée.

Leïla BABES (op. cit.) montre clairement qu'un **islam positif est en construction**. Cette tendance, même si elle n'est pas généralisée, se traduit dans les faits par un triple mouvement : la positivation des valeurs propres à la sécularisation de l'islam, la valorisation de l'image que les jeunes musulmans veulent montrer (en réaction à une image médiatique et politique négative), et la dynamique d'innovation et de restructuration de la pratique de l'islam, en référence à une tradition. Bref, l'islam change en France, et il n'est surtout pas une religion figée. Il semble se développer un processus de sécularisation interne, lié à l'inscription de l'islam dans une société sécularisée.

Un amalgame qui touche les « banlieues »

Il n'empêche que l'islam souffre d'une image extrêmement négative. Dans les villes françaises, et dans les quartiers populaires en particulier, on assiste à une concentration de ces problématiques. L'amalgame produit à l'extérieur par la non-compréhension de l'évolution politique des pays du sud et de l'est de la Méditerranée est ici exacerbée par la promiscuité. C'est de là que provient l'assimilation de l'immigration à une invasion, à l'existence de difficultés sociales, etc. Ce qui est vécu au quotidien dans une relation restreinte est généralisé

¹² In Islam, France et laïcité : une nouvelle donne ? Panoramiques n°1, juin/juillet/août 1991, p.11.

¹³ Michel REEBER note que la communauté musulmane comprend environ deux millions de nationaux et deux millions d'étrangers.

¹⁴ Leïla BABES, op. cit., p.17.

et construit sur les bases d'une problématique d'altérité. Ce qui est jugé anormal (délinquance,...) est associé à ceux qui sont considérés comme hors des normes « traditionnelles ». C'est là l'un des signes d'une profonde méconnaissance des orientations prônées par l'islam.

Pourtant, mis à part quelques cas médiatisés à outrance (« l'affaire Kelkal »...), l'islam progresse souvent comme mode de réponse à ces problèmes. Il prête alors le flanc aux fantasmes de l'anti-laïcité, du communautarisme, etc. Pourtant, on peut considérer que « *les intégristes catholiques ou protestants liés à l'extrême-droite sont aussi dangereux que les islamistes* ». ¹⁵

Dans ce débat, l'association « immigration maghrébine + turque = islam » est fautive et perverse. Fausse d'abord parce que « *les Turcs, même musulmans, peuvent être alévis, ce qui implique de sérieuses différences ; les Chaldéens venus d'Irak sont des chrétiens ; les Kurdes peuvent être musulmans ou chrétiens, tout comme les Palestiniens* ». Perverse ensuite, car elle réduit les « autres » (musulmans) à une différence de religion, qui n'est pourtant pas si différente de la religion chrétienne... Cette réduction existe en dépit du fait que les pratiques religieuses ne sont pas toujours très vivaces. Cela risque au total de conduire à un enfermement d'un certain nombre d'« immigrés » dans l'image de « musulman », et peut-être de favoriser leur attention à des courants durs qui leur proposeront de positiver leur identité en luttant contre ceux qui les méprisent.

Les pratiques de l'islam dans les « banlieues »

Le contexte socio-politique qui a conduit à une focalisation parfois excessive sur la place de l'islam en France a fait passer au second plan le sens des pratiques religieuses et spirituelles. Cette évolution conduit aujourd'hui au constat qu'il n'y a pas un, mais plusieurs islam en France. Outre les dissensions internes qui structurent la religion, divers modes de pratiques existent ou émergent, parmi lesquels des islams des jeunes, qui se construisent passablement en opposition à celui de la première génération des migrants.

Une pluralité des « modes de croire »

Le rapport de l'ORI sur l'islam à Strasbourg¹⁶ a mis en évidence la pluralité des rapports des musulmans maghrébins à la religion. Laurent MULLER y dessine en effet les contours d'une typologie interne aux familles. Il distingue les figures de la mère, du père, des enfants les plus âgés et des plus jeunes de la seconde génération :

- Les **mères de famille** « *sont bien souvent l'un des garants les plus fervents de l'identité religieuse de la famille* », même si elles sont moins visibles que les hommes dans l'espace social, parce que centrées sur l'espace privé de la famille. Cette position les bloque souvent dans un état de faible instruction et de faibles rapports à la société d'accueil. Pour cette raison, il existe une demande en faveur d'un lieu de rencontre pour les femmes.
- Les **pères immigrés**, dont la venue pour des raisons de travail est à l'origine de la restructuration en France des familles maghrébines. Avec l'âge et le renoncement au projet de retour, certains voient dans le lieu de culte « *un viatique nécessaire à la rédemption de leur existence* » quand « *d'autres conçoivent plus prosaïquement ces salles de prière comme étant également des lieux de rencontres, d'échange et de sociabilité* ».

¹⁵ Ibid., p.12.

¹⁶ ORI, Pour un état des lieux de la situation de l'islam à Strasbourg et environs, février 1997, p.14 et suiv.

Le couple parental a comme point commun une connaissance bien souvent schématique de la religion et une faible culture qui les enferme dans une « reproduction » du système social qu'ils ont connu, malgré un décalage avec l'environnement de la société d'accueil. C'est la raison pour laquelle, les modalités de transmission de cette culture sont peu efficaces.

- Les « **aînés de la seconde génération** » ont bien souvent pris leurs distances avec la religion des parents, dans une perspective d'émancipation. Nourissant une culture qui intègre à la fois celle des parents et celle de la société d'accueil, certains ont trouvé les voies de l'intégration, s'appuyant par exemple sur des structures de type associatif, quand d'autres sont restés enfermés dans une « galère » qui cumule frustration, rancœur et fragilité. Pour certains, l'islam prosélyte peut apparaître comme une porte de secours.
- Enfin, pour « **les plus jeunes de la fratrie** », la découverte de la foi est une réponse à un « *monde adolescent d'angoisse, de désespérance et de recherche identitaire* ». « *Dans ces quartiers difficiles, le jeune qui est parvenu à se sortir de la délinquance par le biais de la religion devient un exemple et par là même, un modèle suivi par d'autres dont les parents ne sont pas forcément de confession musulmane.* »

L'existence d'une pluralité des « modes du croire » au sein des familles révèle finalement une évolution des conceptions et des utilisations de la religion musulmane. De manière assez similaire aux autres religions monothéistes aujourd'hui sécularisées, l'islam des quartiers se renouvelle par l'intermédiaire des nouvelles générations.

Une évolution des pratiques de l'islam

L'installation, parfois définitive, des populations d'origine étrangère en France a conduit à l'émergence de demandes d'islam. Avec l'échec du mythe du retour au pays, la première génération, celle des migrants, a éprouvé le besoin de renouer avec l'islam et de sortir de l'ombre pour pratiquer normalement «sa» religion dans «son» nouveau pays.

Mais avec ce processus de **sédentarisation**, c'est également le rapport des populations à l'islam qui a évolué. Leïla BABES a montré que la **sécularisation** touche la religion musulmane en France. Ce phénomène a entraîné deux mouvements totalement opposés : D'une part, on peut assister à une relative désislamisation, en particulier chez les Algériens. Les chercheurs de l'INED ont montré que, de façon majoritaire, les jeunes pratiquent un islam peu profond qui se limite généralement au respect de quelques-uns des cinq piliers de l'islam et des interdits alimentaires. Ils entretiennent ainsi **une relation plus culturelle que cultuelle à l'islam**.¹⁷

La seconde tendance qui se dessine est, au contraire, **une (ré)islamisation des jeunes, en particulier dans les «banlieues»**. Même si cette orientation est actuellement minoritaire, nombre de chercheurs observent ce mouvement comme une évolution fortement significative. Ce retour vers l'islam, pour les deux dernières figures de la famille (les enfants), se fait sur d'autres modes que ceux pratiqués par les parents. Là, deux orientations opposées existent.

1° D'un côté, on peut remarquer **une «individualisation du croire»** qui se traduit, selon Leïla BABES par cinq points complémentaires :

- une distanciation à l'égard de l'islam des parents (la coutume ne séduit pas),
- la distinction entre une tradition héritée et une religion revendiquée,

¹⁷ Cf. Michèle TRIBALAT, *Faire France – Une enquête chez les immigrés et leurs enfants*, La découverte, 1995.

- la prise de conscience d'une discontinuité, voire d'une perte dans la transmission faite par les parents,
- un travail de tri, de déculturation,
- un rejet du ritualisme et de la soumission à un dogme imposé.

→ Par exemple, le chercheur a remarqué que l'islam des jeunes dans le Nord de la France se pratique plus dans l'engagement associatif que dans la fréquentation des lieux de prière. La religion répond à un choix et un engagement personnel plus qu'à une transmission inter-générationnelle fondée sur la coutume et le rite. Bref, la préférence est donnée à une «*religion du cœur*» plutôt qu'à une «*religion par cœur*». (p.122)

2° D'un autre côté, il existe de la part d'une petite frange de jeunes une adhésion à un islamisme radical, prosélyte. Cette émergence d'un nouveau mode de croire s'accompagne de comportements nouveaux qui rendent visible, voire provocante, l'affirmation de l'islam. Dans le contexte français de laïcité institutionnelle, cette visibilité culturelle choque l'opinion publique, plutôt encline à refouler la religion dans la sphère privée. **Ce courant minoritaire mais visible provoque, en réaction, un rejet qui se traduit par une stigmatisation aussi rapide que catégorique des «islamistes».** Mais, le chercheur Fährad KHOSROKHAVAR note que «*certaines conduites qu'on a tendance à qualifier rapidement d'islamistes, voire d'islamistes radicales, sont en fait des réactions à une réalité sociale, économique et culturelle qui s'écarte de plus en plus des normes édictées par l'idéal républicain.*»¹⁸

→ Cette radicalisation émerge donc pour partie en réaction à l'exclusion sociale et économique en œuvre dans les banlieues (vécue notamment par les « Arabes »). Elle est une forme de réponse à l'infériorisation et au racisme ambiant. F. KHOSROKHAVAR remarque qu'elle émerge en partie du fait d'une absence de contrôle des parents, et des adultes de manière générale, sur les jeunes.

Réislamisation et/ou recherche de sens

Entre le discours de suspicion ambiant qui parle de « d'inintégrabilité » des jeunes musulmans et celui de Michèle TRIBALAT¹⁹ qui montre, statistiques à l'appui, que les jeunes s'intègrent malgré tout, la question du retour de l'islam peut apparaître singulière. C'est que, en effet, ces deux thèses ne rendent pas compte de phénomènes tels que le progrès de l'islam dans les banlieues, où des groupes de jeunes limités en nombre montrent l'émergence de nouvelles logiques «*statistiquement minoritaires mais socialement significatives*».

Cela conduit F. KHOSROKHAVAR à faire le constat que l'«*islam des jeunes pose problème non seulement parce que ce sont plutôt des jeunes qui se radicalisent au nom d'Allah, mais aussi parce qu'ils s'affichent publiquement comme musulmans et demandent à être reconnus comme tels jusque dans le lieu le plus vénéré de la laïcité, à savoir l'école publique.*»²⁰ Ainsi, **ce qui pose problème est à la fois la radicalisation des positions et la visibilisation des pratiques d'une minorité, qui défie les notions d'intégration et de laïcité.**

Mais, le chercheur explique que «*l'islam «provocateur» est une forme de protection de soi contre le racisme et toutes les formes d'ostracisme que subissent les jeunes dans la vie quotidienne ; excédés, au nom d'une différence cette fois sacralisée, ils peuvent opter pour un racisme inversé à l'égard de la société, opposant au racisme des dominants celui des dominés, cette fois au nom du religieux.*» (p.13-14). Il est évident que **la réémergence de l'islam arrive avec une crise identitaire et citoyenne importante chez une partie des jeunes, confrontés au rejet et à la suspicion généralisée.** En particulier dans les quartiers prioritaires de la

¹⁸ Fährad KHOSROKHAVAR, *L'islam des jeunes*, Flammarion, 1997, p.11.

¹⁹ Michèle TRIBALAT, op. cit.

²⁰ Op. cit., p.11.

politique de la ville, l'islam apparaît quelquefois à des jeunes sans avenir comme une ultime porte ouverte leur offrant une existence, une identité et une reconnaissance sociale. L'islam apporte pour ceux-là la perspective du respect. Pour d'autres, engagés dans une trajectoire déviante, la religion offre la possibilité d'une rédemption sociale et terrestre.

En ce sens, insiste Leïla BABES, l'islam joue incontestablement **un rôle structurant positif pour un certain nombre de jeunes marginalisés**. « *L'adhésion des jeunes à l'islam a presque toujours des effets positifs de reconstruction sociale, si l'on considère le passé déviant d'un certain nombre d'entre eux.* » « *Il ne s'agit pas là d'une simple entreprise d'instrumentalisation de la religion, comme on a souvent l'habitude de le dire, ni une sorte de fuite en avant identitaire, mais d'une construction éthique qui débouche sur des formes de reconstruction individuelle et sociale.* »²¹

Vers un islam des jeunes de banlieues ?

L'islam tel qu'il existe ou se développe dans les « banlieues » est-il spécifique ? La question prend sens dans le contexte de coupure importante qui existe, au moins dans l'imaginaire, entre la société et ses quartiers. La « différence » des quartiers populaires est, nous l'avons dit par ailleurs²², beaucoup due à une relégation subjective et une stigmatisation. Cela conduit, au fur et à mesure à conférer à ces espaces un caractère particulier, dont les jeunes se réapproprient l'image. Cette situation de différence a-t-elle un impact sur les formes de l'islam ? Ou inversement, l'islam s'organise-t-il autrement dans ces quartiers stigmatisés ?

A en croire les récentes recherches sur le sujet, « *dans cet espace où les normes ont tendance à se diluer à un rythme plus rapide que dans le reste de la société, émerge, depuis le début des années 90, une nouvelle forme de religiosité qui a des attaches étroites avec ces quartiers fragiles, à savoir un islam qui a pour cadre l'exclusion sociale et spatiale.* »²³ Pour les raisons évoquées précédemment, l'« islam des jeunes » tendrait à se singulariser.

Si l'islam change les pratiques et les trajectoires des jeunes qu'il touche, l'adhésion de ceux-ci représente, en retour, un potentiel d'évolution de l'islam dans ces territoires. « *L'islam qu'ils cherchent doit fournir une réponse à leur angoisse d'exister comme « non-individus » dans une France qui leur rappelle constamment, même lorsqu'ils ont la nationalité, qu'ils sont étrangers, dans une France qui les stigmatise dans la vie quotidienne et leur fait porter le fardeau de tous les malentendus liés à la décolonisation.* » (p.65.) Sans doute ces jeunes générations islamiques contribuent-elles à forger à l'islam une place de religion sécularisée en France. Mais ici, l'image négative des banlieues colle à l'islam et concourt à l'émergence d'un islam quelque peu spécifique.

Le spectre d'un radicalisme terroriste dresse une laïcité radicale comme rempart à l'intégrisme islamiste. Cela va partiellement à l'encontre des besoins de certains jeunes, de se souder en une communauté musulmane visible et quelquefois prosélyte. **La cristallisation d'une laïcité républicaine « dure » a l'effet inverse de celui initialement voulu :** « *Le croisement des regards, de soi vers autrui et d'autrui en direction de soi, a pour conséquence de transformer l'islam des banlieues en volonté de non-intégration, en quête de non-citoyenneté.* ». (F. KHOSROKHAVAR, p.91).

²¹ Leïla BABES, op. cit, p.141.

²² ORI, Les jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens, Cahier n°18, juin 1996.

²³ Fährad KHOSROKHAVAR, op. cit., p.89.

Le regard suspicieux que notre société porte sur l'islam des jeunes des banlieues s'appuie sur un malentendu de taille : loin de représenter une menace, l'islam auquel aspirent les jeunes des banlieues est une religion qui vise à leur permettre d'exister, d'avoir un avenir (en l'au-delà) et de les détourner des voies déviantes vers lesquelles ils ont parfois été largement portés. « Pour lutter contre la violence, la religiosité des jeunes ne cherche pas à inventer des formes « révolutionnaires » en rupture avec les normes dominantes. Bien au contraire, c'est par la surenchère dans le conformisme moral que les jeunes visent avant tout à maîtriser la violence. C'est pourquoi la religion qui se développe dans les banlieues est conformiste sur de nombreux points, tant en matière de sexualité, de conduite individuelle qu'en relation aux enjeux sociaux et économiques. » (Ibid, p.92.)

Ce constat a été amplement vérifié par l'ORI, notamment à l'occasion de la rencontre des « jeunes filles issues de l'immigration » organisée par le CLAPEST.

Organisation de la religion musulmane en France

L'organisation de l'islam en France pose un certain nombre de « problèmes » allant des questions philosophiques à celles plus concrètes des conditions de la pratique des musulmans en France. Cette approche en terme de problèmes est à replacer dans un contexte de tensions qui tend à singulariser l'islam comme source de différences. Mais elle est aussi et surtout le fruit de l'évolution historique des rapports de tous ordres entre la France et les pays anciennement colonisés. Enfin, cette logique tient au fait que les demandes d'islam se heurtent à des questions très pragmatiques d'organisation, dans un cadre sociologique, politique et juridique en décalage avec certaines représentations de l'islam.

Franck FREGOSI, chercheur au CNRS, distingue trois types de problèmes liés à l'organisation de la religion musulmane en France : les problèmes politiques, ceux d'ordre juridique et des problèmes sociologiques.²⁴ C'est ici son approche qui sera reprise, sinon plagiée.

Les problèmes politiques

Les questions d'ordre politique sont essentiellement celles relatives à la reconnaissance et à l'autonomie de l'islam comme religion à part entière. Les orientations politiques reflètent à la fois un contexte national de méfiance à l'encontre des courants islamistes et une situation internationale de « concurrence » sur le contrôle de l'islam en France.

- Les relations de la France avec ses anciennes colonies, en particulier avec l'Algérie ont conduit à créer une « *exception musulmane à la laïcité* », selon l'expression de F. FREGOSI. La volonté historique de **subordination du culte musulman à l'État français** perdurerait au-delà de la fin de l'époque de colonisation. Malgré la loi du 9 décembre 1905 marquant la séparation des cultes et de l'État et les diverses dispositions législatives et réglementaires complémentaires relatives au culte musulman, les dispositions de l'État laïc français à l'égard de l'islam restent pour le chercheur, empreintes de « *gallicanisme d'État et (de) pratiques néo-coloniales* ».
- Par ailleurs, la perspective de l'intégrisme, ainsi que les représentations d'un islam intrinsèquement politique conduisent les autorités à **privilégier au quotidien une gestion sécuritaire et policière** de cette religion. Avec l'exemple de plusieurs « affaires »

²⁴ Franck FREGOSI, op. cit.

révélatrices de cette stratégie, le politologue relève que ce choix « *risque d'accentuer dans l'esprit des non-musulmans la confusion entre islam et islamisme, religion et radicalisme politique, et chez les musulmans le ressentiment par rapport à une laïcité perçue comme partielle et discriminatoire à leur rencontre.* » (Op. cit., p.220.)

- Enfin, cette question a une forte résonance internationale. Ceci s'explique d'abord par la dimension universaliste de l'islam qui « *valorise en permanence l'attachement à l'unité spirituelle de tous les musulmans, via la référence à la 'Umma (matrice musulmane)* ». Ensuite et surtout, la communauté musulmane de France comprend une partie importante de ressortissants étrangers vis-à-vis desquels les divers Etats cherchent à garder sinon un contrôle, du moins un lien. Dans un contexte de rapports de force Nord-Sud, **le contrôle de l'islam représente un enjeu géopolitique de taille**, comme le remarquait Gilles KEPEL. La question est donc celle des limites entre d'une part le financement et le soutien des associations françaises par des Etats extérieurs (ce que la loi n'interdit pas), et d'autre part le contrôle idéologique de ces associations par des puissances étrangères.

Les problèmes juridiques

Les inégalités qui existent au sujet du culte musulman, comparativement aux autres cultes, sont **plus des inégalités de fait que de droit**. Franck FREGOSI affirme que « *la législation française n'est pas dans son ensemble discriminatoire par rapport à l'islam, c'est sa non-application qui peut revêtir par contre un caractère discriminatoire par rapport à cette religion.* »²⁵ Dans les faits, il faut remarquer que certaines questions se heurtent à des blocages d'ordre juridique dont voici quelques exemples.

- **Le nombre de lieux de culte est nettement insuffisant.** Les espaces cultuels des musulmans sont surtout proportionnellement moins bien représentés que les trois autres grands cultes monothéistes. Cette situation provient du fait que la présence massive de cette religion est récente. Mais elle résulte aussi de blocages juridiques au niveau local. « *La volonté de construire de nouvelles mosquées se heurte en effet, (...) à l'obstruction d'un grand nombre de municipalités qui, soit refusent le permis de construire, soit préemptent le terrain retenu* » relève le Haut Conseil à l'Intégration.²⁶ Le rapport destinée au Premier Ministre précise que « *les collectivités locales ont trop souvent détourné de leurs fins les règles d'urbanisme pour restreindre le libre exercice du culte.* »²⁷
- Les observances rituelles ne font pas l'objet d'une législation particulière devant permettre leur libre application. **Quelques textes d'orientation visent à favoriser la prise en compte des interdits alimentaires dans les collectivités publiques**, par exemple. En ce qui concerne l'inhumation des musulmans, **il existe des tolérances à la réservation de carrés confessionnels**.
Mais ce n'est qu'à partir de 1990²⁸ que cette possibilité auparavant réservée aux Français musulmans a été élargie à l'ensemble des musulmans résidant en France, remarque Franck FREGOSI (p.226.) Concrètement, il y a des problèmes de place. Surtout, des questions restent en suspens au sujet de l'abattage rituel. La « *réglementation n'est qu'imparfaitement appliquée, le plus souvent de manière temporaire à l'occasion des deux grandes fêtes canoniques de l'islam que sont l'Aïd El Kébir célébrant l'oblation d'Abraham et marquant la fin du mois de pèlerinage et l'Aïd El Fitr marquant la fin du*

²⁵ Franck FREGOSI, op. cit, p.232. Sauf précision contraire, les citations suivantes sont de la même source.

²⁶ HCI, Liens culturels et intégration, avril 1995, p.23.

²⁷ HCI, Liens culturels et intégration, Rapport au Premier Ministre, La documentation française, juin 1995, p.27.

²⁸ Une circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 14 janvier 1990 va dans ce sens.

mois de Ramadhan. » L'habilitation des sacrificateurs reste une question délicate traitée au cas par cas. Pourtant, « tant les associations musulmanes que les pouvoirs publics s'accordent pour reconnaître que cette question de l'abattage rituel et surtout de la taxe perçue sur chaque kilogramme de viande halal commercialisé est l'une des clefs pour permettre au culte musulman en France d'avancer vers son autonomie financière. »

- Le **statut de la femme** resterait « le seul véritable abcès de fixation de nature juridique ». La polygamie ou la répudiation, par exemple, sont interdites dans le droit français alors que le droit musulman les autorise. En ce qui concerne le « foulard », il apparaît clairement que les orientations réglementaires hésitent entre une tolérance et le refus de « *signe ostentatoire de nature discriminatoire et prosélyte* ». Les célèbres « affaires » ont montré que le contentieux peut aisément basculer dans la sphère judiciaire.

Les problèmes sociologiques

Il s'agit ici essentiellement des questions d'auto-organisation et de représentation de la communauté musulmane en France.

- **La communauté musulmane française présente un caractère de fragmentation** qui aboutit fréquemment à des situations de rivalités. Que ce soit au travers de la multiplicité des associations et des niveaux d'intervention (des unions internationales aux petites associations de quartier...) des orientations choisies par ces différentes structures (culturelles, socio-culturelles, sociales) ou par les différences qui cristallisent sur l'appartenance nationale (éventuellement d'origine), les objets de dissension sont importants. Cela conduit une concurrence exacerbée entre des mouvements ou des structures qui cherchent à s'imposer comme porte-parole des musulmans en France. Les tentatives de structures représentatives²⁹ ont été peu fructueuses en matière de représentativité, de réalisations, et finalement de durée de vie.
- **L'encadrement religieux est également une question d'importance.** La formation des *imams* met dans la balance la question des structures pouvant dispenser cette formation en France (quasi inexistantes), et celle du choix des candidats. « *Selon le ministère de l'Intérieur, sur les 500 imams officiellement recensés, seul 4% sont de nationalité française.* » Les représentations dans ce domaine font valoir le risque de dérive de la prédication vers des activités politiques difficilement contrôlables. Il reste en tout cas à faire la part, sur ce plan, entre les réalités et les fantasmes.
- Il faut enfin relever, avec Fahrad KHOSROKHAVAR, qu'**il manque à la communauté musulmane une intelligentsia islamique**, imprégnée à la fois de la tradition de l'islam et d'une culture de la modernité, fondée notamment sur la référence des Droits de l'Homme. Cette absence de personnalités fédératrices, légitimées par leur culture et un esprit de consensus, et reconnues de l'ensemble de la communauté favorise l'expression des dissensions internes. L'auteur observe tout de même l'émergence très limitée dans le temps et l'espace d'une « *petite élite religieuse locale* » dans les quartiers populaires. Celle-ci serait « *composée de jeunes d'origine maghrébine qui ont appris tant bien que mal au sein des associations les rudiments de l'islam et transposent dans un idiome islamique leurs aspirations et leurs frustrations.* » (p.105)

²⁹ Le CORIF (Conseil de réflexion sur l'islam de France), par exemple, a été créé en 1989 sur l'initiative de Pierre JOXE sur une base collégiale (15 membres).

La situation de l'islam en France est donc à l'évidence complexe. Ici sont étroitement mêlées des problématiques politiques, culturelles, sociales, juridiques, etc. Bien que fortement représentée en France, la « religion » musulmane reste, dans les faits, dans une situation d'instabilité. Cette instabilité est à la fois le fruit de problématiques internes à la communauté (dissensions, questions d'organisation, effets de la sécularisation) et de questions extérieures à celle-ci (reconnaissance, freins politiques, juridiques, culturels ou sociaux à son expression, etc.). Sous l'impact d'une multitude de facteurs tels que la sédentarisation des populations étrangères musulmanes et la réappropriation par les seconde et troisième générations de la culture religieuse, la sécularisation en œuvre de l'islam, mais aussi les évolutions sociales de toutes sortes (persistance d'une exclusion sociale et économique, perte des idéologies, développement politique d'un racisme quotidien, émergence de nouvelles formes de religiosités...) l'islam se diversifie. Il n'y a pas en France un mais des islams. Parmi ceux-ci, la radicalisation d'une partie des jeunes reste extrêmement minoritaire, mais elle se pose comme un défi à une société française bloquée dans une conception figée de l'intégration et de la laïcité.

LA PRESENCE DE L'ISLAM EN ALSACE

L'islam est présent en Alsace au moins depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Les guerres de 1870, 1914-18 et 1939-45 ont vu le sacrifice de milliers de soldats maghrébins dont les stèles aux caractères islamiques témoignent dans de nombreuses nécropoles alsaciennes. Mais, comme le souligne Alain JUND, dans un article des DNA, « *La reconnaissance n'a été que rarement à la hauteur du sang versé par tous ces oubliés de l'histoire.* »³⁰

De 1945 à la guerre d'Algérie, une vague de migrations en provenance d'Afrique du Nord est arrivée en Alsace. Puis une immigration d'origine turque a pris le relai. « *Enfin, depuis 1979, les conflits qui agitent plusieurs pays de tradition musulmane ont provoqué de nouveaux exodes. Des familles libanaises, iraniennes, irakiennes, bosniaques et algériennes ont trouvé refuge en France.* »³¹ A cette population structurée sur un mode familial, il faut ajouter « *un contingent relativement important d'étudiants originaires du Maghreb et du Proche-Orient scolarisés dans les universités de Strasbourg et de Haute-Alsace.* » (Michel REEBER, *ibid*)

Le dénombrement des musulmans

Les difficultés du dénombrement

Depuis 1962, le recensement ne fait plus apparaître les appartenances confessionnelles. Les sources statistiques nationales ne permettent donc plus, aujourd'hui, d'évaluer quantitativement la population musulmane. Il existe de ce fait un certain nombre de limites dans l'accès aux informations, que viennent compléter des limites méthodologiques importantes.

- Pour des raisons de protection des individus, **la CNIL ne permet pas (sauf exceptions) l'existence dans les statistiques officielles du critère de confession des personnes.** Il n'existe donc pas de chiffres utilisables à l'échelle d'une région telle que l'Alsace. Sans doute existe-t-il au niveau local (communes), ou dans certains réseaux (Education Nationale par exemple) des quantifications fondées sur la déclaration (non obligatoire) des personnes, mais elles ne sont pas toujours d'accès public et ne sont de fait pas centralisées.
- Quand bien même ces sources pourraient être construites, il se poserait la question de définir **qui est « musulman ».** **Où commence et où s'arrête l'islamité ?** la question reste en débat. (Cf. page 10 du rapport)
- A défaut, les dénombrements s'appuient sur une estimation des musulmans en faisant coïncider les statistiques de la provenance des populations étrangères immigrées avec la carte des pays où la religion musulmane est majoritaire. Ceci est insatisfaisant pour plusieurs raisons : d'abord les ressortissants d'un pays majoritairement musulman ne le sont pas forcément. Ensuite, un certain nombre de personnes d'origine immigrée de confession musulmane ont obtenu la nationalité française, et des « Français de souche » se sont convertis à l'islam. Or, on ne dispose pas d'outils de mesure de cette population.

³⁰ « *Entre mémoire et oubli* », DNA, 19/11/94.

³¹ Michel REEBER, « *Sociologie de l'islam en Alsace* » in *Revue de droit canonique*, tome 46/2, Strasbourg 1996, p.239-240.

Une évaluation quantitative

L'enjeu du dénombrement est cependant important pour un certain nombre d'institutions ou de chercheurs qui souhaitent mesurer les évolutions et les besoins/demandes potentielles. Des approximations ont donc été réalisées.

Différentes sources s'accordent à peu près pour situer autour de **85.000 le nombre de musulmans en Alsace**. Mais ces estimations restent sujet à débat.³² Le recensement de 1962, dernier en date précisant la confession, évaluait cette communauté à 7.064 individus. Ce développement important est à associer aux dynamiques de regroupement familial qui ont succédé à l'immigration de travail, après 1974. **Cela fait de l'islam la troisième religion en Alsace, après les cultes catholique (estimé à 1.950.000 personnes) et protestant (255.000).**

Ce chiffre global, qui s'appuie sur la méthode de mesure par origine des populations, offre un décompte détaillé, que présente Michel REEBER³³. Le recensement de 1990 apporte les informations suivantes : sur un total de 1.624.372 habitants, on compte 15.267 Algériens (dont près de 70% dans le Haut-Rhin), 19.209 Marocains (répartis environ équitablement entre les deux départements), 4.517 Tunisiens (répartition équilibrée) et 23.252 Turcs (dont plus de 60% dans le Bas-Rhin). On totalise ainsi 62.245 Maghrébins et Turcs. Il va de soi que la répartition sur le territoire est à nuancer ; l'écart entre les deux départements est à relativiser en fonction des situations locales. On sait en tout cas que **cette population réside principalement en milieu urbain, dont une partie importante dans les quartiers d'habitat social.**

« A ces chiffres concernant les étrangers, il faut ajouter un nombre important de Français de confession musulmane, relativement nombreux en Alsace. Ce groupe comprend d'abord plusieurs milliers de rapatriés d'Afrique du Nord de confession musulmane, appelés plus communément « Français musulmans » ou désignés du terme impropre de « harkis ». Il comporte aussi des nationaux français d'origine étrangère ayant acquis la nationalité française (...). Ils sont plus de 10.000. Il est difficile en revanche d'évaluer avec précision l'effectif des convertis à l'islam issus des milieux alsaciens. Leur nombre ne devrait pas dépasser quelques centaines. » (M. REEBER, p.242).

Les limites de la problématique du dénombrement

Il faut noter au moins trois limites d'interprétation de ce dénombrement :

- D'abord, la confession musulmane d'une population ne se traduit pas forcément en termes visibles. Pour schématiser, le chiffre de 85.000 musulmans ne signifie pas que 85.000 personnes sont en demande de mosquées pour pratiquer en particulier la prière du Vendredi. Ceci surtout parce **que les niveaux et les modes de religiosité sont infiniment plus complexes et divers que cette image réductrice ne peut le suggérer.**
- Ensuite, ce chiffre global s'appuie sur un critère à la fois relatif et plus ou moins arbitraire. En effet, la confession ne dit rien du profil individuel, social, culturel, économique des populations en question. **Les problématiques d'insertion économique, d'intégration, de reconnaissance sont fort diverses**, et ce sont elles qui posent des questions à la société française et aux individus musulmans. Pour prendre un exemple extrême, l'islam d'un musulman d'origine alsacienne n'est pas identique à celui d'un père immigré.

³² Les estimations varient globalement entre 80.000 et, pour la plus haute, 109.000 (Selon un article de L'Alsace du 8 août 1996.)

³³ Voir notamment l'article de la Revue de droit canonique, op. cit.

- Enfin, la problématique de l'islam dépasse le seul cadre des musulmans pratiquants. La visibilité de l'islam n'est pas exclusivement liée ni à la réalité d'une pratique religieuse, ni à celle d'une confession. Ceci d'une part parce qu'il existe un amalgame entre arabité et islamité. D'autre part, il faut remarquer qu'« *on rencontre ainsi souvent des Français «beurisés» ou, en Alsace, des Alsaciens «beurisés» qui se comportent, dans certains quartiers de Strasbourg, comme les jeunes d'origine maghrébine, pour exprimer leur distance vis-à-vis d'une citoyenneté qui leur est déniée dans les faits. (...) Indépendamment de son contenu, l'islam devient aussi la religion des exclus dans le cadre des cités. Les jeunes Maghrébins qui réussissent se «francisent» (se comportent à la française), s'«alsacianisent» (à Strasbourg et aux alentours) alors que les Français exclus des cités à fort taux de jeunesse maghrébine se «beurisent», voire se «musulmanisent». » remarque Fahrad KHOSROKHAVAR. (op. cit. p.102)*

La problématique de la visibilité de l'islam, centrale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, transcende l'existence de la religion. **En tendant à devenir sinon la « religion des exclus », du moins un élément de structuration identitaire d'un certain nombre de jeunes des banlieues quelles que soit leurs origines, les questions de l'islam ont propension à recouvrir pour une part importante celles de l'exclusion sociale.**

Les problématiques spécifiques à l'Alsace

Michel REEBER relève que la situation de l'islam en Alsace n'est pas très différente de celle de l'islam en France. Rien en tout cas ne semble justifier que l'on puisse parler d'« islam d'Alsace ». Pour autant, sans justifier une quelconque appellation d'« identité alsacienne », il faut remarquer que la place de l'islam sur le territoire alsacien est parfois singulière, au regard du reste de la France. Un cadre juridique particulier ainsi qu'une immigration assez spécifique contribuent à modifier le regard, le cadre et le contexte de la situation régionale.

L'Alsace, « carrefour de religions »

Nous nous permettons ici, plutôt que de paraphraser, de reprendre des éléments de la contribution de Michel REEBER à l'étude de l'ORI sur l'islam à Mulhouse.

« En Alsace, les musulmans ont la possibilité de vivre en lien avec un christianisme pluriconfessionnel où se côtoient des catholiques et une importante communauté protestante, elle même répartie entre plusieurs familles spirituelles. Est-il possible enfin d'ignorer que les musulmans établis en Alsace rencontrent fréquemment dans leur vie quotidienne des membres de la communauté juive ? » (p.13)

Cette proximité se traduit, comme nous le verrons, dans une forte dynamique interreligieuse et dans une coexistence culturelle plus ou moins bien supportée par les uns ou les autres. Cette proximité, génère en effet des situations de tension liées à la visibilité des religions.

Mais, si l'on parle des tensions, il serait arbitraire de n'évoquer que celles suscitées par la présence de l'islam. A titre d'exemple, à Mutzig ou à Illzach, où existent des communautés de témoins de Jéovah, cette situation donne lieu à d'inévitables rencontres liées au prosélytisme. Et les pratiques les plus ostensibles ne viennent pas des musulmans : *« Ces gens-là sont discrets.(...) Il n'y a pas de gens qui vont frapper aux portes pour parler de l'islam. Au contraire, c'est les témoins de Jéovah qui frappent aux portes. Nous on veut bien discuter, mais même quand on leur dit qu'on n'est pas intéressés, ils reviennent te voir... »*

La situation alsacienne de carrefour entre différents pays induit une situation géopolitique particulière. Ainsi, cela favorise sans doute des relations assez étroites avec les réseaux d'immigration, et les communautés musulmanes présentes en Allemagne.

L'islam en terre concordataire

Le régime dit « concordataire » se substitue, dans le droit local alsacien et mosellan, à la loi de 1905 instaurant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France métropolitaine. Cela conduit à donner, aujourd'hui encore, une place particulière aux grands cultes monothéistes fortement représentés à l'époque : les religions chrétienne et juive. En effet, l'Eglise catholique, l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, l'Eglise Réformée ainsi que la religion juive sont officiellement reconnues par l'Etat et bénéficient d'une relative prise en charge sur le plan organisationnel (rémunération des autorités religieuses...)

A ce sujet, les points de vue s'affrontent entre ceux qui souhaiteraient la remise en cause générale du Concordat (« *Ce serait l'occasion de reposer la question du Concordat.* »), et ceux qui juge que c'est une utopie : « *Nous avons ce schéma qui consiste à dire : si l'islam était une religion concordataire... Hors, l'histoire n'est absolument pas comparable. L'islam est présent depuis peu par rapport aux autres religions. Le schéma n'est pas exportable. D'un point de vue organisationnel, l'islam n'est pas structuré comme nous.* »

Disons que cette question apparaît plus comme un faux problème. Au-delà des aspects strictement organisationnels, la question du régime concordataire sous-entend la question de la « reconnaissance » de l'islam. L'islam apparaît aujourd'hui comme le « parent pauvre » des religions monothéistes. La spécificité du cadre juridique alsacien a concrètement comme impact de rendre plus visible un écart important, en particulier en terme de moyens, entre les communautés de croyants. Autrement dit, elle rend plus criant un décalage qui existe de manière générale et qui tient, pour partie, à un contexte historique fort différent. « *La revendication des associations islamistes de Strasbourg qui demandent l'intégration de l'islam dans le statut concordataire n'est qu'un exemple de la demande institutionnelle adressée par les musulmans à l'Etat* » estime le Haut Conseil à l'Intégration.³⁴

Des caractéristiques d'immigration spécifiques

L'Alsace présente des caractéristiques d'immigration qui sont, comparativement à la configuration de l'ensemble de la France, relativement spécifiques.

« *Nous sommes devant un phénomène quasiment unique de contact extrêmement étroit entre une communauté turque et une communauté maghrébine. (...) De plus, au sein même de la communauté maghrébine, nous assistons à un autre type de brassage. Des liens d'une grande richesse se tissent entre Algériens, Marocains et Tunisiens. Rares sont les régions d'Europe et peut-être même du monde où existe un phénomène comparable de contacts intra-maghrébins dans un périmètre aussi restreint.* » écrit M. REEBER (p.13).

Cette situation est variable au sein même du territoire alsacien. La plus forte présence de population turque dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin se traduit notamment par des écarts importants entre la situation de Barr, pour schématiser, et celle de Wittelsheim. Sur le plan de l'islam, la structuration des communautés turques et maghrébines (les deux principales) n'est pas identique. Un certain nombre de facteurs contribuent effectivement à marquer l'importante **hétérogénéité de l'islam en Alsace**. L'origine nationale est souvent à mettre en lien avec une organisation différente : des réseaux ayant des liens plus ou moins marqués avec le pays, une

³⁴ Op. cit., p.26.

proximité de l'expression culturelle et politique différente, des rapports historiques pluriels avec le pays d'accueil, etc.

Dans le même sens, les **influences politiques des pays d'origine** de la population issue de l'immigration sont diverses. Franck FREGOSI explique que l'Alsace n'est pas exempte de remaniements de sphères d'influence. Ainsi, « *On assiste à une montée de l'élément marocain dans la présence sur le terrain. Il existe des stratégies officieuses d'Etat pour se positionner, y compris au niveau local* ». Cela se traduit très concrètement par des changements de pouvoirs au sein de certaines associations, comme celle de la rue d'Alembert à Cronenbourg (Strasbourg), « *reprise par les marocains* ». Le politologue estime que « *sur Strasbourg, c'est les stratégies des Etats avant tout. C'est déterminant. L'islam de France est un vœu pieux, au regard de la dimension géopolitique. Il y a une volonté de contrôle de la population par les Etats. De même avec la présence du réseau de la mosquée de Paris à Mulhouse.* »³⁵



Les relations entre l'Alsace et l'islam ne sont pas nouvelles. Malgré cela, de fortes difficultés existent pour mesurer l'évolution de la communauté musulmane, tout comme les autres communautés religieuses d'ailleurs. Il s'avère surtout que l'évaluation quantitative de la population ignore ce qui est sans doute le principal : le rapport des populations de culture musulmane à la religion, ainsi que les modalités de leurs pratiques religieuses.

Les conditions d'existence de l'islam en Alsace sont relativement particulières en raison de plusieurs facteurs. D'une part, le cadre juridique du Concordat place l'islam en position de déséquilibre par rapport aux trois cultes reconnus. Ceci, quand bien même l'islam est la troisième religion, par le nombre de fidèles (environ 85.000), sur le territoire. Par ailleurs, les caractéristiques de l'immigration en Alsace placent notre région dans une situation inédite en France d'importante proximité entre des composantes diverses de la communauté musulmane, mais aussi avec les autres communautés culturelles. Ainsi, cela ne fait que révéler de manière plus crue l'hétérogénéité de l'islam en Alsace, et les enjeux de pouvoir politique qui en résultent.

³⁵ Entretien avec Franck FREGOSI, CNRS, 30 novembre 1997.

L'ORGANISATION DE L'ISLAM DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'islam en Alsace n'est pas à proprement parler un islam d'Alsace. Des courants nationaux ou transnationaux, des orientations politiques ou stratégiques traversent les communautés musulmanes. De même, les structures locales de l'islam étant fondées sur des réseaux associatifs, commerciaux, etc., il apparaît que la situation en Alsace n'est pas véritablement spécifique, mis à part les quelques traits de caractère et le contexte particulier décrits précédemment.

Dans les « banlieues » : un islam spécifique ?

Cette étude vise notamment à mettre en avant quelques éléments de comparaison entre l'islam dans les « banlieues » et celui qui existe dans un certain nombre de villes moyennes en Alsace. Les données relevées ne permettent pas une généralisation pour l'ensemble du territoire, en raison d'une part de limites méthodologiques, et d'autre part de différences locales parfois importantes.

Cependant, il ressort clairement de l'enquête de terrain que la situation de l'islam dans les quartiers concernés par la politique de la ville n'est pas, du moins à l'heure actuelle, fondamentalement différente de celle de l'islam en milieu un peu plus « rural ». Les grandes lignes restent les mêmes, les questions identiques, et, nous le verrons, les choix politiques tout à fait comparables. **Pour caricaturer, il ne semble pas qu'il existe pour le moment en Alsace un « islam des banlieues », identifiable par des traits qui seraient propres à l'expression de l'islam dans les quartiers d'habitat social.**

Mais, et c'est important, des différences se dessinent, non pas tant entre les territoires bénéficiant d'une procédure dans le cadre de la politique de la ville et les autres, mais entre les grands centres urbains (Strasbourg et Mulhouse) et les autres communes. Les différences observables sont essentiellement dues, à notre avis, à une approche différente du phénomène, et non pas à une manifestation spécifique de celui-ci. La seule hypothèse que l'on peut formuler en ce sens serait peut-être qu'il existe une demande d'islam potentiellement plus forte dans les villes où existent des quartiers d'habitat social que dans les autres villes. En effet, les politiques de peuplement ont souvent conduit à une relative concentration de personnes originaires de pays à forte population musulmane. Mais, nous le verrons dans la deuxième partie, les choix politiques en faveur de l'expression de l'islam ne reflètent apparemment pas cela.

Les autres différences observables sont proprement locales. Elles sont à mettre en corrélation avec les politiques des communes et avec les orientations des communautés.

→ Nous nous pencherons ici surtout sur la manière dont l'islam existe dans les quartiers observés. La relative absence de spécificité nous conduira souvent à généraliser un propos, en comparaison avec les situations dans les villes moyennes. Le cas échéant, s'il existe des particularités locales, ou des situations qui semblent propres aux territoires prioritaires de la politique de la ville, celles-ci seront bien évidemment mentionnées. Mais pour le reste, les constats dressés sont assez peu originaux, au regard de la situation générale de l'islam en Alsace.

L'organisation de l'islam se traduit concrètement par l'existence de structures et de réseaux (associations, commerce, lieux de cultes), et par l'expression de débats et la manifestation de comportements qui renvoient aux manières de vivre l'islam. Cette organisation est donc le résultat d'une interaction entre des éléments d'organisation collective et la relation des individus à cette religion-culture.

→ Il est certes artificiel de séparer les différentes structures : associations, lieux de culte, commerces. Il existe entre elles des liens qui parfois ne permettent pas de les différencier. Mais cette démarche permettra d'abord de mieux identifier les différents types de structures qui peuvent aussi exister de manière indépendante.

Les associations de l'islam

La loi du 9 octobre 1981 a changé l'organisation du monde associatif en autorisant la libre création d'associations par des étrangers.³⁶ Auparavant, le modèle associatif des immigrés était essentiellement calqué sur la constitution d'amicales.

Sur les 324 associations issues de l'immigration recensées en 1994, la majorité ont été créées par des populations issues des courants migratoires récents. A ce titre, la communauté turque est à l'origine de 19% de ces associations et 27,5% émanent de la communauté maghrébine.

Une orientation culturelle limitée

« Certaines associations ont une finalité culturelle, qui repose sur la création d'un lieu de prière ou sur l'enseignement religieux (12%) » analyse Murielle MAFFESSOLI.³⁷ Cela signifie que les associations à caractère culturel ne représentent qu'une minorité de l'investissement des populations immigrées dans le monde associatif. Michel REEBER, citant le travail de l'universitaire Robert HEES, explique que les associations islamiques ne représenteraient que 3,52% des associations à dénomination religieuse implantées dans le Bas-Rhin en 1991.³⁸ **Le caractère social ou socioculturel reste prédominant.** C'est l'une des raisons pour lesquelles il est difficile d'évaluer le nombre d'associations ayant effectivement des activités liées à l'islam.

Les noms de ces associations ou leurs statuts ne sont pas toujours très explicites. Ceci peut s'expliquer autant par des orientations plurielles (sous une dénomination large), que par la volonté de ne pas rendre l'islam trop visible, ou encore, éventuellement, par la possibilité de solliciter des subventions dans le cadre d'actions plus culturelles. Certaines personnes estiment qu'un certain nombre d'associations cherchent ainsi à profiter des subventions du FAS.

Le plus souvent, c'est la première raison qui prévaut. Cela signifie **que les actions en faveur de l'islam sont le plus fréquemment couplées d'une action sociale, socioculturelle ou éducative** qui a un certain impact sur les communautés.

Il reste à noter la présence d'associations nationales qui sont l'émanation de mouvements transnationaux. Foi et Pratique par exemple a des implantations locales, comme dans le quartier Bourtzwiller à Mulhouse. Ces mouvements peuvent se caractériser par une démarche prosélyte en particulier en direction des jeunes désœuvrés des quartiers populaires.

³⁶ Auparavant, la création d'associations étrangères était largement restreinte et encadrée. Un décret-loi datant de 1939 subordonnait leur constitution à une autorisation préalable du Ministère de l'Intérieur.

³⁷ INSEE/ORI, *Chiffres pour l'Alsace « Une vie associative dynamique »*, p.53.

³⁸ Michel REEBER, op. cit., p.244. D'après Robert HEES, *Le phénomène associatif religieux dans le département du Bas-Rhin de 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat en droit canonique, Strasbourg 1991.

Une structuration très floue

L'existence de prosélytisme ainsi que le décalage entre une dénomination souvent généraliste et des activités d'ordre cultuel sont souvent vécus comme une absence de clarté par les acteurs de la politique de la ville. Ceux-ci nourrissent du coup des soupçons à l'égard de stratégies jugées « louches », visant à détourner l'attention de la réalité des activités associatives. « *Elle se revendique de l'islam, mais ça n'a jamais été mis dans ses fondements.* » (Agent technique)

Autre exemple, à Bourzwiller (Mulhouse) « *On a retrouvé des courriers envoyés au Maire avec la double en-tête : 420/Foi et Pratique. C'est toujours les mêmes personnes. Mais on n'a jamais eu les statuts de Foi et Pratique. Dans un compte-rendu d'Assemblée Générale de l'association 420, ils faisaient référence à Foi et Pratique. Il existe une ambiguïté sur l'existence juridique de l'association. Elle existe au moins dans les courriers et dans les pratiques. Elle existe, mais elle n'est pas allée jusqu'au bout dans les statuts.* »

En fait, le flou qui entoure ces associations n'est souvent pas tant dû à une stratégie politique ou financière machiavélique qu'à des montages quelque peu alambiqués : sur le plan financier et statutaire, les chefs de projets et autres chargés de mission de quartier sont confrontés à des situations associatives souvent très différentes de la « normale ».

Les associations peuvent fonctionner un peu « à la bonne franquette », sans se préoccuper des règles attendues de par la loi française. « *L'association n'a pas de financement. C'est les cotisations, et le soutien scolaire : les familles paient 30 F par mois de la main à la main. Il n'y a pas de facture, pas de compta.* » (Agent technique)

« *Ca m'a frappée en arrivant, le lieu de culte n'avait pas de statut. Je leur ai proposé de monter une association pour avoir un représentant. Aujourd'hui, il n'y a pas l'ambiguïté d'un lieu de culte où on ne sait pas comment il est organisé* » (Agent technique)

Le mélange du culte et de la culture

Les associations sont la plupart du temps à la fois cultuelles et culturelles. D'où souvent une appellation assez large (« culturelle ») pour englober les deux facettes de la culture musulmane. Concrètement, la grande majorité des associations autour de lieux de culte sont investies directement dans des activités sociales, socio-culturelles ou culturelles. Cette diversité d'activités existe souvent au sein des mêmes locaux. Dans les petits locaux, une salle peut servir à la fois à la prière et aux activités de rencontre, de cours les plus divers...

La plupart du temps, les musulmans ne se satisfont pas d'un espace multi-activités. Pourtant, comme l'explique cette personne musulmane, la séparation n'est pas fondamentalement une affaire de religion : « *J'ai lu, je me suis penché pour voir ce que c'est les mosquées. A l'origine, au prophète, le lieu était pour toutes choses. Après la prière, on peut faire autre chose. Mais pour les gens, prier c'est prier, ils ne veulent pas mélanger.* » C'est la raison pour laquelle, comme nous le verrons, les premières demandes émanant des petites associations visent à obtenir un local qui permette une séparation des activités cultuelles et culturelles.

Les activités associatives

La majeure partie des associations de l'islam gèrent un local de prière. Ce n'est pas toujours, historiquement, leur première fonction, mais la plupart ont dû, avec la demande, en organiser un. Il existe encore quelques associations qui n'ont pas de lieu de culte et parfois pas de locaux indépendants. Comme nous le verrons ultérieurement, **les conditions matérielles de pratique des activités sont largement médiocres**, en dépit des relations qui se tissent avec les structures de quartier.

Sinon, la première fonction de l'organisation associative est sans doute de permettre la rencontre des personnes, en particulier des retraités qui tentent de structurer leur vie en France sans travail. Les locaux associatifs et culturels comprennent la plupart du temps un espace où l'on peut discuter, boire un thé ou jouer, etc. Parallèlement au souci d'occupation, la rencontre permet aussi un **ressourcement culturel essentiel** pour la population, et pour la structuration de la communauté. *« Grâce à ce local, on se rencontre, on se connaît, on se voit tous les jours. Ça a un rôle primordial pour rattacher les gens, souder. Ça fait aussi les relations parents-enfants. Si un enfant fait quelque chose, on le dit au père... »* (Association)

Parmi les activités citées, il y en a environ trois types :

Celles tournées vers la transmission d'une identité d'origine

- les réunions de famille et les fêtes de la communauté
- les cours de langue d'origine (qui peuvent s'inscrire dans le cadre des ELCO)

Celles tournées vers la pratique religieuse

- les écoles coraniques et la formation religieuse
- le rapatriement des corps
- l'organisation des voyages à La Mecque
- les cours d'arabe (pour le Coran)
- le commerce (il faut distinguer la vente d'ouvrages religieux, à l'image de ce qui se fait dans les églises, du commerce présent dans certains lieux de culte de l'UOIF par exemple)

Celles tournées vers la culture et la situation sociale en France

- les cours d'alphabétisation pour les femmes
- l'aide au logement
- les visites, sorties et découverte de la région ou de la France
- les activités sportives, les activités VVV (Ville Vie Vacances)
- la médiation par rapport aux conflits dans les quartiers
- l'accompagnement et le soutien scolaire (qui est sans doute l'activité la plus développée).

L'émergence d'activités de soutien scolaire dans les associations rattachées à l'islam se fait bien souvent en opposition avec les activités de ce type proposées par les structures socio-culturelles. *« Parallèlement, le responsable du lieu de culte pensait que l'accompagnement scolaire était mal fait par le Centre social et familial. Ils ont estimé qu'il était de leur devoir de s'occuper de l'éducation de leurs enfants »* (Agent technique)

Un conflit peut parfois se nouer autour de cette question : la population estimant que les animateurs sont peu performants, et les structures voyant dans l'irruption de cet acteur non qualifié et préoccupé de ses seuls enfants la manifestation d'une concurrence dictée par un communautarisme parfois rattaché à la religion. *« Ils appellent ça soutien scolaire et activités culturelles avec les jeunes. Moi, je n'ai jamais vu, mais c'est quand même financé par le FAS. Mon avis c'est que tout ce qu'on appelle soutien scolaire c'est des écoles coraniques, un lavage de cerveaux, on essaie d'en faire des militants islamistes. »* (Association)

Mais surtout, loin des conflits de concurrence sur des activités ponctuelles, les **associations musulmanes dans les banlieues ont un rôle de régulateur social que ne se privent pas d'utiliser les agents de la politique de la ville** : *« Ils font de la médiation par rapport aux conflits. C'est une médiation essentiellement à l'égard des jeunes qui n'ont plus de repères. Par rapport aux conflits entre les normes des parents très affichées Maroc et l'avenir en France. Ils ont un rôle vis-à-vis des jeunes de... repositionnement, ils relativisent les valeurs. Ils travaillent en partenariat avec toutes les associations : le Club de prévention, le Centre socio-culturel. On les contacte quand il y a des problèmes. »*

Etat des lieux de culte³⁹

Dénombrement des lieux de culte

A Strasbourg, on dénombre officiellement 13 lieux de culte (sans tenir compte des foyers) ; il y en a 16 à Mulhouse. En dehors de cela, les informations sont recueillies au compte-goutte, à force de croisement de données. **La difficulté reste que les informations recueillies ne coïncident pas systématiquement.** D'après les éléments relevés au cours des entretiens de cette enquête, **il y aurait au moins une cinquantaine de lieux de culte en Alsace.**

Le dénombrement des lieux de culte pose un certain nombre de questions. Les dénominations et les organisations sont ici multiples et ne facilitent ni la comparaison, ni surtout la visibilité de ces espaces. Michel REEBER a montré par exemple que le recensement des lieux de culte islamiques par le Minitel ne donne accès qu'à 6 « mosquées » sur l'Alsace (une à Strasbourg, Haguenau, Thann, Saint-Louis, Colmar et Mulhouse).

Quoiqu'il en soit, **l'existence de mosquées ou de salles de prière n'est pas un indicateur** suffisant pour mesurer la pratique de l'islam. En effet, l'émergence de lieux dépend tout autant de l'organisation des communautés que de la politique des bailleurs ou des municipalités. Or, certaines d'entre elles choisissent de bloquer l'expression visible de l'islam, en usant de leur droit de préemption.

Parallèlement, l'islam des appartements existe toujours. Quand bien même il existe un lieu de culte permanent dans la commune (voire plusieurs selon les tendances ou les origines ethniques ou nationales) certains musulmans continuent de pratiquer dans l'espace des ménages. **La pluralité des comportements reste de mise :** « *Il y en a qui vont au lieu de prière, d'autres chez eux, d'autres le font pas.* » (Agent technique) **La question des lieux de culte ne peut donc résumer à elle seule la pratique d'islam.**

Par ailleurs, la période du Ramadan suscitant une demande de locaux très importante, de nombreux lieux deviennent les « mosquées d'un jour », remplissant cette fonction de manière temporaire. Bref, le repérage des lieux de culte est d'autant plus malaisé que même les lieux de culte permanents n'offrent souvent pas de grande visibilité.

Une absence de visibilité

Rares sont les lieux de cultes qui sont affichés comme tels. Il n'est qu'à passer rue Thiergarten à Strasbourg, rue de la Rochelle à Bourzwiller à Mulhouse ou encore rue des Vosges dans le quartier Chêne-Hêtre à Illzach pour se rendre compte qu'on ne peut pas repérer les lieux où s'exerce le culte musulman.

La visibilité ne se manifeste pas plus dans les banlieues des grandes villes que dans les villes moyennes comme Saint-Louis ou Mutzig. A l'exception d'une ou deux grandes mosquées, (comme celle de l'impasse du Mai, à Strasbourg) **ces espaces sont, urbanistiquement parlant, invisibles.** Si les lieux de culte sont en général plutôt connus des agents techniques de la politique de la ville, ils ne sont pas identifiables comme tel par celui qui n'en connaîtrait pas au préalable l'existence. L'islam cultuel se cache (ou est caché). « *C'est ouvert à toute personne qui le connaît. C'est identifié par les membres de confession musulmane. Mais je suis curieux de savoir si la population autochtone connaît l'existence du lieu. C'est au fin fond de Brossolette, personne ne va là-bas.* »

³⁹ Nous emploierons indistinctement les vocables de lieu de culte, lieu de prière ou mosquée pour désigner des lieux collectifs organisés pour accueillir des fidèles à l'occasion des prières. Il faut garder en mémoire le fait que la pratique du culte existe aussi très fortement dans les appartements, servant parfois de micro lieu de regroupement pour le voisinage direct.

Même la fréquentation des lieux par une population quasi essentiellement maghrébine, africaine ou turque n'est pas une garantie de visibilité, tant la pratique est discrète : « *On s'est rendu compte que beaucoup ne connaissaient pas le lieu de culte. Donc, ça montre que ça ne dérangeait pas. Ils sont discrets, même plus que les sorties d'église.* » Le moyen d'identifier les lieux le plus efficace est sans conteste le bouche-à-oreille. On trouve en un instant l'information auprès des jeunes du quartier de la Meinau, qui vous indiquent comment rejoindre le lieu de culte de l'association Eveil, 43 avenue de Normandie.

Faisant état des difficultés à obtenir les informations concernant le culte musulman, Michel REEBER constate que « *le grand public ne peut, ni par les informations religieuses transmises par la presse – à l'exception des horaires des prières que publie chaque semaine la Mosquée de Strasbourg dans les Dernières Nouvelles d'Alsace –, ni par l'annuaire téléphonique, ni par les dépliants fournis par les municipalités, obtenir des informations exhaustives sur l'implantation des lieux de culte islamiques en Alsace. Cette situation signifie-t-elle que la communauté musulmane d'Alsace soit encore en phase de recherche de sa visibilité ? Y a-t-il une volonté de discrétion, voir une peur de s'afficher ?* » (p.247)

Cette absence quasi totale de visibilité correspond à la première étape de l'émergence de l'islam des lieux de culte. La visibilité prendra sans aucun doute une dimension différente lorsque le culte musulman ne sera plus l'objet premier des fantasmes. On peut d'ores et déjà observer que **certains lieux** (turcs notamment) **commencent à sortir de l'anonymat**. La mosquée turque de la Meinau à Strasbourg (route de la Fédération), a installé un grand panneau visible depuis la rue, indiquant la présence d'une mosquée. A Mulhouse, Laurent MULLER remarquait qu'au centre culturel turc de la caserne Lefèbvre, « *sur le mur de l'entrée du bâtiment principal, un petit panneau indique en turc (et en français) l'entrée de la mosquée* ». ⁴⁰

Islam post-cave : le rez-de-chaussée

L'islam n'est pas toujours sorti des caves. Dans quelques quartiers, il occupe encore les « mètres carrés sociaux » des sous-sol, reproduisant avec 20 ans de décalage la situation des anciens centres socio-culturels. Quand les lieux de culte ont été promus de fait à une ascension, ils ne sont guère aujourd'hui qu'au rez-de-chaussée si ce n'est à l'entresol. **Cette situation géographique traduit également l'espace symbolique réservé à l'islam**. A Wittenheim par exemple, ce sont les anciens locaux des poubelles (nettoyés) qui servent à l'abattage rituel du mouton. Mais dans cette petite ville au moins, les musulmans ont réussi à avoir des locaux...

Au niveau des conditions d'exercice du culte, la situation des quartiers d'habitat social n'est pas très différente du reste du territoire. Ni l'existence de lieux officiels, ni la qualité, ni la quantité, ni l'adaptation à la demande ne sont mieux garanties dans les territoires prioritaires de la politique de la ville.

Le recensement des locaux où existent des lieux de culte fait apparaître une grande diversité de situations. Mais, en des termes qualitatifs, **rare sont les locaux véritablement adaptés, spacieux, confortables et ouverts sur le quartier. Les grands locaux se retrouvent quasi exclusivement à Mulhouse et Strasbourg**. De manière générale, ce peut tout aussi bien être : une pièce dans un foyer, un logement en HLM, un local prêté ou loué par le bailleur, un local prêté par les paroisses protestante ou catholique (église St-Nicolas à Haguenau), une cave, une ancienne usine désaffectée rachetée ou louée, une petite maison ou un appartement acheté, un local construit pour l'occasion (en projet dans le quartier de Bourzwiller à Mulhouse...).

⁴⁰ ORI, Etat des lieux sur la question de l'islam à Mulhouse, octobre 1995, p.35.

Les données précédentes sont à mettre en lien avec l'organisation associative des musulmans. Dans le rapport de l'ORI sur l'islam à Mulhouse, Laurent MULLER dresse une ébauche de typologie des associations et lieux de culte. Ils distingue des catégories en fonction des critères suivants : les communautés les fréquentant et le caractère d'ouverture de ces lieux, les activités qui y sont organisées et enfin la qualité des locaux. Ces critères sont d'ailleurs très souvent liés.

Même si la situation dans les quartiers de Mulhouse ne peut être généralisée à l'ensemble des quartiers d'habitat social, cette typologie peut servir de base pour l'adaptation d'une classification donnant un aperçu de l'existant en terme de lieu de culte musulman en Alsace.

Catégories de structures	Caractéristiques (locaux, organisation et activités)	Exemples de localisation*
1 ^{er} groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Mosquées de dimension importante avec un équipement et un agencement de qualité - Plusieurs salles de prière permettant la réunion des hommes et des femmes - Espaces de convivialité et salles réservées à l'enseignement coranique et au soutien scolaire - Activités dépassant parfois largement le cadre local 	<ul style="list-style-type: none"> - Strasbourg, impasse du Mai, route de la Fédération - Mulhouse, rue Schwilgué, rue Neppert - <i>Sélestat, centre culturel turc</i>
2 ^{ème} groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux de culte de dimension assez importante, mais aménagements de moindre qualité que le 1^{er} groupe - Salle de prière unique mais assez grande - Pièces permettant l'installation d'un bureau, et de salles pour les autres activités, le soutien scolaire... - Activités ayant un rayonnement intercommunal ou interquartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Mulhouse : caserne Lefèvre, 4^{ème} DMM - Bischwiller - Strasbourg : rue Thiergarten, Tour des Pêcheurs - Colmar : rue de Logelbach - <i>Gundershoffen (?), Saint-Louis : rue du Ballon**</i>
3 ^{ème} groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Petits locaux de type appartement, éventuellement composés de plusieurs pièces de taille réduite - Activités diverses parallèlement à la prière. Les pièces n'ont pas forcément d'attribution fixe, mise à part la salle de prière (qui peut aussi servir pour d'autres fonctions). - Activités centrées exclusivement sur le quartier (ou sur la commune dans le cas des villes moyennes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Strasbourg : Koenigshoffen, Eveil Meinau, Elsau, ACM Neuhof - Mulhouse : Tendance nationale UIF - Illzach : Chêne Hêtre - Wittenheim : quartier Markstein - Bischheim - <i>Ensisheim, Saint-Louis : rue Mulhouse**</i>
4 ^{ème} groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce en foyers pour «immigrés», dans les caves... - Fonction unique de salle de prière - Il n'y a pas toujours d'association pour gérer le lieu - Le lieu draine une population extérieure à la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Foyers COTRAMI à Bourzwiller et Huningue - <i>Haguenau (église), Illzach-Modenheim (cave)</i>
4 ^{ème} groupe bis	<ul style="list-style-type: none"> - Le lieu est exclusivement destiné à la population locale (voire du foyer) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mulhouse : ANARF, quai d'Oran, rue Hubner - Wittelsheim : quartier Thur - Colmar : avenue de Paris - <i>Foyers COTRAMI à Ottmarsheim et Cernay (?), locaux de Mutzig, Sélestat</i>
5 ^{ème} groupe	Associations existant sans lieu de culte permanent. Elles se réunissent bien souvent chez le Président. Elles peuvent bénéficier le cas échéant d'un lieu de prière à l'occasion du Ramadan ou pour des activités hors culte.	Strasbourg : Montagne-Verte, Mulhouse : Côteaux (en cours)

*La liste n'est pas exhaustive. Par ailleurs, les lieux cités n'ont pas tous pu être visités ; en conséquence, les renseignements ont été fournis par les acteurs rencontrés et le classement proposé ne l'est qu'à titre indicatif.

**En italique, les lieux hors des territoires prioritaires de la politique de la ville

Les grandes tendances des organisations de l'islam

Les lieux de cultes permanents sont gérés par des associations dont certaines sont affiliées à des grands courants politiques ou religieux. Pour les acteurs de la politique de la ville, peu au fait de la structuration de l'islam, les tendances des associations sont expliquées par un dégradé de valeur allant de la laïcité à l'intégrisme.

Le terme laïc s'applique aux associations culturelles strictes, autrement appelées associations communautaires. Elles n'ont parfois aucun lien avec l'islam du culte, mais y sont associées parce qu'elles sont une manifestation de la présence des populations maghrébines, africaine ou turques... « *Ils donnent l'impression de monter une association très laïque, anti-intégriste... Des allures de forte respectabilité. A est athé, kabyle en plus. B aussi est laïc. Ils représentent des idées assez laïques, républicaines.* »

Pour l'approche du culte proprement dit, les personnes rencontrées dessinent deux tendances : « *Il y a une hétérogénéité des pratiques. Il y aurait deux courants : Un doux, régulateur, socialisateur, de préservation d'une identité culturelle islamique. De l'autre côté, un islamisme révolutionnaire dur qui recrute dans les quartiers.* »

Dans la réalité, les choses sont plus subtiles et plus complexes que cela. Sans entrer dans les détails, on peut faire une double observation :

- Un certain nombre d'interlocuteurs distinguent l'islam des Maghrébins et des Africains de celui des Turcs. Les Turcs afficheraient une pratique plus centrée sur leur communauté, en raison d'une part de la non-maîtrise de la langue arabe et d'autre part d'une présence dans les quartiers alsaciens plus récente, induisant des comportements encore largement communautaires. Par ailleurs, les harkis représentent aussi une communauté spécifique. Si la distinction entre Turcs et Maghrébins est largement faite au niveau des agents de la politique de la ville, les populations harkis sont quasiment ignorées. Celles-ci semblent pourtant de plus en plus structurées au niveau de Strasbourg.
- Il y a par ailleurs des courants et des rivalités nationaux. Cela serait plus marqué au niveau du Maghreb, et avec la Turquie. « *Si c'est les Marocains qui sont dominants dans l'antenne d'action sociale ou dans le local de prière, les Algériens n'y vont pas et inversement. C'est un enjeu de pouvoir pas autour de la religion, mais des enjeux nationaux.* » (Elu) Après une période fortement marquée par la présence du pouvoir algérien, le Maroc tendrait actuellement à renforcer sa présence sur le terrain, au point de devenir « *le concurrent de l'Algérie* ».
 - ➔ La différenciation nationale ou ethnique est nettement plus marquée lorsque les communautés musulmanes sont importantes à l'échelle de la ville. Ceci est particulièrement flagrant à Mulhouse. « *A Mulhouse c'est différent de Strasbourg. Ici, l'ensemble de la communauté maghrébine prie dans les mosquées. A Mulhouse, il y a les Marocains, les Algériens, plus la mosquée arabe et turque...* » Dans les petites communes, lorsqu'il n'existe pas aux alentours de lieux spécifiques à une communauté, la cohabitation au sein d'un même lieu semble plus aisée. Sinon, on privilégie la pratique dans la sphère familiale.
- Enfin, il existe des mouvements nationaux ou transnationaux qui structurent en partie les positions et les organisations des associations et des lieux de culte. Plusieurs sont identifiables dans les quartiers alsaciens ; en voici quelques exemples :
 - ➔ Le courant qui se revendique de la **Charte du Culte Musulman en France** est notamment représenté à Mulhouse par la mosquée de la rue Schwilgué. Les liens entre cette association et la mosquée de Paris restent forts. Plusieurs actes symboliques en témoignent : la visite du recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boukabeur, à Mulhouse, dont la presse s'est faite l'écho.⁴¹ Mais aussi la nomination de Kamel CHIBOUT (Président de l'Association des Algériens du Haut-Rhin) au Conseil consultatif des musulmans de France.
 - ➔ Foi et Pratique, émanation française du mouvement transnational *jama'at al tabligh* est implanté à Bourtzwiller, au foyer COTRAMI. Il semble que le mouvement ait été à l'initiative de l'obtention de salles de prières dans d'autres foyers de COTRAMI (Cernay, Huningue, Ottmarsheim). « *Foi et Pratique avait la mainmise sur tous les foyers. Maintenant, il les a perdu. Il garde seulement celui de la Rochelle.* »

⁴¹ Voir par exemple l'article de l'Alsace du 16 mars 1996.

→ Mis à part à Mulhouse (caserne Lefèvre), la Diyanet, tendance turque pro-gouvernementale, semble surtout présente dans les villes moyennes. D'après les informations du Consulat de Turquie, la Diyanet serait présente en particulier dans les villes de Bischwiller, Sélestat, Molsheim et Haguenau. A Colmar (rue de Logelbach), la Diyanet a visiblement perdu (ou pas réussi à prendre) le contrôle d'un lieu de culte : « *Ils ont fait venir un imam à leur charge, parce que l'Etat turc avait fait envoyer un imam, mais ça ne leur convenait pas.* »

→ L'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF), fondée en 1982, et « cherchant à devenir le principal représentant des musulmans en France » est présent notamment Colmar-Logelbach, Mulhouse et Strasbourg, mais aussi à Saint-Louis (rue du Ballon). Mais les organisations rattachées à l'UOIF fédèrent souvent contre elles une série de critiques « *Souvent, la communauté musulmane n'est pas d'accord avec la pratique de Neppert, fédérée à l'UOIF, car l'UOIF installent souvent des commerces. Les musulmans ne sont pas d'accord avec les commerces à proximité. L'UOIF, partout ils installent des boucheries, des librairies...* »

L'organisation religieuse de l'islam

S'il est une question qui mobilise beaucoup, et au-delà des musulmans, c'est celle de l'organisation de la théologie musulmane. Les interrogations des décideurs, comme des acteurs sur le terrain des quartiers focalisent beaucoup sur les moyens d'« *aider l'affirmation d'un islam français* » selon les termes de Jean-Pierre CHEVENEMENT.⁴²

Derrière cela, plusieurs préoccupations existent : celle de contrôler et garantir que les orientations données par les imams soient conformes aux objectifs et aux cadres de la République ; celle de répondre à l'absence d'une élite musulmane locale qui puisse structurer la communauté et la représenter ; celle de rendre indépendante l'expression de l'islam à l'égard des puissances étrangères.

Le projet TROCME qui répondait notamment à ces objectifs a fait couler beaucoup d'encre. Il n'est pas question d'y revenir ici. Mais il faut remarquer que le débat, qui a largement dépassé le cadre strasbourgeois (articles nationaux...) a des échos au niveau des acteurs de la politique de la ville. Un certain nombre ce sont positionnés relativement au débat. D'autres ont expliqué avoir repéré des velléités d'organisation au niveau local, pour pallier à l'absence de cadre de formation. « *Il y a un groupe qui voulait créer une université de théologie... L'islam dur, ils voulaient faire avec leurs moyens. Quelqu'un de Mulhouse voulait monter un projet à Strasbourg, prendre les enfants ici et les mettre en internat là-bas.* »

Existence de réseaux locaux

De manière très simple, on assiste à des regroupements autour des lieux de culte existant, amenant des déplacements d'une partie de la population musulmane dans un rayon pouvant atteindre une trentaine de kilomètres. Ces déplacements se justifient soit par l'absence de lieu de culte de proximité, soit par regroupements affinitaires d'ordre familial ou communautaire. « *A Wittenheim, il y en a qui viennent de Bourtzwiller, Kingersheim (il n'y a pas de lieu de culte), Ensisheim. Ils viennent par affinité personnelle, familiale.* » Ces déplacements témoignent simplement de l'importance de la rencontre autour du lieu de prière. On n'y vient pas seulement pour prier, mais aussi pour retrouver des connaissances et donc entretenir un réseau relationnel.

→ Il faut remarquer que ces déplacements se font parfois à double sens. C'est particulièrement flagrant avec le cas de Bourtzwiller qui draine une population extérieure au quartier (ou à la ville de Mulhouse), et qui, en même temps, est le lieux de départ de migrations pendulaires vers Wittenheim, Illzach, etc.

⁴² Allocution de monsieur Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, à Strasbourg, le 23 novembre 1997.

Des réseaux interrégionaux ou internationaux

Outre ces réseaux de rencontres, il existe d'autres formes de structuration plus centrées sur la religion. De nombreux agents techniques ont observé concrètement les manifestations d'organisations interrégionales ou internationales. Les informations relevées à travers l'enquête **ne permettent pas d'affirmer que ces réseaux soient plus implantés dans les banlieues que dans le reste du territoire.** Il semble que ce phénomène existe de manière uniforme. « *Ils s'organisent très très bien. Il y a une évolution depuis 5-6 ans, une organisation en Allemagne qui est allée jusqu'ici. Je connais des populations turques qui vont jusqu'à Cologne pour participer...* » (Association)

« *Il paraît qu'à Nancy, il y a un centre culturel turc. Je sais que des enfants vont là-bas et font l'école coranique. Les garçons d'un côté, les filles d'un côté.* » (Agent technique) D'après Franck FREGOSI, le Centre Culturel Turc de Nancy appartiendrait à la mouvance Suleymanci. Ces réseaux sont principalement le fait des Turcs, dont la Diaspora est très organisée. Il semble qu'il n'existe pas en Alsace de réseaux du même type (en tout cas sur le plan de la formation) pour les communautés maghrébines. Ce qui ne signifie pas qu'il y ait absence de mouvement et de circulations individuelles.

Au-delà des divergences, des tentatives de coordination

Comme nous l'avons vu, il existe de grandes divisions liées à des rivalités nationales, des orientations politiques opposées, des clivages dans les modes de pratiques, mais aussi éventuellement des conceptions philosophiques de l'islam divergentes. Cependant, Franck FREGOSI estime que, malgré cela, l'Alsace connaît « *un climat associatif pacifié* ». ⁴³ Plus encore, il existe des relations entre les associations tendant vers la formalisation de structures coordinatrices. Cette situation est, selon le politologue, « *une spécificité de l'Alsace* ». ⁴⁴

Au départ, **c'est l'existence d'une coordination des groupes islamo-chrétiens qui aurait amené les musulmans à devoir organiser leur représentation.** Il semble donc que le travail de rencontres entre Chrétiens et Musulmans, souvent dans les quartiers sensibles des grandes agglomérations alsaciennes, a été à l'origine de l'initiative de coordination des musulmans. Il existe à ce niveau une différence évidente entre les grandes villes (Mulhouse et Strasbourg, et éventuellement Colmar) et les autres. La présence d'une importante population musulmane, et donc d'une pluralité d'associations et de lieux de culte, pose des questions différentes. C'est la raison pour laquelle **les essais de coordination formalisés ne se retrouvent pas dans les villes plus petites, où le débat n'a pas la même échelle.** Ce n'est pas là une spécificité des territoires prioritaires de la politique de la ville, mais bien un contexte local souvent indépendant des procédures de soutien aux quartiers d'habitat social.

« *Ainsi, à Strasbourg, les associations responsables d'un lieu de culte ont entrepris depuis au moins 1990 de coordonner leurs actions sur des objectifs communs (célébration du Ramadan et organisation des prières des deux Aïd, problème du hallal dans les établissements publics, carrés musulmans dans les cimetières...) et se sont dotés par la même occasion d'une structure informelle en cours d'institutionnalisation, le Conseil de coordination des associations islamiques de Strasbourg.* » écrit F. FREGOSI (p.36.)

A Mulhouse, c'est une histoire à rebondissement qui, depuis 1990, fait exister officiellement la question d'une coordination. Sur la base d'un projet de grande mosquée, la Ville et ses partenaires ont entamé « *un large processus de concertation* » avec « *les associations*

⁴³ F. FREGOSI, L'islam en terre concordataire, Hommes & Migrations n°1209, septembre-octobre 1997, p.36.

⁴⁴ Entretien avec Franck FREGOSI, CNRS, 30 octobre 1997.

musulmanes, des individus motivés et les représentants des trois cultes concordataires », explique Dominique CAPRILI.⁴⁵ « L'objectif clairement affiché résidait dans la création d'une « instance fédératrice, ouverte à l'ensemble des musulmans se réclamant d'un islam tolérant, compatible avec l'esprit de nos institutions et indépendant de toute tutelle étrangère ». Quelques mois plus tard, un protocole d'accord portant sur la création d'une structure de coordination et de gestion bicéphale fut trouvé. Un Conseil Islamique de Mulhouse (CIM) regroupe les associations musulmanes, des membres individuels et d'honneur. Une association des amis du Conseil Islamique de Mulhouse (AACIM) (...) a pour mission de supporter tous les droits et toutes les obligations liés à la gestion matérielle d'un lieu de culte provisoire, et de coordonner le projet de construction d'une mosquée en liaison avec le CIM. »

Mais, le blocage du fonctionnement du CIM à la suite de divergences internes aux musulmans (sur les questions de représentativité, de conceptions opposées, de maîtrise différente des enjeux, etc.) a amené **un essoufflement de la tentative mulhousienne. Aujourd'hui, cette expérience a laissé place à une Coordination des musulmans de Mulhouse** regroupant la plupart des associations islamiques de la ville.

Islam du commerce ou commerce de l'islam ?

Le commerce lié à l'islam se résume, pour beaucoup d'interlocuteurs, à la viande *halal* et éventuellement aux librairies islamiques. Les épiceries orientales sont le plus souvent associées à une manifestation strictement culturelle, ce qui montre que **la plupart des acteurs de la politique de la ville considèrent l'islam sous l'angle quasi exclusif du culte, en séparant culturel et culturel.** « *Des activités commerciale, pas à ma connaissance. Il y a des boutiques qui vendent des produits en provenance du Maghreb. Mais de là à dire que c'est l'islam. Ils vendent aussi bien de la teinture pour les cheveux que de la viande halal. Il y a un resto turc, fréquenté exclusivement par des hommes, donc assez traditionnel, mais de là à s'afficher islamiste...* » (Agent technique)

Par contre, lorsque des commerces sont directement associés à l'islam, ils peuvent susciter des craintes. « *Je n'ai jamais entendu que c'est au nom de l'islam. Ils semblent plutôt être des gens ouverts à l'intégration. Par contre, l'Unico, tenu par un Turc, est plus identifié comme un lieu à coloration musulmane. Avec le changement de propriétaire, il y avait des craintes de ce qui viendrait. On a appris que c'était une famille turque. Le magasin a été agencé différemment, un changement de produits. L'atmosphère étant plus... Il y a moins de produits, la manière dont le magasin est agencé...* » (Religieux)

Des banlieues passablement désertées

Aux dires des personnes rencontrées, on retrouve peu de commerces liés à l'islam dans les quartiers périphériques, mis à part peut-être une petite épicerie locale. L'image qui ressort est plutôt celle d'**une concentration en centre-ville des döner kebab et autres hallal business.**⁴⁶ « *Il y a dans le centre-ville beaucoup de petits boui-boui, genre kebab... alimentaires.* »

Les commerces sont installés dans l'espace urbain qui draine la plus grande partie de la population. **La faiblesse de commerce de proximité dans les banlieues provoque donc des mouvements de population des quartiers périphériques vers le centre.** « *Dans ce quartier, c'est fort, il y a une implantation de l'islam à tous les niveaux. C'est pas un hasard, c'est le*

⁴⁵ Mulhouse et ses musulmans, in *Hommes & Migrations* n°1209, septembre-octobre 1997, p.51.

⁴⁶ Selon l'expression de Franck FREGOSI, *Hommes & Migrations*, op. cit.

centre-ville, qui accueille toutes les personnes. Il y a des gens qui viennent de l'extérieur pour fréquenter le café, pour faire leurs achats, pour aller au lieu de culte. » (Agent technique)

Inversement, pour palier à la « désertion » des quartiers périphériques, il y a, surtout dans les villes moyennes, **des réseaux de commerce ambulants** qui permettent d'alimenter les familles, comme ici à Wittelsheim : « Il y a un « bazar », qui a ouvert en plein centre il y a environ deux ans. Sinon, les marchands passent : des Turcs, marchands d'herbes... (épices) C'est pas directement autour de la culture, livres. » (Association) « Il y a des voyageurs itinérants. Ils vendent des vêtements, des tapis, par commerce itinérant. Mais c'est lié à une culture plus qu'à la religion. Ils ont leurs propres réseaux : les banques, le halal... » (Agent technique)

Une organisation bien structurée

Le commerce autour de l'islam est bien structuré. Même si la dimension d'organisation n'atteint pas celle des supermarchés, il est évident qu'il existe des réseaux, dépassant parfois le cadre régional. Il existe **des centrales d'achats comme par exemple à Reichstett en Alsace, ou en Allemagne, qui alimentent les épiceries et petits commerces alimentaires** : « Dans le domaine économique, la famille s'approvisionne en Allemagne. Pas à la centrale de Reichstett. (fournisseur installé dans la zone industrielle où les petits magasins turcs vont chercher l'alimentation). »

Par ailleurs, Franck FREGOSI relevait l'existence « depuis février 1994, d'une société de pompes funèbres musulmanes, qui prend en charge tous les aspects religieux et rituels de la mort en islam, ainsi que la garantie-obsèques. Sa sphère d'intervention géographique couvre l'Est de la France. (...) Une autre société de ce type existe aussi à Mulhouse. »⁴⁷

Mais les organisations existantes ne semblent pas toujours couvrir l'ensemble du territoire, et malgré cela, il existe, au niveau des quartiers des villes moyennes, des difficultés à assurer un commerce de produits halal. C'est en tout cas ce qui est mentionné, notamment à Wittenheim : « Il y a une famille turque du quartier qui a créé une épicerie. Ils voulaient vendre de la viande halal. Ça a posé problème à cause de la chaîne du froid. Il y a un camion qui vient chaque semaine pour vendre de la viande halal. Il y a une autre épicerie, mais sans viande. C'est beaucoup trop difficile à faire. » Là encore, face aux difficultés à organiser le commerce au niveau local, on peut constater qu'**il existe une organisation itinérante qui semble couvrir, du moins relativement, la demande.**

Enfin, certains interlocuteurs observent des liens entre commerce et financement de l'islam. A Mulhouse, par exemple, certains estiment que le *buziness* apporte sa contribution au culte : « On utilise les lieux de commerce pour financer l'islam. Ils montent, essaient d'acheter des lieux grands pour créer une association. Ou ils créent leur petit commerce pour financer l'islam. Ces gens sont capables de donner leur salaire pour l'islam. Les femmes aussi font du crochet... qu'elles vendent à la kermesse pour participer. »

L'islam comme faire-valoir

L'islam est une valeur. Elle est pour une partie de la population musulmane un gage de confiance et de qualité. Cette situation est l'occasion ici ou là d'un commerce intéressé. C'est en tout cas ce que l'on analyse au niveau de Bourzwiller. « Au niveau commerce, il s'est ouvert une boucherie à côté de l'Espace Développement. Les repreneurs de la boucherie sont annoncés comme pratiquants du lieu de prière. Quand ils ont fait les démarches, ils sont venus avec l'imam. C'est deux jeunes avec un adulte boucher. Ils ont annoncé qu'ils avaient une boucherie halal. Ils affichent leur croyance comme gage de respect des règles du Coran. Mais disant aussi que la boucherie n'est pas un lieu de propagation de l'islam. »

⁴⁷ Ibid, pp.40-41.

A côté de cela, il y a les organisations souvent liées à l'UOIF qui installent des commerces à proximité directe des lieux de culte. Cette situation génère des réactions aussi bien d'une partie de la population musulmane (« *On est contre le commerce.* » - Association) que, parfois, des collectivités locales : « *Au début, un marchand turc a essayé de faire du commerce... On a dû lui dire : C'est des locaux associatifs...* » (Elu)

A Mulhouse et à Strasbourg, par exemple, on remarque qu'il existe des organisations autour de l'accompagnement au pèlerinage. Plusieurs agents techniques de la politique de la ville ont estimé que les objectifs sous-jacents à cette pratique sont de l'ordre du **profit financier**. Au niveau de certaines associations musulmanes, la réaction est similaire, mais on reporte « l'accusation » systématiquement sur l'UOIF. « *Le pèlerinage, il y a certaines mosquées qui le font, mais souvent avec des associations communautaires. Au niveau de l'association, on essaie de le faire depuis 5 ans avec une agence. Il faut que ce soit un musulman qui soit là-bas. Nous, on choisit une personne qui connaît bien la Mecque, qui peut les assister. On fait un premier stage avant de partir. L'imam ici fait passer comme un test aux gens qui étaient déjà à la Mecque, leur montre comment faire les rites. Plus un stage pour ceux qui partent. Les fonctionnaires qui sont dans les agences de voyage cherchent quelqu'un pour pouvoir accompagner. L'UOIF le fait avec des autocars, et là c'est à but commercial. Ils l'organisent eux-même car ils n'ont pas de licence de voyage.* »

Expressions et manifestations de l'islam

L'utilisation de l'image de l'islam

L'utilisation de l'islam comme faire-valoir n'est pas propre à une certaine partie du commerce. Elle se retrouve aussi dans l'expression de l'islam, chez les jeunes comme chez les adultes. « *Quand on discute avec les jeunes, on se rend compte qu'ils sont très embrigadés. On a droit au discours : Seul Dieu est grand, vous n'avez rien à dire.* » (Bailleur) Cette interprétation d'un effet du prosélytisme peut tout aussi bien refléter une utilisation stratégique de l'islam : **l'invocation de Dieu est instrumentalisée, pour échapper à la contrainte (temporelle)** des adultes, et ici en l'occurrence du bailleur. Cette instrumentalisation d'éléments extérieurs pour refouler la contrainte est fréquente au sein de la population jeune des « banlieues ». ⁴⁸

Il faut cependant remarquer qu'elle sert aussi aux adultes dans leurs « négociations » avec les bailleurs : « *On a eu une lettre, mais c'est plutôt une pression disant : la religion interdit que les enfants de sexe opposés couchent dans la même chambre. C'était pour avoir un logement plus grand.* » Ceci contribue à générer une méfiance de la part des acteurs de la politique de la ville. L'utilisation de l'islam comme faire-valoir confirme des analyses suspicieuses à l'égard des manifestations visibles de l'islam.

L'islam des foulards ou l'autonomie des jeunes filles

Le port du foulard reste l'un des premiers éléments de visibilité de l'islam dans l'espace public. Il est même, pour les personnes rencontrées, un signe qui leur sert de baromètre pour mesurer l'islamisme. « *Il y a un développement de l'islam, mais pas plus de foulards, pas d'augmentation des débats sur la religion... pas de discours pro-islamistes.* »

⁴⁸ C'est particulièrement le cas au niveau du phénomène de discrimination et du racisme. Ceux-ci deviennent des arguments de pression. Voir l'étude de l'ORI : Les discriminations raciales dans l'accès à l'emploi des jeunes, Cahier de l'Observatoire n°22, novembre 1997.

Les polémiques ardentes et récurrentes qui lui sont associées ont à l'évidence pollué le débat et l'interprétation de ce signe évidemment ostentatoire. Il est à ce titre mal vu, et surtout mal appréhendé par les acteurs que nous avons rencontré.

Les jeunes filles doivent faire face aux transformations de la cellule familiale, aux contraintes éducatives qui pèsent sur elles et aux difficultés que représente une intégration qui synthétise deux cultures. Bien entendu, la situation dépend de la capacité de la famille ou de la communauté à gérer les tensions culturelles. Les tensions sont d'autant plus dures que la famille reste sur un modèle social et culturel transplanté. Plus il y a une intégration familiale, moins ce choix est brutal. Inversement, « *moins la communauté est apte à porter assistance à ses membres et à régler leur existence quotidienne et leur rythme de vie, plus elles devient répressive pour ses membres les plus faibles, tous les maux de lunivers se projetant sur eux.* » explique Fahrad KHOSROKHAVAR.⁴⁹ C'est ainsi que l'on peut comprendre la réalité brutale que représente l'« affaire Nazmyié ».

Dans cette situation, les jeunes filles choisissent bien souvent entre deux voies opposées.

- Dans un cas, elles adoptent les normes de la société française et opèrent une rupture plus ou moins importante avec le milieu familial et communautaire. Elles choisissent une **intégration plus influencée par la culture française**. C'est le modèle-type du mouvement « étiqueté » comme celui des « beurettes ». Si l'on veut se référer aux grands concepts de la synthèse culturelle, on peut dire que cette forme d'intégration tend vers l'assimilation.
- Dans l'autre cas, elles adoptent « *une islamité qui les met en porte-à-faux avec la société française, mais leur permet de trouver une parade aux limitations vexatoires que leur imposent leurs parents, tout en se dotant d'une identité donnant sens à leur vie.* » Le **choix d'intégration donne cette-fois priorité à un modèle culturel d'origine familiale. Cette forme d'intégration utilise un vecteur d'expression communautaire.**

Sauf quelques cas, ces deux modèles sont de l'ordre de l'intégration. Ils ne représentent certes pas l'idéal philosophique dont sont porteurs les acteurs de la politique de la ville rencontrés - sans doute, parce que cet idéal est utopique - mais ils sont deux formes différentes de la synthèse.

Le problème est qu'actuellement, **le premier modèle devient de plus en plus difficile à réaliser, a fortiori pour les populations résidant dans des banlieues lourdement stigmatisées, parce que l'image de la France n'est plus celle d'un pays d'intégration mais celle du rejet.**

La hantise du foulard

Le regard que portent les acteurs que nous avons rencontrés sur le foulard associe les jeunes filles qui le portent à une manifestation de l'islamisme radical et anti-laïc. « *Depuis dix ans, il y a une augmentation du nombre d'enfants portant le foulard. Mais il y a aussi le chador total qui couvre complètement. Il y a une augmentation, mais sa signification, je ne la connais pas. Ça n'existait pas il y a dix ans, maintenant, il y en a au moins trois. Intégrisme ou pas intégrisme, j'en sais rien. Est-ce que c'est la base d'une action politique, du prosélytisme ?* » (Agent technique)

Les jeunes filles portant le *hijab* sont considérées comme prisonnières d'un système de domination attribuant un pouvoir exclusif à l'homme. « *On a l'impression que la femme est soumise à l'homme dans leur culture. Pour nous, la femme est l'égale de l'homme.* » Selon qu'elles revendiquent ou non le port du foulard, elles sont étiquetées différemment :

⁴⁹ Op cit., p.124.

- Celles qui portent le foulard sans avoir un discours le revendiquant sont perçues comme **victimes d'un carcan culturel et religieux jugé archaïque**. Elles symbolisent pour les non-musulmans l'incapacité à remettre en cause un modèle jugé discriminatoire. (*Ce serait bien qu'ils arrivent à prendre ce qui est chez nous, ce qui est un peu plus avancé : les femmes, la laïcité... - Agent technique*)
- Celles qui revendiquent le port du foulard comme expression de leur identité islamique sont assimilées à des islamistes radicales, prosélytes, inconscientes des bienfaits de la laïcité républicaine. **Elles sont étiquetées comme actrices de ce système.**

Les acteurs de la politique de la ville, en particulier les agents techniques en contact avec cette population, refusent cette acceptation (passive voire active) de ce qui, pour eux, représente un symbole de soumission à un modèle social archaïque. Ils souhaiteraient en fait que les jeunes filles revendiquent une distance face à ce modèle. Ce faisant, ils ont implicitement en tête le modèle des « beurettes », qui est censé représenter une intégration libératrice du joug familial.

En les prenant pour islamistes radicales, ils ignorent non seulement les contraintes qui pèsent sur les jeunes filles, mais aussi leurs stratégies identitaires. Surtout, ils les enferment dans une image négative qui ne peut que les acculer à une revendication plus vigoureuse du modèle qu'elles ont choisi. Même si ce choix est dépendant de contraintes très fortes, il est bien souvent un choix qui permet à ces jeunes filles de se construire un espace d'autonomie.

L'organisation de l'islam dans les banlieues ne présente pas de radicale spécificité. Au contraire, même sur le plan commercial, l'islam est nettement plus visible au centre des agglomérations que dans les quartiers d'habitat social, par exemple. Les différences observables tiennent plus à des organisations locales, et surtout, à une question de taille des communes et d'importance de la population musulmane qui y est présente. Les questions principales ne sont donc pas toujours très différentes de celles qui se posent ailleurs, au sujet de l'islam en général. L'islam se traduit de manière visible par l'existence de structures associatives, de lieux de culte, de commerces relatifs au culte et à la culture, etc. Ces différents éléments sont structurés en réseaux, souvent sur une base nationale ou ethnique, mais dont l'étendue dépasse largement le territoire alsacien. Ce qui caractérise sans doute le plus la religion musulmane tient en deux problématiques : d'une part une question de visibilité qui fait que les lieux de culte sont mal identifiables, alors que l'image qui domine reste celle des manifestations visibles au sein des quartiers et des villes telles que le « foulard » ; d'autre part, l'islam présente un fort caractère de pluralité, qui donne lieu par exemple à des effets de concurrence. Cela est vécu par les acteurs de la politique de la ville comme un obstacle particulier à l'unité autour de projets. Malgré cela, les associations offrent le visage d'un islam pacifié, et des tentatives de coordination existent, même si leurs objectifs et leurs actions sont plus limités que ce qu'en attendent les acteurs institutionnels.

Si les mouvements radicaux existent, ils représentent une minorité de l'expression de l'islam. Au contraire, l'expression de l'islam traduit principalement la nécessité ressentie par les individus de pouvoir se retrouver en France et se ressourcer dans un souci de synthèse entre la culture importée et celle du pays d'accueil.

LA REPRESENTATION DE L'ISLAM DANS LA PRESSE ALSACIENNE

Contrairement à nos attentes, l'islam est un thème relativement fréquemment traité dans les quotidiens régionaux alsaciens. Ainsi, en cinq années de revue de presse de l'ORI, de décembre 1992 à novembre 1997⁵⁰, **pas moins de 160 articles abordent ce thème** dans les deux quotidiens (DNA et L'Alsace). D'autres articles émanent de journaux municipaux (L'écho mulhousien...). Un certain nombre d'autres, encore, proviennent de journaux nationaux (La Croix, Le Figaro, Libération, Le Monde...) et concernent le plus généralement les « affaires » liées à l'islam. **Cette représentation non négligeable signifie combien cette religion prend une place importante dans le débat sur l'intégration et l'immigration.** Pour autant, la représentation médiatique de l'islam reste partielle et relativement partielle.

Une représentation stéréotypée

Sans même tenir compte des quelques articles dont l'origine est liée à des événements d'exception, l'islam est essentiellement présenté à travers une approche événementielle. C'est à dire qu'un certain nombre d'événements cycliques (Ramadan,...) ou polémiques (création de mosquées, etc.) rythment l'apparition d'articles sur le sujet. Autrement dit, **on parle de l'islam lorsqu'il fait parler de lui.**

Même les articles de fond, peu fréquents (0 à 3 par an), envisageant une réflexion sur la place de l'islam en France et en Alsace, paraissent aux moments où l'islam redevient visible. Ils sont alors le contrepoint à un discours événementiel strict, mais ils **participent de cette ritualisation de l'islam, associé à quelques schèmes simplificateurs : Ramadan, Aïd, prière. L'image de l'islam est donc réduite à quelques éléments culturels qui sont traités au rythme où ils se produisent.**

A ce sujet, il est singulier de voir que les photos qui accompagnent les articles de fond représentent principalement des musulmans prosternés lors de la prière collective. Comment pourrait-on mieux symboliser l'image de la différence culturelle ?

Un islam à deux facettes

Il ressort de manière générale que les articles peuvent globalement être scindés en deux grandes rubriques : **la première par l'importance (plus de 51%) concerne les « affaires »,** autrement dit les polémiques auxquelles a donné lieu la présence de l'islam (ou ce qui lui est associé) en Alsace. Ensuite viennent les analyses et regards sur l'état de l'islam et des diverses initiatives visant à faire évoluer la place de l'islam en Alsace. Cela concerne 45% des articles. Enfin, quelques articles plus ponctuels peuvent être vus comme le compte-rendu d'événements divers, souvent en lien avec le niveau national (venue de Dalil BOUBAKEUR, recteur de la Grande mosquée de Paris, élection du mulhousien Kamel CHIBOUT au conseil représentatif des musulmans de France...)

⁵⁰ Voir sur ce point la note méthodologique en début de rapport.

DENOMBREMENT DES ARTICLES CONCERNANT L'ISLAM PAR CLASSEMENT THEMATIQUE

- Source : DNA et Alsace, sur la base de la Revue de presse de l'ORI, décembre 1992 à novembre 1997 -

Thématiques		Nb articles régionaux	% du total	Nb articles nationaux
Les polémiques autour de l'islam	« Affaire du foulard islamique »	37	23,1	2
	Emergence de lieux culturels/culturels	22	13,8	1
	Faculté de théologie musulmane	9	5,6	4
	« Affaire Nazmyié »	8	5,0	8
	Profanation de tombes musulmanes	4	2,5	
	« Affaire de Marmoutier »	2	1,3	
Sous-total		82	51,3	15
Regards sur l'islam et initiatives	Ramadan et Aïd	26	16,3	
	Initiatives interreligieuses	16	10,0	
	Initiatives de débat et connaissance	12	7,5	
	Réflexion générale sur la place de l'islam	11	6,9	
	Initiatives de la communauté musulmane	4	2,5	
	Initiatives sur le plan culturel	3	1,9	
Sous-total		72	45,0	
Divers (articles événementiels)		6	3,8	
Total des articles relevés		160*		15**

* Le total est différent du nombre d'articles cités car certains peuvent concerner deux thématiques.

** Rappelons qu'il s'agit exclusivement des articles issus de la revue de presse de l'ORI.

Cette répartition par thématiques ne rend pas compte de la teneur des articles. Si, comme nous le verrons, les articles relatant des initiatives sont traités sensiblement sur le même modèle (désignation de « bonnes pratiques », parole donnée aux acteurs, prédominance des thématiques de rencontre des différences, d'ouverture...), les articles concernant les « affaires » sont plus hétéroclites. Il faut tenir compte de deux variables essentielles qui orientent le traitement journalistique de ces polémiques : le type d'affaire dont il s'agit et la catégorie de journalistes qui la traitent influent considérablement sur le résultat.

Un traitement différencié

Selon que la presse traite des « affaires » ou de l'islam en tant que culture-religion, elle met l'accent sur des approches différentes. Alors que les polémiques donnent plus souvent lieu à des amalgames construisant une image négative et dangereuse de l'islam, les comptes-rendus d'initiatives ou les articles de fond laissent la place aux discours rassurants et didactiques. Cette dualité reflète d'une part la qualité variable du travail journalistique (en fonction des rubriques, des personnes qui écrivent...) et d'autre part une adaptation du ton des écrits au type d'événement relaté.

Des différences selon le type d'affaire

Au niveau du type d'affaire, il faut distinguer celles qui relèvent d'une « agression » (symbolique) à l'égard des musulmans de celles dont l'origine est l'expression islamique, et qui renvoie plutôt à ce qui est perçu comme une « agression » à l'égard de la société. Ce faisant, le regard journalistique opère très nettement une différenciation entre « eux » (les musulmans) et « nous » (les... Alsaciens ? Chrétiens ? ou...). Même indirectement, l'altérité est donc au cœur des modes de rendu journalistiques des événements.

Dans le cas d'« affaires » à connotation jugée raciste visant les musulmans, c'est l'indignation qui prime. Cela ressort clairement, par exemple, du dossier sur la profanation de tombes musulmanes dans le cimetière des Vallons à Mulhouse (novembre 1992).

L'affaire de Marmoutier, qui va dans le même sens (elle a suscité des prises de positions racistes), est cependant plus nuancée. Le ton d'un article paru dans les DNA du 03/06/97 se fait plus distant, relatant avec minutie les divers épisodes de la polémique. Cette affaire a est née du refus du curé de Marmoutier de « prêter » le lieu de culte pour un concert de musique arabe du XIème siècle, dans le cadre du festival « Voix et Routes romanes ». Dans cette affaire, la polémique est issue d'un représentant de l'Eglise. Par ailleurs, l'extrême droite a pris parti contre le projet⁵¹. Ce contexte particulier peut peut-être expliquer un traitement moins partisan et plus distancié. L'événement est traité comme un sujet délicat et sensible. Mais ce recul n'empêche pas le journaliste de faire sien l'amalgame entre « chants arabes » et « musique musulmane » (selon le titre de l'article).⁵²

Dans l'autre sens, lorsqu'il s'agit d'« affaires » émanant des communautés immigrées, le traitement est très différent. L'« affaire Nazmiyé », du nom de la victime (une jeune fille turque tuée par sa famille) symbolise le summum d'une pratique d'amalgame.

Polémiques : alimentation ou tempérance ?

Les polémiques associées à l'islam n'échappent pas à la tentation d'alimenter le débat. C'est ainsi que certains articles privilégient un ton provocateur (« *Qui a peur de la rentrée ?* », L'Alsace, 29/10/94). Ceci est particulièrement vrai sur la polémique liée au *hijab* (le « foulard »). Jusqu'à la fin 1994, l'Alsace se sent relativement préservée des grandes affaires lourdement médiatisées. Les journalistes, relayant donc les événements nationaux n'hésitent pas à lancer des commentaires préparant la polémique locale. Un article des DNA du début novembre termine ainsi : « *Même si la situation est apparemment calme en Alsace, il ne faut pas minimiser la portée de la circulaire Bayrou puisqu'en cas de refus caractérisé des intéressées (...), un conseil de discipline peut être convoqué dans les huit jours et décider le renvoi, avec toutes ses conséquences...* »⁵³ Comme pour les violences urbaines, on prépare les « affaires » à venir... qui ne manquent pas d'émerger fin novembre (« *Foulard : des lycéennes exclues* » titrent les DNA du 25/11/94)⁵⁴

Une place marginale pour la morale et les clichés

Le sujet qui donne le plus fréquemment lieu aux jugements moraux semble être l'émergence de lieux de culte. C'est, semble-t-il, qu'il touche les lecteurs dans leur confrontation directe avec la différence de culture. L'installation de lieux de prière suscite des réactions d'une forte teneur émotionnelle.

Néanmoins, le plus souvent, le traitement des « affaires » privilégie **un style narratif, peu soumis aux connotations morales**. On sent une volonté de maîtrise de la polémique et de distanciation de la part des journalistes qui écrivent sur ces thèmes. Ceci répond pour partie au

⁵¹ A travers un article du journal *Présent* et les prises de position du Cercle Saint-Louis d'Alsace.

⁵² « *Marmoutiers, des chants musulmans indésirables* », DNA, 3 juin 1997. L'auteur précise pourtant que « *Les musiciens et chanteurs sont donc musulmans (religion majoritaire en Syrie), mais il n'était question ni de culte, ni de danse.* » On notera au passage le lien abusif entre religion majoritaire dans un pays et pratique individuelle des ressortissants du pays en question.

⁵³ « *Foulard : l'incitation au dialogue* », DNA, 08/11/94. Souligné par nous.

⁵⁴ Cette histoire rappelle l'article paru à l'occasion de la sortie de l'étude réalisée par l'ORI sur les violences urbaines. L'article des DNA en date du 2 novembre 1996, utilisant approximativement le même ton, a vu le lendemain soir le record de voitures brûlées.

fait qu'un certain nombre de polémiques sont le relai de question qui ont émergé au niveau national. On peut supposer que le décalage dans le temps et l'espace des questions évite une poussée identitaire appuyée sur les sentiments « pro-alsaciens ». Les questions, plus distantes sont du coup plus nuancées.

Par contre, les polémiques donnent lieu à **des prises de position des lecteurs, qui sont souvent moins nuancés**. Dans les rubriques « Opinion » ou « Dialogue » se manifestent beaucoup plus ouvertement les clichés et autres amalgames. Telle personne s'indigne, au sujet du hijab, qu'un « *racisme religieux musulman (car c'est de cela qu'il s'agit) puisse vouloir nous imposer sa culture et sa loi...* ». (L'Alsace, 25/03/95)

A l'opposé, les polémiques donnent lieu à des prises de position, très souvent de la part de responsables religieux, pour démonter les effets négatifs des amalgames. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes personnes qui, d'un événement à l'autre, se mobilisent pour apporter un discours plus distancié voire un « contre-discours ». C'est par exemple le sens de l'article de Michel REEBER au sujet de « *L'Eglise, l'islam et le sang des Moines* », suite à l'assassinat de religieux en Algérie. L'auteur insiste sur le fait que « *le fanatisme des groupes extrémistes armés ne peut en aucun cas se prévaloir de l'islam* ». ⁵⁵

Les deux visions font la paire

Qu'elle provienne de personnes engagées pour une reconnaissance légitime de l'islam ou de journalistes eux-mêmes, il faut noter qu'il existe une constante démarche de « balancier ». Les polémiques répondent aux initiatives d'ouverture et inversement. Le rythme de production des articles montre que vis-à-vis d'un discours donné se construit quasi-systématiquement un contre-discours. Des initiatives « positives » ou des prises de positions s'organisent pour « répondre » à des polémiques. Et inversement, la valorisation des expériences « positives » se fait en montrant en contre-point les polémiques.

A titre d'exemple, un article de l'Alsace du 26/11/92 titrant « *Chrétiens-musulmans : dialoguer* » rend compte d'une expérience de relations interreligieuses. Comme pour légitimer l'organisation d'actions positives, le journaliste (ou peut-être les organisateurs ?) note(nt) : « *Janvier 1991 : la guerre du Golfe fait naître en France une tension nouvelle dans la cohabitation avec les communautés d'immigrés de confession musulmane. A Bourzwiller pourtant le dialogue se substitue à l'affrontement.* » Quel besoin y a-t-il de parler de la guerre du Golfe ? C'est comme s'il y avait implicitement besoin de mettre en point de mire un « mauvais exemple » pour légitimer les « bonnes initiatives ». Pour lutter contre les préjugés, il semble qu'il faille absolument que le dialogue soit « *à contre-courant* ». ⁵⁶ Et la presse reproduit sur ce point cette dualité.

L'islam : un sujet à part

Un thème de « spécialistes »

L'islam est un thème de « spécialistes ». Les articles de réflexion sur l'islam (quelqu'en soit le thème apparent) sont le fait de quelques journalistes par ailleurs identifiés sur le traitement distancié des grands sujets de société ⁵⁷. **Sur l'ensemble des articles signés dans les deux**

⁵⁵ Michel REEBER, « *L'Eglise, l'islam et le sang des moines* », DNA, 26 mai 1996.

⁵⁶ Selon le titre d'un article de L'Alsace du 29 mars 1995 : « *Un dialogue à contre-courant* ».

⁵⁷ C'est par exemple le cas de Frédérique MEICHLER et Dominique BANNWARTH pour l'Alsace, et Jacques FORTIER ou Claude KEIFLIN pour les DNA.

quotidiens régionaux⁵⁸, 50% sont le fait de 6 journalistes. Les articles produits par la plupart de ces journalistes sont centrés sur une analyse de l'islam, ou quelquefois sur la présentation d'initiatives significatives liées à l'intégration. Seul l'un de ces six journalistes (Yves MURA) montre une spécialisation exclusive sur les « affaires » qui aboutissent en justice.⁵⁹ A côté de cela, 32 personnes signent un à deux articles, souvent relatifs à des « affaires ».

Cette relative spécialisation peut provenir à la fois du niveau d'intérêt pour le sujet, ou de ce qui est perçu comme sa complexité, mais aussi du fait que le thème est extrêmement politisé. Enfin, cette situation est à mettre en rapport avec les stratégies de communication des personnes qui sont à l'origine des initiatives. Les journalistes sont parfois soigneusement choisis en fonction de l'appréciation de leur travail ou en fonction de liens d'affinités particuliers. Tel acteur mulhousien parmi ceux que nous avons rencontrés remarque, en évoquant la médiatisation des initiatives, que « *Ca a été diffusé par la presse, on travaille surtout avec Frédérique MEICHLER.* » (Religieux)

Certains des articles sont écrits par des personnes « non-journalistes » qui oeuvrent pour la reconnaissance de l'islam. Celles-ci peuvent être des personnalités « religieuses » ; dans ce cas, les articles résonnent souvent comme des prises de position œcuméniques. Tel est le cas des « papiers » signés par l'abbé Michel REEBER (DNA, 30/12/94 / DNA, 26/05/96) ou le pasteur Richard GOSSIN (L'Alsace, 29/11/92). Ces articles peuvent aussi émaner de personnalités « politiques », dans le sens où elles sont engagées dans les politiques institutionnelles. C'est ici les exemples d'Abdel Aziz MELIANI (DNA, 01/10/94 / DNA, 01/12/97), Alain JUND (DNA, 19/11/94) ou encore Jean-Marie LORENTZ (DNA, 22/12/94).⁶⁰

Cette situation montre combien les journaux régionaux sont un relai de diffusion des idées sur un thème aux forts enjeux politiques. La prise de position de personnalités diverses sur cette question correspond, quoiqu'avec une importance moins exacerbée, à un relai de politisation de la problématique, tel qu'il avait été observé par l'ORI au sujet des violences urbaines. Il y a cependant sur ce sujet une différence de taille, dans le fait que **l'islam est un thème moins « porteur », en tout cas plus diffus que ne l'est par exemple la violence des jeunes. Seules les « affaires » portent ce caractère d'« accroche » prisé des milieux journalistiques pour des raisons commerciales.** Ceci explique sans doute le fait de la prééminence des « dossiers » polémiques sur toutes les autres formes de (re)présentation de l'islam.

Un combat contre les stéréotypes

Le fait que le discours journalistique sur l'islam (hors les « affaires ») soit celui de personnes spécialisées est un outil pour combattre les préjugés. Contrairement aux violences urbaines, souvent traitées dans la logique des « faits divers » aux fortes connotations moralisatrices, la présentation de la religion musulmane insiste sur des caractères d'ouverture. Rendant compte d'une initiative de formation interreligieuse sur les questions de l'islam, un article des DNA du 25/02/93 met l'accent sur la lutte contre les « idées reçues, notamment sur « *l'invasion islamique en France en général et dans certaines villes d'Alsace en particulier.* » On constate

⁵⁸ 106 articles portent une signature. Parmi les autres, la plupart ne portent aucune trace permettant l'identification de leur origine, et quelques-uns sont l'œuvre de non-journalistes. (Cf. Infra)

⁵⁹ Il en est de même sur la médiatisation des violences urbaines. Cf. étude de l'ORI sur Les jeunes et les violences urbaines en Alsace, juin 1996.

⁶⁰ M. MELIANI était Président d'honneur de la Fédération des Français d'Origine Nord Africaine d'Alsace et de Lorraine et par ailleurs conseiller municipal. Alain JUND était délégué régional du FAS. J.M. LORENTZ était conseiller général du Bas-Rhin et conseiller municipal de Strasbourg.

en effet que le nombre de jeunes musulmans inscrits dans les écoles alsaciennes s'est non seulement stabilisé mais qu'il a légèrement régressé. »

Les initiatives sont parfois l'occasion de rappeler l'historique de l'installation de la religion musulmane en France et en Alsace. Mais souvent, les articles valorisant les initiatives apparaissent comme un contre-discours à l'égard des événements polémiques. En clair, on parle des démarches positives en réponse aux « affaires » créant une image négative.

Le visage d'un Autre

L'islam reste à l'évidence un élément d'altérité, même derrière les constats d'une intégration en marche : à la fin décembre, des articles donnent la parole à des musulmans qui expliquent qu'ils fêtent aussi Noël.⁶¹ Comme si les journaux tentaient à chaque fois de mesurer, à l'aune de la première fête chrétienne, le degré d'intégration des musulmans. Ce faisant, ils reproduisent – peut-être malgré eux - le principe de différenciation fondé sur l'altérité en redonnant à Noël un sens religieux qui s'est souvent estompé. Il faut remarquer que ces articles paraissent en 1992, et que depuis, la ligne de rédaction a mis l'accent sur une autre vision que cette rencontre culturo-religieuse.

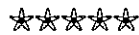
Les limites de cette représentation de l'islam

L'analyse précédente montre une image de l'islam en Alsace qui reste plutôt bien maîtrisée. La perception de l'islam tel qu'il existe en Alsace laisse une place importante aux initiatives. Par ailleurs, la relative spécialisation de ce thème permet à l'évidence une représentation « modérée », en général assez éloignée de l'impact de cette représentation. Les entretiens réalisés montrent à quel point les représentations de l'islam sont tributaires de deux éléments qui ne ressortent pas du tout dans cette analyse :

- D'une part l'impact beaucoup plus important des images télévisuelles. La télévision, avec le choix des images, est beaucoup plus directement concernée par le « sensationnalisme » qui encourage l'émotion populaire. Nous n'avons évidemment pas analysé ce phénomène, ce qui représente une limite très importante à la compréhension des représentations de l'islam dans les médias.
- D'autre part, la focalisation des représentations sociales se fait essentiellement sur les actes spectaculaires qui ont eu lieu à Paris, en Iran, en Algérie ou plus récemment en Egypte. Les quelques polémiques alsaciennes, fussent-elles le relai de polémiques nationales (« foulards », « Affaire Nazmiyé »...), ne sont que peu de choses en comparaison de l'image véhiculée par les actes terroristes.

Dans ce sens, les discours des personnes rencontrées montrent que l'impact des initiatives régionales ou locales est balayé, parfois totalement, par l'image de violence qui se manifeste dans le terrorisme ou l'« intégrisme ». Si l'Alsace ne connaît pas d'intégrisme terroriste, l'image de l'islam, dans son ensemble, reste entâchée par les démonstrations outrancières d'autres canaux médiatiques. *« C'est vrai que les médias font de plus en plus d'efforts pour donner du Ramadan une image positive. Mais l'Algérie, Louxor, c'est catastrophique. »* (Agent technique)

⁶¹ Notamment « Noël sur tous les tons – Hatice, Turquie : pour mieux se retrouver » (DNA, 24/12/92), mais aussi « Noël vu par les musulmans – Sapin, couronne de l'Avent et cadeaux » (L'écho mulhousien, décembre 1992).



L'analyse de l'image de l'islam dans les médias se heurte ici à deux difficultés. D'une part les articles sur l'islam en Alsace représentent peu l'impact effectif de la presse sur les mentalités, puisque les éléments médiatiques retenus par les acteurs concernent essentiellement les événements terroristes nationaux ou internationaux. D'autre part, il semble que la télévision, avec son traitement en image qui privilégie le sensationnel, a un impact important, que nous n'avons pu mesurer.

En ce qui concerne la presse régionale, elle rend une image plutôt nuancée, quoique prioritairement centrée sur les polémiques (51% des articles). Une place non négligeable est faite aux initiatives positives. Par ailleurs, le traitement de ce thème reste globalement l'apanage de quelques « spécialistes » soucieux de ne pas stigmatiser les populations. Mais il n'empêche qu'une grande part des polémiques sont traitées par des journalistes « occasionnels » qui ne manquent souvent pas de les alimenter.

Il existe donc, dans les faits, un traitement différencié qui laisse apparaître un islam aux deux facettes : l'une qui fait peur, et qui donne lieu à une production importante d'articles, et l'autre, faite bien souvent de stéréotypes, qui fait état de la place des musulmans en Alsace. Quoiqu'il en soit, l'image récurrente qui semble dominer reste celle d'une profonde altérité.

2EME PARTIE

- PERCEPTION ET PRISE EN COMPTE DE L'ISLAM PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE-

PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE L'ISLAM PAR LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Certains des acteurs rencontrés ont été sensibles à la difficulté de définir l'islam. On nous a régulièrement interpellé pour savoir ce que nous entendions par « islam ». S'agit-il du culte ? De la culture ? Où commence et où s'arrête l'islam ? Les « spécificités » de la population sont-elles le fait de l'islam ou sont-elles plus généralement liées à la culture ? Telles étaient en substance les questions que l'on nous renvoyait.

Ces interrogations, récurrentes au long de notre démarche, ont donné lieu à des choix de discours. Ces points de vues seront analysés ici, de manière à comprendre comment sont appréhendées concrètement les expressions et les demandes d'islam. La question de la reconnaissance ne peut faire l'impasse sur les représentations sociales et individuelles de l'islam, parce que la première des reconnaissances est peut-être celle de la place que l'on fait dans sa tête et dans son quotidien à l'Autre. Ensuite seront traitées les informations relatives à la prise en compte de l'islam par les services, ainsi que les questions et les enjeux relatifs à cette question.

Les acteurs de la politique de la ville face à l'islam

Le rapport aux religions

Beaucoup d'acteurs de la politique de la ville ont tenu à préciser leur position à l'égard de la religion. **Athés, laïcs, ou simplement sans intérêt pour la question, ils éprouvent le besoin de se situer personnellement par rapport au thème.** « *Moi, je ne suis pas pratiquant, je suis plutôt peu sensible aux textes.* » (Agent technique) Cette tendance est en premier lieu celle des techniciens de la politique de la ville, mais elle se retrouve aussi dans le discours d'élus et de toutes les catégories d'acteurs rencontrés. « *Moi, je n'ai aucune religion, mais je reconnais l'islam comme toutes les autres. Personnellement, je préfère la philosophie et les valeurs républicaines puisque je suis athée. Mais si ça apporte des bienfaits aux individus, à la société, je ne la combat pas.* » (Elu)

➔ Ce glissement de la sphère professionnelle à la sphère personnelle suggère un malaise. Le professionnel cède un instant le pas à la personne, dans sa fragilité, dans son questionnement existentiel, mais aussi dans sa crainte d'un islam parfois exprimé d'une manière qui heurte les individus dans leur morale.

Cette position sert quelquefois de justification à une inaction et une absence d'initiatives sur ce thème. « *Je suis un interlocuteur assez pauvre. Je suis athé, donc les problèmes de religion des autres m'intéressent peu.* » Parfois aussi, elles servent de légitimation à un jugement sur l'islam. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'une réaction à ce qui est vu comme l'omnipotence de l'islam dans la vie de certains musulmans. « *Moi-même je suis de formation chrétienne et je récuse les aspects formalistes. C'est ce que je reproche aux pratiquants, quand on discute c'est très souvent sur du formalisme. Mon point de vue est très subjectif. C'est pendant le Ramadan, où c'est très formaliste, qu'on voit le plus de gens qui pètent les plombs, qui deviennent violents. Alors que ça, c'est pas le Coran. Je suis sûr qu'il y a quelque chose de très profond dans l'islam.* »

Une logique de problèmes

L'appréhension de l'islam se fait majoritairement selon une logique de problèmes. **Les questions relatives à l'islam sont traitées à partir du moment où l'islam se pose comme source de « problème ».** Et inversement, si l'islam n'est pas à l'origine de problèmes, la position la plus fréquente est qu'il n'y a pas lieu ni d'en parler ni d'agir. *« On ne va pas monter des problèmes dans une ville où l'islam n'est pas un problème. »*

Implicitement, donc, l'islam est perçu négativement. Les stratégies plus que velléitaires à l'égard de l'islam s'expliquent par **la crainte d'un objet toujours associé aux risques de dérives « intégristes ».** Mais, dans le fond, cette manière d'appréhender l'islam est **aussi le reflet d'une démarche politique beaucoup plus généralisée qui consiste en un traitement des questions dans l'urgence, au fur-et-à-mesure qu'elles se posent.** Pour résumer, l'idée sous-jacente est en quelques sortes : tant qu'il n'y a pas de problèmes ou pas de demandes (toutes deux sources de pressions politiques), une question ne vaut pas la peine qu'on y investisse du temps et des moyens.

Cette crainte de l'intégrisme et ce désintérêt immédiat s'expliquent en partie par un rapport de méconnaissance. L'enjeu que représente l'islam dans l'intégration n'est pas toujours perçu.

Un sentiment de méconnaissance

Le rapport de connaissance et d'intérêt qu'entretiennent les acteurs de la politique de la ville à l'islam est très hétérogène. Quelques-uns (très rares) affichent une connaissance assez fine et une démarche de réflexion, de formation individuelle sur cette question. *« J'ai vu des études liées à la mosquée de Lyon, ... »* Mais la grande majorité des personnes rencontrées présente plutôt un profil en faveur d'une faible connaissance. Surtout, l'image d'altérité de l'islam fait que les personnes ont le sentiment de peu le connaître. Elles nous ont surtout signifié qu'**elles sont peu à l'aise avec ce sujet.**

- ➔ Le rapport des personnes à l'enquête fait qu'elles ont majoritairement opté pour une stratégie de « modestie », insistant sur les limites de leur connaissance. L'une ou l'autre ont choisi une stratégie « d'étalage » d'un savoir, jonglant avec les courants, les termes arabes issus du Coran, etc.

Et de fait, les acteurs de la politique de la ville connaissent peu de chose de l'islam, de ses enjeux effectifs au sein des quartiers et/ou des communes dans lesquels ils travaillent. Ceux qui détiennent une petite connaissance peuvent jouer le rôle de « spécialiste » au niveau local ou au sein d'un service.

Cette méconnaissance globale pose de réels problèmes. **Les acteurs détiennent certaines informations qui pourraient les aider à mieux cerner les situations,** et souvent à se rassurer par rapport aux tendances politico-religieuses effectives des associations. **Mais, n'en maîtrisant pas le sens, ils se retrouvent dans l'impossibilité d'affiner leurs diagnostics.** *« Ce qui m'inquiète : je suis persuadée qu'il y a une influence islamiste orthodoxe, je sais qu'ils recrutent, je ne sais pas où, je ne sais pas d'où ils viennent. Cette pratique islamiste informelle, je sais qu'elle existe, mais je ne peux pas l'appréhender. Je sais que c'est dangereux. »* (Agent technique) **C'est la raison pour laquelle ils sont si perméables aux clichés et aux « bruits qui courent »** et sont parfois enfermés dans un profond sentiment d'altérité, quand bien même ils souhaiteraient prendre un peu de hauteur d'analyse.

L'infranchissable altérité

« Ces gens-là » est sans doute l'expression employée par les acteurs que nous avons rencontrés qui caractérise le mieux le sentiment d'altérité. Les discours se situent régulièrement dans ce

registre : « *On a l'impression que la femme est soumise à l'homme dans leur culture. Pour nous, la femme est l'égale de l'homme. Ça ressemble à une discrimination. Pourquoi pas de femmes ? [Il réfléchit à la question qu'il a soulevée] C'est peut-être parce que culturellement... Il y a un décalage entre leur manière de fonctionner et la nôtre. »*

Derrière les mots soulignés, on sent le poids de la différence vécue par cet agent technique. Cette perception est récurrente au niveau des acteurs rencontrés. Elle signifie qu'**il leur est difficile d'appréhender l'islam pour lui-même, en raison de cette altérité.** Cette situation d'altérité est effectivement source de difficultés au niveau des acteurs de la politique de la ville. En particulier **pour les agents techniques, il faut gérer leur propre rapport à l'islam.** D'autant que l'islam se résume pour certains à quelques stéréotypes qui marquent la différence culturelle : « *Après, c'est le mode de fonctionnement culturel, la famille, le voile, le mariage très tôt, le choix du conjoint par les parents, c'est l'application du Coran.* » (Bailleur)

→ **La situation des agents techniques d'origine immigrée.** Le discours d'une des personnes rencontrées représente parfaitement la situation d'écartèlement entre deux identités qui se chevauchent, et donc entre deux altérités contradictoires. Cette personne, qui est pour partie au service de la ville dans un travail auprès des populations issues de l'immigration, est par ailleurs impliquée à titre personnel dans l'islam local. D'un côté, elle parle de la communauté musulmane en ces termes : *Ces gens-là sont discrets. La prière se fait dans un lieu fermé...* » Elle se situe alors en tant qu'agent technique employé par la mairie, et marque une altérité liée à son travail d'intervenant extérieur. En cela, elle se place dans la culture politique de la mairie qui l'emploie. Mais un peu plus loin dans son discours, elle se situe exactement dans la situation opposée : « *On ne veut pas qu'il y ait d'amalgame entre le terrorisme et la religion, qui est la plus haute et la plus tolérante. Ce dont vous avez peur, c'est l'interprétation...* » ici, la position est celle d'un musulman qui vouvoie l'enquêteur au titre de représentant des non-musulmans.

Quand bien même la déontologie professionnelle vise à écarter ce genre de confusion, les individus ne peuvent faire totalement l'impasse sur leur identité de personne.

→ En reproduisant une altérité à double sens, cette personne montre l'écart vu d'un côté et de l'autre. Cet écart n'est pas négatif. Mais la reproduction de cette altérité, vécue dans les deux sens, montre la difficulté de se positionner comme médiateur, c'est-à-dire comme tiers. Ce changement de position semble signifier que la place de cette personne n'est pas tant dans une rencontre (orchestrée par un tiers) que dans une coexistence de deux modèles (avec une certaine distanciation). Cet acteur est alternativement porte-parole de la communauté, et représentant de la municipalité. Quelquefois seulement, il est réellement médiateur.

Une laïcité réactionnelle

Beaucoup d'interlocuteurs se sentent remis en question par la présence et l'expression visible de l'islam. **L'islam heurte une certaine conception de la laïcité.** Sans doute, cette conception est-elle un peu figée. Il n'empêche que sur le terrain, la laïcité est l'une des premières valeurs avancées (au moins implicitement) pour marquer les limites à ne pas franchir. C'est à ce titre que l'on peut parler de laïcité réactionnelle ; c'est ce concept qui sous-tend et surtout qui légitime la réaction des acteurs à un islam perçu comme envahissant.

Parfois, cette religion est même perçue comme un dogme prosélyte et dangereux pour la laïcité. Cette conception, quoique marginale, nourrit des fantasmes d'invasion : le musulman est perçu alors comme venant imposer sa propre conception du monde en France. On lui reproche de ne pas accepter les règles « laïques » et « républicaines » du pays qui les accueille. Dans ce dernier cas, on peut parler de laïcité réactionnaire.

Quels que soient les arguments et les logiques, **le thème de la laïcité revient comme un credo dans les discours des acteurs de la politique de la ville.** C'est que, souvent, les chefs de projets et autres chargés de mission d'aujourd'hui sont d'anciens travailleurs sociaux d'hier, nourris au biberon de la laïcité.

A cela s'ajoute la **contrainte professionnelle** qui consiste en un travail de régulation, de coordination, de médiation et d'équilibrage des points de vues en présence. Face aux attentes et aux positions des uns et des autres, il n'est pas toujours facile pour les acteurs de la politique de la ville de trouver un équilibre qui satisfait en plus leur conception laïque. *« Ca me pose problème : comment respecter les pratiques religieuses tout en respectant la laïcité ? La Ramadan est symptomatique du degré de tolérance des uns et des autres. Et pour les pratiquants de pratiquer avec une certaine souplesse ; que ça ne soit pas un prétexte. De même de l'autre côté, tenir compte de la pratique est important. »*

Ces quelques éléments généraux ne doivent pas masquer l'existence de différences entre les individus, mais aussi entre les catégories d'acteurs. Chacun vit et perçoit différemment son rapport à l'islam en fonction de son expérience, de sa formation et de l'approche des questions qui caractérise sa position dans le système de la politique de la ville.

Un a priori plutôt positif

Les éléments précédents ne signifient pas que l'islam soit perçu directement comme un danger pour la laïcité. Les acteurs éprouvent simplement le besoin de redire la règle, de poser la limite sur laquelle ils s'appuient. La plupart des personnes tiennent à préciser que l'islam n'est pas négatif en tant que tel. **Souvent même, il est vu comme un élément positif, susceptible de favoriser l'intégration.** Ce discours n'est pas que le fait des associations islamiques qui prêchent pour une bonne image de leur objet. Agents techniques comme élus, bailleurs comme religieux font part d'une représentation qui, dans l'absolu, est plutôt favorable à l'expression de l'islam.

« Je suis sûr qu'il y a quelque chose de très profond dans l'islam. » (Agent technique)

« La religion mérite qu'on la reconnaisse. Ca peut favoriser l'intégration dans le tissu social. Je considère que l'islam ne constitue pas un danger et une menace pour notre identité, contrairement à ce que certains veulent faire croire. Je n'ai pas l'impression qu'on soit « assis sur une bombe ». C'est souvent ce que certains mettent en avant. Je ne vois pas l'islam comme une menace sur l'avenir. Je ne sous-estime pas l'agitation qui peut exister dans certains milieux intégristes, mais cette agitation, on peut la retrouver dans l'extrémisme politique et dans les autres religions. » (Elu)

D'ailleurs, le symbole de cette perception a priori dénuée de jugement est la comparaison très fréquente qui est faite entre l'islam et les autres religions monothéistes.

« Ces gens vivent comme nous. Ce sont de braves gens. Je vois l'islam par les hommes et les femmes qui le vivent. Comme tout autre Français, il devront s'intégrer dans les coutumes du pays. Si l'un ou l'autre a envie de prier, qu'il y aille, mais sans ostentation. Comme les catholiques, Protestants, Juifs... » (Elu)

« C'est à la même mesure que les catholiques et les protestants. Il y a une intégration parfaite dans la liberté de pratiques et d'opinions de toutes confessions confondues. » (Baillieur)

Pourtant, au-delà d'un discours qui est, dans l'absolu, très ouvert, le vécu quotidien et la confrontation au concret semblent générer plus d'inquiétude que ces discours ne le montrent en apparence. Cette vision positive est finalement entâchée du poids des représentations sociales. Et l'image qui finit par ressortir de manière la plus flagrante, et parfois la plus brutale, est celle d'une méfiance à l'égard de ce qui peut se cacher derrière l'islam. *« Pour moi, il y a de vrais musulmans qui font la prière pour eux et à côté, il y a des islamistes qui se montrent pour avoir*

du pouvoir politique. Apprendre sa religion, on peut le faire chez soi avec les parents. Il n'y a pas besoin d'aller à l'école coranique. Moi je m'en méfie. »

Une méfiance à l'égard des intégrismes et du communautarisme

Les associations de l'islam et les activités rattachées à la culture musulmane sont regardées avec suspicion par une grande partie des acteurs de la politique de la ville. **Les plus réactives sont parfois les personnes qui sont, à l'origine, de culture musulmane et qui ont conquis une laïcité très revendicative en se fondant dans la culture française.** *« Ils appellent ça soutien scolaire et activités culturelles avec les jeunes. Moi, je n'ai jamais vu, mais c'est quand même financé par le FAS. L'association assure les ELCO dans l'école. Il paraît. Mon avis c'est que tout ce qu'on appelle soutien scolaire c'est des écoles coraniques, un lavage de cerveaux, on essaie d'en faire des militants islamistes. Apprendre sa religion, on peut le faire chez soi avec les parents. Il n'y a pas besoin d'aller à l'école coranique. Moi je m'en méfie. »*

Sans aller jusque là, il est évident que l'islamisme génère des inquiétudes. A fortiori au niveau des « banlieues », qui sont appréhendées comme des territoires fragiles, la position des acteurs oscille entre une forme de paternalisme qui vise à protéger ces quartiers de difficultés supplémentaires, et une méfiance à l'égard de phénomènes non maîtrisés, susceptibles de « dégénérer ». L'image véhiculée par les médias imprègne malgré elles les personnes. *« Tout dépend de l'image qu'ils donnent et de l'image donnée dans les médias. Quand on voit les massacres en Algérie... »* Le prosélytisme, la violence voire le terrorisme constituent souvent le socle de référence à un islamisme, dont on ne sait pas vraiment ce qui le sépare de l'islam.

Du coup, c'est l'islam qui devient une source de questionnements : *« Je m'interroge sur la transmission des valeurs de cette religion, j'ai du mal à décoder les aspects positifs de ces valeurs. C'est difficile car je parle avec mes propres valeurs à moi. Je n'ai pas le sentiment que cette religion favorise l'intégration, dans les quartiers. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait le soucis d'améliorer les difficultés auxquelles on est confrontés. »* (Association)

Souhaitant prévenir les risques de dérive, **la suspicion est portée en particulier sur les activités des associations qui s'adressent aux jeunes des quartiers populaires.** Celles-ci sont rapidement mises en lien avec l'islam : *« Au niveau des jeunes du Port du Rhin, souvent ils vont à Kehl, est-ce que c'est lié à l'islam ? C'est souvent des jeunes d'origine arabe... Les jeunes m'en parlent lorsqu'on aborde les locaux jeunes. »* (Bailleur)

➔ La personne qui fait ce constat semble méconnaître l'existence d'un local jeune transfrontalier au niveau du pont de Kehl, qui draine une partie de la population jeune du Port du Rhin. Il est intéressant de remarquer que l'absence d'éléments d'explication se traduit par un questionnement au sujet de l'islam. Comme si seul l'islam avait aujourd'hui un pouvoir d'attraction des jeunes, et plus encore, un pouvoir « d'embrigadement ».

Un amalgame toujours présent

L'islam souffre généralement d'une image négative qui assimile son expression extrême (« l'islamisme ») au terrorisme. **Chacun fait état de l'amalgame qui se crée : Islam = islamisme = intégrisme = terrorisme.** Certains recherchent des explications plus ou moins psychologisantes, ou estiment que la pauvreté intellectuelle fragilise une partie de la population à l'égard des « manipulations » médiatiques. *« Quand ils font un problème, les gens qui n'ont pas une forte intelligence, ils réagissent, ils généralisent comme ça : c'est l'islam. »* (Agent technique)

Pourtant, chacun, ou presque, reproduit l'amalgame dénoncé. Cela se fait évidemment de manière plus subtile, involontaire. Mais les résultats sont là : en raison de sa faible connaissance par les acteurs et des effets de dramatisation des polémiques, l'islam continue de susciter interrogation, méfiance ou suspicion. Et les acteurs, dépourvus d'éléments d'analyse, sont à l'affût des moindres éléments pour identifier et catégoriser leurs interlocuteurs : « *Ce qui était très révélateur, c'est la guerre du Golfe. Quelqu'un de très modéré, du jour au lendemain, il s'en est pris à nous. Et on s'est rendu compte qu'il était intégriste. L'intégrisme, c'est les sectes, le mysticisme...* » (Bailleur)

➔ Cet amalgame prend justement corps au travers des représentations médiatiques de la « guerre du Golfe » ou de la « crise algérienne », par exemple. Il est donc largement servi par les médias. Comme l'a résumé Jocelyne CESARI au sujet de l'Algérie⁶², les médias français se font l'écho d'une vision manichéenne imposée par l'Etat algérien. Il y a donc peu de distanciation.

Les personnes rencontrées prennent soin de dire explicitement que, pour eux, l'islam ne se résume pas à l'intégrisme. « *Il ne faut pas assimiler l'intégrisme à l'islam. Le fait qu'ils pratiquent, on ne peut pas l'assimiler à l'intégrisme.* » (Bailleur) Mais malgré cela, les effets de l'amalgame se ressentent de manière implicite. Ils se traduisent par une constante méfiance à l'égard de l'expression islamique. On suggère souvent que derrière l'expression visible de l'islam se cache autre chose. « *Qu'ils apprennent leur culture c'est bien, mais j'ai peur qu'on prenne ces jeunes et qu'on les emmène ailleurs. Parce qu'il existe des mouvements islamistes qui essaient de tout faire pour avoir le pouvoir dans le pays.* » (Association)

Comme le relèvent la plupart des acteurs, c'est en particulier le travail quotidien des médias sur les polémiques, et surtout sur les « crises » étrangères, qui déforme l'image de l'islam. Les personnes rencontrées mentionnent toutes les préjugés véhiculés par la population. Ce faisant, elles donnent des éléments intéressants pour comprendre le glissement qui s'opère.

Un effet de substitution

A une situation « vue » exclusivement par l'intermédiaire des médias se substitue une situation « vécue » par les habitants et par les professionnels. Chacun « brode » autour de son expérience personnelle : « *Je ne me souviens pas qu'on ait eu de grosses opérations, de gros événements intégristes. Si, une réunion, une fois, où un jeune avait réagi violemment contre la ville. Il avait dit : On viendra prier devant l'Hôtel de ville pour avoir un lieu.* » (Elu)

Pourtant, les conditions de l'amalgame islam = terrorisme n'ont objectivement rien de fondé pour la plupart des populations alsaciennes. Les craintes des populations « autochtones » s'appuient sur une généralisation. **La violence au nom de l'islam a franchi les frontières françaises via le terrorisme. Elle devient dès lors une violence de l'islam.** Les attentats de l'été 1995 et de décembre 1996 ont permis, **dans l'imaginaire collectif, la substitution d'une situation à l'« étranger » (Algérie) à une situation de l'« étranger » (Algériens).**

Dès lors, les fantasmes les plus divers prennent sens pour une partie de la population qui se sent fragile dans son identité. Elle se projette (dans un avenir incertain) comme victime potentielle du terrorisme associé à l'islam. Ainsi, tel élu raconte les réactions des « alsaciens de souche » : « *C'est toujours craintif. Ça provoque un certain nombre de rejets qui se justifient par l'importance de la population locale et ce qui s'est passé au niveau national. Ils disent : Si on fait sauter là-bas, il n'y a pas de raisons que ça ne se passe pas comme ça ici. Ils vont nous couper le cou ! Ils vont raser nos églises !* »

⁶² Faut-il avoir peur de l'islam ?, op. cit.

La construction d'une altérité « dangereuse »

A ce stade de confusion, tout peut alimenter les fantasmes. L'amalgame et les peurs font feu de tout bois. Toute situation, même minime, voire inexistantes dans le cas de nombreuses rumeurs, sont interprétées comme portant les germes du danger intégriste. L'absence de lisibilité de l'islam, simplement à travers ses divisions et ses concurrences, est interprétée comme une source de danger : « *C'est pas quelque chose d'unifié. L'islam est séparé. Comme des sectes.* » (Bailleur)

Dans ce contexte, la (re)construction d'une altérité dangereuse s'appuie sur la visibilité de l'islam. C'est la raison pour laquelle **les polémiques se concentrent systématiquement autour d'éléments concrets, visibles, symbolisant à l'extrême certaines visions de l'islam.** Les affaires du foulard, des « mosquées », etc., focalisent sur la visibilité, comme si l'islam se résumait à quelques signes ostentatoires ou simplement visibles.

Mais cela ne signifie pas que seul l'islam visible gêne. Les représentations sont beaucoup plus complexes. **La peur subsiste, et se renforce, face à l'invisible.** Le thème du complot – cher au Front National – trouve un écho au travers du cliché qui tient pour vrai que les terroristes n'oeuvrent pas à visage découvert. Dès lors, tout élément alimente la suspicion. **Le visible fournit une explication et l'invisible tisse le fantasme.** « *Lorsqu'un car arrive avec une cinquantaine de Barbus, en djellabas... C'est vraiment inquiétant. Le car était immatriculé dans les Vosges. (...) A d'autres reprises, ils se rassemblent dans la forêt, dans la clairière du Holtzplatz. Depuis, les locaux ne peuvent plus se rendre là-bas. Je ne sais pas ce qu'ils y font. A un moment, les gendarmes m'ont dit qu'un drapeau français a été malmené...* » (Elu)

→ Cette personne se fait l'écho d'un événement dont on ne sait finalement quelle est la part de la rumeur. Mais le discours montre une construction fantasmagorique de l'événement. Tout est en place pour susciter l'inquiétude : un groupe de 50 « Barbus » (nombre important, terme très connoté), dans une clairière en forêt (lieu symbolique), venus d'ailleurs (étrangers, inconnus et organisés). L'argument avancé est en total décalage, mais il montre un sentiment de dépossession. La véritable raison suit : « *Je ne sais pas ce qu'ils y font* ». Cette curiosité mêlée de crainte est légitimée par le discours des gendarmes, représentants d'une institution dont la parole fait loi. La réponse finalement apportée se situera dans une approche sécuritaire : « *On a pris un arrêté interdisant le regroupement de beaucoup de personnes à la Holtzplatz sans autorisation de la Mairie. Mais je ne sais pas si c'est respecté.* »

Dans certains cas, la rumeur semble même utilisée par des représentants institutionnels. « *Suite à un problème avec un jeune toxico sur le stade, le discours de l'adjoint au Maire après c'était : les jeunes ont provoqué une émeute, ont cherché des mollahs qui ont crié «Allah est grand». C'était la version officielle, ça a augmenté la suspicion, alors qu'il y a eu un démenti par les policiers. Cette histoire nous a pourri la vie pendant un an.* » Cet exemple qui concerne l'un des quartiers cible de la politique de la ville montre que le contexte de politique prioritaire n'est pas une garantie de réflexion de fond, ni sur l'importance de l'image véhiculée sur les « banlieues », ni surtout sur la place de l'islam dans celles-ci. Même démenties, les rumeurs conduisent à enraciner dans les représentations sociales des clichés tenus pour réalité.

L'islam comme manifestation étrangère

Cette altérité sans cesse reconstruite comme frontière n'est pas propre à l'islam. Elle touche surtout les « étrangers » de manière générale. Or, il y a **là-aussi un amalgame entre étrangers et islam**, du fait que ceux qui sont perçus comme « étrangers » sont les mêmes que ceux qui sont perçus comme « musulmans » ; ce sont surtout les populations maghrébines et turques. « *L'aspect étranger est fortement marqué. Je vous défie de reconnaître un catholique d'un protestant.* » (Agent technique)

De manière tout à fait symptomatique, lorsque nous avons demandé à nos interlocuteurs de quantifier la population musulmane, plus de la moitié des personnes n'a éprouvé aucune difficulté à répondre à cette question, sortant simplement les chiffres de la population étrangère pour en extraire Maghrébins et Turcs. « *Il y a 41 Algériens, 84 Marocains, 128 Turcs et 3 Tunisiens. En tant que musulmans, c'est à peu près tout. Pas de Yougoslaves...* »

➔ Il est intéressant de voir que l'image de l'islam est sans doute conditionnée par la représentation télévisuelle qui fait apparaître les bosniaques comme musulmans... Donc, par extension, les Yougoslaves comme musulmans potentiels.

Cet exemple ne fait que refléter une appréhension globale de l'islam comme phénomène spécifiquement immigré voire étranger. Telle personne en fait bien l'analyse. « *On a des difficultés à sérier ce qui est de l'ordre du communautaire. On a la tentation de dégager un chef de communauté, c'est normal. Mais c'est un élément de communauté et non d'islam. Il y a une confusion : on parle de « communauté musulmane » mais en fait, c'est l'addition de différentes communautés étrangères.* »

La complexité de la question est bien souvent ignorée, au profit d'un cliché très réducteur : *musulmans = Maghrébins + Turcs + quelques Africains*. Derrière cette logique, l'islam regroupe l'immigration aujourd'hui « visible ». Dans telle ville, cela se traduit symboliquement par un unique dossier intitulé : « Immigration ».

Il s'agit à la fois d'une ignorance de la répartition exacte de la population musulmane, mais surtout d'une vision uniforme de la pratique religieuse. Rien ne pourrait mieux représenter l'atérité. **On est, dans les mentalités, encore loin d'un islam français.**

Comme l'explique l'historienne Magali MORSEY, « *La représentation de l'islam est, ici, portée par la volonté agissante de le repousser vers les frontières de l'espace lumineux de la Cité : il est « immigré », il est retard socio-économique ou culturel, il n'est que conséquence d'un mal-vivre... mieux encore, il est « étranger » et « étrange ».*⁶³

Cette vision des acteurs de la politique de la ville n'est ici que l'écho **d'un phénomène d'amalgame généralisé, qui se traduit en particulier par des comportements de repli des populations autochtones, et se manifeste notamment dans les urnes.**

En même temps, cela signifie de manière ambiguë que le « problème », pour les populations, n'est pas tant « l'islam » que « les étrangers ». « *On associe plus facilement les problèmes à l'immigration, mais pas avec l'islam. C'est forcément des « Z'Arabes ». C'est lié à la couleur de la peau. Jamais il n'est fait allusion à la religion.* » (Agent technique) « *Mais les gens populaires, ils n'ont pas peur de l'islam, c'est de l'Arabe.* » (Agent technique)

Musulmans = arabes = violence urbaine

De fil en aiguille, la problématique se déplace. On sent à travers les discours des acteurs de la politique de la ville qu'ils sont, parfois malgré eux, **porteurs des représentations qui conduisent à associer islam et violence urbaine.** Au sujet des quartiers identifiés comme « sensibles », qu'ils soient ou non concernés par la politique de la ville, les actes de violences urbaines ou de délinquance sont associés aux musulmans.

Cette rencontre des deux clichés « arabe = délinquant », et « arabe = musulman » concourt à une réduction « musulman = délinquant ». **Il est symptomatique que le sujet des violences urbaines soit abordé lorsqu'on parle de l'islam.**

⁶³ « *Rester musulman en société étrangère* » in Revue Pouvoirs n°62, p.123.

« Dans le quartier X, on a mis à disposition avec les éducateurs un lieu de rencontre. C'est pas seulement pour les musulmans. Il a été fermé suite à des dégradations répétées. Les éducateurs s'occupaient des jeunes le soir... Je ne veux pas tout mettre sur le dos des musulmans, mais détecter les responsables, on n'a jamais pu. On a une forte population musulmane dans la cité Y. Il y a des dégradations des caves, des boîtes aux lettres... L'office HLM a beaucoup de problèmes à gérer. C'est pas l'ampleur de Mulhouse ou de très grandes villes, ce que vous lisez dans la presse... Mais c'est un quartier à surveiller de très près. Il y a quand même beaucoup de jeunes musulmans qui... » (Elu)

Le résultat de cet amalgame est, en fin de compte, **une image très négative de l'islam**. *« Si on détecte de plus en plus de dégâts fait par les jeunes musulmans, la religion musulmane sera forcément mal vue. C'est une minorité, mais il faudrait peut-être les prendre en main, et que les parents se sentent responsables. »* Paradoxalement, si tous les problèmes sont associés indirectement à l'islam, l'islam n'est pas en tant que tel considéré comme source de problèmes. *« Problèmes ? Au contraire, l'islam est un facteur d'apaisement. Ça peut favoriser l'intégration. »* (Association)

Les représentations qu'ont les acteurs de la politique de la ville à l'égard de l'islam sont ambivalentes : le sujet est source d'interrogation et de craintes. Que ce soit à travers le rapport personnel à la religion, le niveau de connaissance de l'islam, la suspicion permanente à l'égard des risques d'intégrisme, ou les multiples représentations sociales dont les acteurs sont porteurs, l'image de l'islam au niveau des personnes rencontrées est dominée par un caractère a priori négatif. Pourtant, presque tous s'accordent à reconnaître que l'islam-religion peut être positif pour l'intégration, ou du moins ne pas avoir d'effets négatifs.

Mais, le poids des images de l'intégrisme, notamment véhiculées par les médias, ainsi qu'un amalgame pervers entre « étrangers à problème » et « musulmans » concourent à charger indirectement l'islam des risques de tous les maux que connaissent notamment les quartiers d'habitat social.

LE TRAITEMENT DE L'ISLAM DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

Une question souvent jugée mineure

Au niveau des personnes rencontrées, **l'islam ne mobilise pas beaucoup**. « *L'islam, je ne le prendrais pas comme entrée parce que je ne la sens pas et ça ne me semble pas l'entrée la plus pertinente. Je suis embarrassée.* » (Agent technique) Pour toutes les raisons évoquées précédemment, l'objet islam « embarrasse » effectivement un certain nombre d'acteurs de la politique de la ville : leur rapport à la laïcité, la focalisation sur les questions des « étrangers », etc. se répercutent sur la mobilisation autour de l'islam.

Si l'on prend l'exemple des bailleurs sociaux, ils semblent détenir peu d'informations sur ce qui se passe effectivement dans les logements qu'ils gèrent. Ils se montrent surtout prudents sur ce plan. C'est en tout cas le sens des discours qu'ils nous ont tenu. Il est singulier de constater que l'association Eveil à la Meinau n'est pas « officiellement » identifiée comme gérant un lieu de culte, alors que les habitants l'identifient comme tel, et que même le Minitel le confirme. « *A la Meinau, il y a une association qui loue un logement à CUS Habitat (Eveil). Ils font du soutien aux enfants scolarisés mais aussi de l'enseignement du Coran. Il semble que ce soit un lieu de prière. Il n'y a pas de lieu de prière sauf dans les appartements occasionnellement. Ça l'était il y a un moment ; si ça l'est maintenant, c'est caché.* »

Il semble que, parfois, les bailleurs ne veulent pas voir la présence effective de l'islam culturel dans les appartements, même lorsque les signes qu'ils relèvent sont évidents. « *C'est peut-être pas affiché mais on s'en doute. Quand on rentre dans les pièces, il y a des tapis, on nous demande d'enlever nos chaussures. Il y a des livres, des Corans, plein d'éléments qui rappellent leur culture islamique.* » Il ressort de cela l'impression que **l'on choisit d'ignorer que les appartements servent de lieu de culte, sans doute pour ne pas avoir à gérer la question des demandes de locaux**. On préfère ainsi considérer que « *Le sujet n'est pas central pour nous. On essaie dans les locaux, mais si il y a une mise à disposition, il faut les statuts de l'association, comme objet la défense des locataires. De toute façon, on refusera.* »

De manière systématique, ce qui interpelle prioritairement, ce sont les « étrangers », les « immigrés », les « jeunes », « *C'est plus l'accueil de la population immigrée que l'islam. Et la population immigrée, c'est pas forcément l'islam.* » (Bailleur) Ainsi, certains bailleurs en arrivent-ils à s'exclure des questions de la politique de la ville en choisissant de ne traiter que les strictes questions de logement : « *Dans la politique de logement, c'est vrai que le souci c'est de ne pas faire basculer le quartier encore plus. Renforcer une certaine mixité. Dans la politique de la ville, je sais qu'il y a une certaine écoute par rapport à l'islam.* »

Une absence globale de reconnaissance

Les avis sur l'état de reconnaissance de l'islam sont quasi unanimes : « *L'islam n'est absolument pas reconnu.* » (Agent technique) « *J'ai l'impression que c'est encore une religion qui se pratique dans les caves, les usines désaffectées et les foyers. Je ne suis pas très fier de savoir qu'on puisse encore pratiquer dans ces conditions.* » (Elu)

Le sens de la reconnaissance

Mais la reconnaissance ne signifie pas la même chose pour tous. La plupart des acteurs estiment que c'est à travers une démarche politique qu'elle doit se faire.

L'état de la reconnaissance au niveau local est évidemment très dépendant des politiques des communes. **Si Strasbourg et Mulhouse se distinguent particulièrement des autres municipalités par un travail de long terme et par une politique globalement volontariste**, certains éléments les distinguent, au moins de façon symbolique.

En effet, alors qu'à Mulhouse le dossier islam est traité essentiellement par les services de l'intégration, à Strasbourg, **la démarche de reconnaissance symbolique a conduit à banaliser l'image de l'islam en le rattachant au service des cultes**. Nos interlocuteurs musulmans se sont montrés très sensibles à ce geste. *« C'est très important pour nous, on n'est pas traités dans le cadre de l'intégration, mais comme un culte. C'est une forme de reconnaissance de l'islam. Pour nous, c'est très positif. »* (Association)

L'absence de reconnaissance proviendrait principalement de deux éléments complémentaires :

- les comportements politiques velléitaires à l'égard de l'islam. *« On ne crée pas des lieux de culte parce que c'est normal par peur, on ne donne pas les moyens ni la fermeté pour qu'elle s'intègre et prenne sa place de religion à part entière. »* (Agent technique)
- Les défauts de structuration de la communauté musulmane qui prive les acteurs d'un interlocuteur fort. *« La communauté elle-même a une responsabilité : parler d'une seule voix, avoir des outils de communication. On attend que l'islam puisse communiquer de façon beaucoup plus claire qu'actuellement. Y compris au niveau des autres religions, pour avoir la même place. »* (Agent technique)

Quoiqu'il en soit, la reconnaissance effective, même sur le plan symbolique, passe forcément par une plus grande visibilité concrète de l'islam. Et à ce sujet, les moyens et les outils de cette reconnaissance sont pluriels. En tous les cas, les moyens que chacun y voit sont fortement liés à la démarche politique dans laquelle il est disposé à s'inscrire.

Les outils d'une reconnaissance

Les agents techniques de la politique de la ville, mais aussi un certain nombre d'élus sont persuadés que cela doit se traduire physiquement, dans l'espace. Selon les acteurs, cela devrait se faire :

- à travers la création de lieux de culte confortables, spacieux... bref, un *« lieux de culte digne de ce nom »*. *« Là-bas, dans ce petit truc, leur foi n'est pas reconnue. Ça me paraît de plus en plus évident qu'il est impératif d'avoir un lieu de culte. »* (Agent technique)
« On estime que si on répond à la question des lieux de culte et des carrés musulmans, l'islam sera reconnu. » (Elu)
« Ça sera reconnu quand il y aura autant de lieux de prière que d'églises. » (Agent technique)

« On s'est rendu compte qu'il y avait par rapport à la recherche d'identité un sentiment d'injustice par rapport à la reconnaissance par rapport à d'autres religions. L'islam doit avoir la même place que les autres religions. Le problème des lieux de culte est le gros problème de cette religion. L'islam, dans les quartiers, on ne doit pas le pratiquer dans les caves, mais dans des lieux comme les autres religions. » (Association)

- Certaines associations estiment que **la visibilité doit exister partout**, dans les mêmes lieux d'expression que les autres religions. *« Il n'y a pas eu de reconnaissance concrète car il n'y a pas de cours de religion à l'école, comme les autres religions. »* (Association)
- Enfin, beaucoup militent, les techniciens en particulier, pour qu'existe **une faculté de théologie**. *« Je pense qu'il faut qu'il y ait une faculté de théologie. Ça me ferait mal d'avoir un imam marocain, algérien ou d'Arabie Saoudite qui ne parle pas français. »* (Agent technique) A ce sujet, il est évident que le débat sur le rapport TROCME a trouvé une résonance importante au niveau des acteurs de la politique de la ville, et même au-delà de Strasbourg. *« Pour qu'elle soit aussi reconnue, je pense au rapport TROCME, on devrait pouvoir organiser une formation d'imams. »* (Agent technique)

Pour d'autres acteurs, il s'agit plutôt d'une reconnaissance symbolique. Dans ce cas, le débat se construit parfois autour de la question du Concordat. Et là, les avis s'opposent. *« C'est pas suffisamment reconnu dans la mesure où il n'y a pas de lieux de culte et qu'il y a un statut particulier. La question qui se pose, c'est de donner le même statut, même si je suis plutôt pour l'abrogation du Concordat. »* (Association)

« C'est un islam qui recherche vraiment sa reconnaissance. C'est une reconnaissance sociale et symbolique. C'est pas une reconnaissance officielle. Le Concordat n'est qu'un cas particulier en France. Ils veulent être considérés comme les autres religions en France. Ce n'est pas une reconnaissance concordataire qu'ils veulent. Ils se considèrent comme partie prenante de la société française. Ils veulent sortir cet islam caché. » (Elu)

Les choix concernant la visibilité de l'islam

La logique de visibilité

Toutes les questions relatives à l'islam dans les villes et les quartiers peuvent approximativement se résumer à celle de la visibilité. C'est en tout cas là que se nouent les enjeux politiques. Cette question est prégnante au point qu'elle représente implicitement presque un dogme dans les conceptions stratégiques locales à l'égard de l'islam.

Comme nous l'avons vu, cette question de la visibilité est, dans les faits, centrale, parce qu'elle est intimement liée aux représentations sociales de l'islam. **L'islam est perçu comme la religion des pauvres, et surtout comme le moyen d'expression de catégories ethniques ou nationales stigmatisées.** L'islam visible, celui dont « on » parle, est l'islam maghrébin et/ou turc. Cette focalisation sur des catégories de populations jugées « difficiles » (associées à la violence, etc.) est issue d'une **confusion entre une problématique sociale et une problématique culturelle.** Bref, ceux qui poseraient problème seraient toujours les mêmes...

On peut s'interroger à ce titre sur l'absence de visibilité d'autres populations telles que celles issues d'Afrique Noire ou du Proche et Moyen-Orient. La phobie islamiste s'applique peu à ces populations, sous le prétexte qu'elles sont peu représentées. Mais en fait, on peut supposer, avec Jocelyne CESARI, que **la focalisation sur une partie de la population musulmane ne tient pas tant à la visibilité proprement dite de l'islam qu'à la résurgence d'un « syndrome néo-colonial »** qui enferme le musulman dans une image d'étrangeté.

« Il faut donc s'interroger sur le caractère de visibilité de certains actes religieux, dans la mesure où cette visibilité est plus révélatrice de celui qui regarde que de l'acte ou de la

personne regardée. C'est ainsi que les musulmans d'Afrique noire ne sont pas aussi « visibles » et suscitent moins d'interrogations que les musulmans du Maghreb... »⁶⁴

La visibilité : une stratégie à double tranchants

Il existe une peur de l'invisibilité qui se nourrit des clichés qui constituent l'image des musulmans. Cette image est régulièrement alimentée par la crainte des intégrismes qui sont vus comme transitant par les associations transnationales sur lesquelles les acteurs locaux n'ont pas de prise. « *Au Neuhof, il a ce qu'ils appellent des... « Frères musulmans » ? Quelques illuminés qui traînent sur la place de Hautefort. C'est un petit noyau islamiste inquiétant, mais... Ils viennent d'ailleurs ces « Frères musulmans ». Les jeunes ne savent pas d'où ils viennent. M. Y ne sait pas. Ce qui m'inquiète : je suis persuadée qu'il y a une influence islamiste orthodoxe, je sais qu'ils recrutent, je ne sais pas où, je ne sais pas d'où ils viennent.* » (Agent technique)

Pour répondre à cela, un certain nombre de stratégies politiques tendraient à faire sortir l'islam de l'ombre, afin de pouvoir en contrôler les manifestations. « *On a intérêt à cette visibilité, car c'est comme ça qu'on combattra l'intégrisme. Les intégristes recherchent plutôt l'islam des caves, parce que c'est là qu'ils peuvent œuvrer.* » (Agent technique)

Mais, paradoxalement, le lourd contexte politique autour de cette question génère des blocages quant aux actions de visibilité de l'islam. Partout on se méfie d'une visibilité sociale et politique de la communauté musulmane. « *Il faut avancer à petit pas et, vu le caractère sensible de l'islam, avec une certaine discrétion.* » (Elu) C'est ce qui explique, dans le fond, les difficultés d'émergence de « mosquées » à l'échelle communale.

Pour résumer, on peut dire que **les choix politiques se cantonnent à une action en faveur d'une plus grande visibilité de l'islam, sans développer de visibilité dans l'espace social. Cette stratégie conduit à focaliser l'attention exclusivement sur les enjeux politiques de l'islam en France.** Il s'agit à la fois d'éviter un contrôle de l'islam par d'autres Etats, d'éviter la main-mise de mouvements intégristes sur les associations et lieux de culte existants, et de répondre à des impératifs politiques, dans des villes et des quartiers où le Front National représente un « risque » politique évident.

La localisation des lieux de culte

Les questionnements et les choix autour de la localisation des lieux de culte sont tout à fait symptomatiques des questions précédentes. Les stratégies des municipalités répondent à des enjeux à la fois à court terme (répondre au risque de blocage de la population et aux manipulations politiques) et à long terme (permettre une expression de l'islam dans un cadre adapté et durable). L'exemple suivant montre bien les enjeux délicats du choix d'implantation des lieux de culte, comme c'est le cas pour le quartier Bourtzwiller à Mulhouse. « *C'est un problème réel et très problématique. L'emplacement du lieu de prière a un impact très fort sur la communauté, mais aussi sur le devenir du quartier : soit en périphérie, soit au centre de Brossolette, à côté du local jeune. Il y a une pelouse, il y a de la place, on peut le faire. Mais on risque de renforcer encore l'image du quartier. Il y a un processus de ghettoisation. C'est pas innocent la réponse.* »

D'ailleurs, les municipalités ont des difficultés à travailler sereinement sur la question, tant le débat sur la question est pollué par les peurs que fait émerger la perspective de l'implantation d'un lieu de culte musulman. « *On sent en permanence des tensions par rapport à la*

⁶⁴ Jocelyne CESARI, Faut-il avoir peur de l'islam ?, Presse de Sciences Po, mai 1997, p.40.

localisation des lieux de prière. C'est la manifestation de toutes les peurs liées à l'étranger. Un article de journal annonçant la création d'un lieu de prière a suscité une réaction immédiate de la population résidant à côté. Avec tous les fantasmes : le bruit, la circulation des voitures la nuit... Là, il y a une tension très forte qui est révélatrice d'un refus de l'autre. Suite à un article paru le dimanche, le lundi matin un monsieur est venu et a sorti des choses sur les Arabes, enfin les musulmans. C'était d'une violence. Il y a un amalgame entre islam et islamisme. Comme si c'était vraiment l'enfer. » (Agent technique)

De ce fait, la stratégie assez communément adoptée actuellement, est celle du choix d'un lieu en périphérie d'agglomération, ou du moins qui ne soit pas à proximité directe d'habitation de « Français de souche ». « Dans la zone commerciale, ça n'a soulevé aucune polémique, alors que quand une famille a voulu acheter une maison dans ma rue, il y a eu 25 signatures. » (Elu)

Au niveau des communes qui n'ont pas à gérer beaucoup de quartiers en difficulté, **la tentation est de concentrer les questions au sein du quartier « sensible »**, pour éviter une visibilité sur l'ensemble du territoire : « Il va y avoir la démolition de la tour, donc aussi du lieu de culte, et la reconstruction d'un petit bâtiment. C'est ni vu ni connu, il n'y a pas de visibilité, pas d'info et une volonté de maintenir le lieu de culte dans le quartier. »

Ces lieux sont la plupart du temps neutres, dans le sens où **aucune indication n'est affichée permettant d'identifier la fonction du lieu. Cette démarche est quelquefois posée en terme de condition par les élus.** « On a créé un local dans le quartier à plusieurs conditions : (...) il ne doit y avoir ni signe extérieur visible, ni appel à la prière. Les gens savent où aller, ils peuvent y aller, mais sans prosélytisme. » (Elu) Mais parfois aussi, la démarche est faite par les musulmans eux-mêmes, soit pour devancer les attentes de la municipalité, soit par crainte de visibilité excessive. « Quand ils ont été interrogés, les responsables ont bien dit que ce n'est pas un lieu de prière, qu'il n'y aura pas de signes extérieurs. » (Elu)

La prise en compte de l'islam dans les politiques des communes

Les sources de différences dans la gestion de l'islam

La situation de l'islam au quotidien n'apparaît pas fondamentalement différente selon les types de villes. La précarité peut se retrouver aussi bien dans les quartiers des grandes agglomérations que dans les petites villes. Au contraire, l'organisation de lieux de prière et la reconnaissance politique des musulmans peut exister aussi bien dans les villes moyennes qu'à Mulhouse et Strasbourg par exemple. Les différences sont donc plus d'ordre local.

Pour préciser cette idée, il faut insister sur le fait **que les différences qui apparaissent ne semble pas être liées au statut des villes à l'égard de la politique de la ville.** Ce n'est donc pas l'existence d'un cadre concerté et de moyens ciblés sur les politiques d'intégration urbaine et de lutte contre les exclusions qui change la place de l'islam dans la ville. Cela, même si on observe un début de glissement vers le cadre de la politique de la ville. Autrement dit, **le cadre de la politique de la ville commence à être utilisé pour une action sur l'islam, en tant qu'il s'agit d'actions sur un territoire donné et que la politique de la ville offre des moyens et des opportunités n'existant (ou ne mobilisant) pas ailleurs.**

Concrètement, donc, les différences observables peuvent être dues à plusieurs facteurs complémentaires, internes aux territoires :

- La politique des municipalités qui se traduit **par un volontarisme plus ou moins marqué sur les questions d'intégration.**
 - ➔ Mulhouse et Strasbourg sont politiquement très positionnés sur ces questions. Mais il existe aussi un travail très clair dans ce sens, au niveau de Sélestat, Reichshoffen, etc. La difficulté qu'éprouvent toutes les villes qui ont fait ce choix semble être la cohésion politique autour de ce projet. Souvent, les quelques acteurs qui le défendent se sentent isolés, face à un thème peu porteur et politiquement sensible.
- Les orientations concrètes de la politique de la ville qui se manifestent en particulier **par le choix de travailler ou non sur l'islam.**
 - ➔ A ce niveau, Strasbourg et Mulhouse se distinguent très nettement des autres villes. Mais il existe parallèlement tout un dégradé de positionnement qui va de l'ignorance de la question à un choix de ne pas prendre cette entrée. Parfois, on assiste à une coupure entre l'absence de volonté politique de la municipalité et un travail actif des techniciens de la politique de la ville pour la prise en compte de l'islam.
- **Le poids politique local de la population musulmane** qui se concrétise par la structuration de la communauté, par l'existence de demandes claires, etc.
 - ➔ Encore une fois, Mulhouse et Strasbourg se caractérisent par leurs tentatives de coordination. Au-delà de ces essais, la structuration de la communauté est très différente entre les deux grandes villes, comme elle l'est dans les quartiers d'habitat social de Colmar, Wittenheim, Wittelsheim ou Bischwiller...
- **Les modalités de structuration de la communauté.**
 - ➔ Par exemple, les populations turques ayant des liens et une organisation encore très communautaires, le modèle d'auto-organisation prime dans l'expression de leurs demandes et l'organisation de leur islam. De ce fait, les collectivités avec lesquelles ils sont en relation sont amenées à percevoir et éventuellement agir différemment selon cette situation.

Une séparation culte/culture

Les acteurs rencontrés mettent quasi systématiquement une frontière entre cultuel et culturel. Cette différenciation se traduit dans les faits par une incitation à la séparation des deux dimensions de l'islam. Elle peut se traduire par la mise à disposition de locaux indépendants pour le culte et les autres activités, ou même par l'encouragement à la création de deux associations distinctes. *« Au départ, ils faisaient du soutien scolaire parallèlement au culte. Je leur ai expliqué la séparation culte/culturel. Le responsable du lieu a poussé les jeunes à devenir indépendants. »* (Agent technique)

On retrouve cette logique au sein des projets portés par les villes, à l'image de Strasbourg : *« Actuellement, il y a un projet de création d'un Institut Musulman d'Europe de Strasbourg. Ca regrouperait deux espaces : un espace cultuel qui serait la grande mosquée de Strasbourg et un espace culturel qui serait le Centre culturel et scientifique de Strasbourg pour promouvoir les valeurs de l'islam, dans le respect des principes de la République. »*

Ceci peut être attribué à la volonté de voir l'islam à l'image des autres religions. On met, volontairement ou non, une séparation formelle entre des activités jugées de type différent.

Cette démarche est peut-être aussi une **application d'un schéma laïc et séculariste** à une religion mal connue. Les structures de type centre socio-culturel sont en tous les cas extrêmement sensibles à cette donnée du problème. Ils portent un regard vigilant sur le sens des activités des associations liées à l'immigration avant de prêter leurs locaux : *« Quand les associations présentent un projet par rapport à la culture, il y a une réception de la part des CSC. Mais ils sont toujours très sensibles à ce que ça ne déborde pas sur le cultuel. »*

Ce choix d'une séparation stricte trouve également son auto-justification dans la suspicion qui existe à l'égard de l'islam. L'absence de séparation est un élément qui favorise la crainte d'activités détournées. On préfère se rassurer en dissociant les deux dimensions. *« On a*

mélangé culte et culture. Il y a ces espèces d'associations maghrébines qu'on finançait sous prétexte de travail culturel. Tout le monde sait qu'ils pratiquent. Mais on les finance sur des projets culturels. On n'a pas voulu voir cette dichotomie entre culte et culture.» (Agent technique)

Mais, comme le relève Franck FREGOSI, « *les associations musulmanes dans leur ensemble, avec quelques nuances, semblent éprouver une réserve par rapport à tout projet visant à trop dissocier l'espace culturel et l'espace cultuel, craignant à demi-mot de voir l'espace culturel échapper ainsi à leur contrôle direct, avec le risque de voir se développer des activités dans lesquelles la dimension religieuse passerait au second plan.* »⁶⁵ Il y a donc un enjeu de pouvoir dans la maîtrise des activités autour de l'islam.

De la prudence à la formalisation

Les acteurs des communes qui s'engagent sur le dossier de l'islam sont avant tout soucieux de contrôler l'évolution des démarches. Ils se montrent au préalable très prudents relativement aux « risques » d'intégrisme et usent de tous les moyens possibles pour « tester » les associations. « *Surtout, on fait attention qu'un mouvement islamiste ne fait pas passer ses idées. La société française devrait être attentive à ça. Par exemple, la Mairie préempte. Elle fait une enquête avant et ne donne pas le local tout de suite. La Mairie me contacte par rapport à certaines associations.* » (Agent technique)

« *On suit quand même, de temps en temps on rencontre quelques personnes. Notre policier municipal habite dans l'immeuble devant le lieu de prière. Il voit quand même ce qui se passe. Moi, quand je suis dans le quartier, je fais un tour moi-même.* » (Elu) Mais, cette démarche n'est pas spécifique à l'islam et concerne parfois une approche généralisée de l'immigration sous une forme sécuritaire. « *On est très vigilants à ce qu'il n'y ait pas de débordements. On est responsable de l'ordre public, donc dans certains quartiers, si la population musulmane apparaît trop, le Maire est garant de l'ordre public, donc on veille à ne pas dépasser un certain pourcentage de population.* » (Elu)

Une fois la question d'un lieu de culte posée, les stratégies restent prudentes. On préfère souvent **un partage des responsabilités, notamment entre la commune et le bailleur**, dans le cas où l'on s'oriente vers un lieu de culte en HLM. « *C'est une convention entre les HLM et la ville : les HLM mettent les locaux à disposition de la ville et la ville les met à disposition de l'association.* » Cette démarche est d'ailleurs autant utilisée par la ville que sollicitée par les bailleurs : « *Là où on a une réflexion en cours, c'est par rapport aux demandes de locaux qui peuvent émaner d'associations ou de jeunes. C'est plus d'arriver à contractualiser avec ces groupes pour que tout ce qui peut être illicite ne soit pas couvert par les bailleurs. Il faudrait le soutien des pouvoirs publics, soit via une convention tripartite... Pour avoir un rôle d'animation et éviter les dérives, ne pas être seuls face à...* » (Bailleur)

Les acteurs ressentent le besoin d'imposer un cadre formel à leurs interlocuteurs musulmans, qui est censé garantir une relation en bonne et due forme. Cette **démarche passe la plupart du temps par la création d'une association** qui permet d'identifier un interlocuteur précis, et de faire rentrer dans un cadre défini par la loi un groupe par ailleurs défini par son caractère communautaire. « *A partir du moment où l'existence d'un lieu a été admise par tous, on a demandé aux musulmans de constituer une association.* »

Cette **démarche peut même aller jusqu'à une pression des financeurs sur les associations**, pour qu'elles rentrent dans une démarche dite « laïque » qui sécurise les décideurs.

⁶⁵ In Hommes & Migrations, op. cit., p. 46.

« L'Association culturelle maghrébine, je leur ai dit : On peut soutenir votre projet, mais vous travaillez avec une association reconnue par les RG, et par tout le monde d'ailleurs, comme fondamentaliste. J'ai organisé une réunion avec tous les partenaires qui ont quelque chose à voir avec l'accompagnement scolaire. L'association s'est engagée à se démettre des relations avec cette association. Maintenant, c'est l'AFEV qui intervient. Ils ne sont pas toujours performants, mais ils sont laïcs. » (Agent technique)

Les communes face aux demandes d'islam

La notion de demande d'islam est polysémique. Elle peut tout autant signifier le rapport des populations à l'islam et l'état de leur demande à l'égard de la religion, que les demandes provenant des musulmans et ayant trait à la pratique de l'islam. La première question ayant été succinctement traitée dans la première partie de ce rapport, c'est ici la deuxième approche que nous traiterons.

Au terme de « demande » (que nous proposons lors des entretiens) a souvent été préféré celui de « revendication ». Il faut remarquer que ce terme est empreint d'une connotation de rapport de force, souvent dans un domaine de pressions politiques. Ceci est sans doute révélateur de l'état d'esprit général par rapport au dossier islam.

La relative absence de structuration des musulmans est un obstacle évident à l'émergence de demandes, et surtout de demandes concertées et précises. Dans les grandes communes où existe une prise en compte officielle de l'islam, les relations passent souvent directement par les adjoints lors de rencontre. A ce niveau, les techniciens se sentent parfois dépossédés de l'information, si ce n'est qu'ils estiment ne pas avoir les données nécessaires à leur travail. Pourtant, dans les communes moyennes bénéficiant de la politique de la ville, les techniciens peuvent être l'interlocuteur privilégié, voire unique, pour les associations ou les habitants. Les demandes ne sont donc pas toujours formalisées. Plusieurs interlocuteurs se sont montrés étonnés de découvrir, suite aux rapports de l'ORI sur l'islam à Mulhouse et à Strasbourg, que certaines associations formulaient des demandes qui n'étaient jamais remontées jusqu'à eux.

Des besoins quasi uniformes...

Les besoins de base exprimés par la population musulmane sont apparemment très stéréotypés. Ils semblent être quasiment les mêmes quelle que soit la ville où ils s'expriment. Par ordre d'importance, en fonction du nombre de personnes qui les a évoqué dans les entretiens⁶⁶, les demandes concernent :

- des lieux de culte de proximité,
- des locaux permettant d'autres activités que le culte,
- l'abattage rituel,
- une « grande » mosquée centrale,
- les conditions d'enterrement.

En ce qui concerne **l'abattage rituel**, la question est celle d'une capacité insuffisante des abattoirs mis à disposition dans les grandes villes. Sinon, les demandes émanent essentiellement des musulmans des **villes moyennes**, qui n'ont bien souvent pas de lieu permettant une pratique dans des conditions jugées décentes. Cela se passe encore dans les appartements, les

⁶⁶ Sur le plan méthodologique, le classement présenté ici n'est en rien représentatif d'une priorité réelle dans les demandes. Les objets des demandes sont ici ceux identifiés par les quelques associations musulmanes rencontrées, mais surtout par les acteurs institutionnels de la politique de la ville. Elles sont donc perçues par ce filtre...

caves... Certaines villes ont fait des efforts dans ce sens : A Illzach, par exemple, « *Pendant la fête du Mouton, la commune met à disposition un container et les gens le font ensemble. Pour le Mouton, on a un local des poubelles, on le nettoie. La Mairie facilite les choses, elle nous envoie un container... La SOMCO aussi.* » Mais la pratique n'est pas généralisée.

Les demandes relatives aux **conditions d'enterrement** semblent concerner **essentiellement les grandes agglomérations**. Elles se traduisent de plus en plus par l'exigence de carrés musulmans et de moins en moins par la facilitation d'un enterrement dans le pays d'origine. Cela symbolise bien le fait que l'implantation en France de la communauté se développe dans le sens d'une communauté musulmane de France. « *La descendance doit pouvoir assurer le culte des morts sur le sol de vie et non le sol natal. Ca m'a surpris car c'est quelque chose de très sensible.* » (Agent technique)

... mais des demandes variables

La question des locaux est centrale. Mais elle est aussi beaucoup plus diversifiée que ne le sont les deux demandes évoquées précédemment. Ceci est tout à fait logique puisque la demande de lieux de culte est historiquement la première des demandes. Les conditions de regroupement des musulmans sont donc, nous l'avons vu, très différentes d'une ville, d'un quartier ou d'une communauté à l'autre. En reprenant la classification proposée dans la première partie⁶⁷ il est possible de préciser le type de demande qui existe en fonction de l'état actuel des différents lieux de regroupement (culte ou associations).

- Les demandes émanant du **premier groupe** concernent principalement une **reconnaissance symbolique passant par la construction d'une structure centrale**. « *Un lieu de rassemblement du point de vue symbolique : une mosquée comme lieu de référence de l'islam (dans la ville). Un lieu de culte solennel et symbolique. Une mosquée de référence manque pour encadrer la communauté.* » (Association)
➔ La fonction de représentation que s'attribuent les associations de ce type les conduit parfois à relayer d'autres demandes. Mais, de manière stricte, la demande éventuelle de ces structures concerne une « grande mosquée » qui leur permettrait éventuellement de mieux asseoir leurs volontés de structuration et de représentation de la communauté.
- Les organisations du **deuxième groupe** sont susceptibles de demander également une **mosquée de grande envergure**. Mais, la représentation souvent nationale peut les inciter à prévoir éventuellement une séparation par communauté, comme par exemple à Colmar : « *On est très rapidement tombés d'accord sur les demandes : une grande mosquée avec de chaque côté une salle, une pour le prêche en turc, une pour le prêche en arabe. On a limité un peu car ils voyaient beaucoup plus loin : des salles pour les vieux, une salle de sport.* » Lorsque les demandes concernent les locaux existant, il s'agirait plus de désir d'amélioration des conditions du culte, permettant notamment aux femmes de se regrouper. Cela peut se traduire soit par le remplacement des locaux par d'autres, soit par des travaux. La demande peut alors concerner un permis de construire.
- Dans le cas du **troisième groupe**, lorsqu'il existe déjà un petit local, il existe plusieurs demandes complémentaires. La logique de mieux répondre à la demande de la population se traduit à la fois de manière quantitative et qualitative. Au niveau de la taille, il s'agit de **locaux de culte plus spacieux** (« *Il faut des locaux convenables, on a une petite salle de prière ici. Mais le Vendredi, les gens sont aussi dans la cuisine.* »), mais aussi **un local qui**

⁶⁷ Cf infra, p.34. Rappelons que cet essai de classification n'est fait qu'à titre indicatif. La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude ne permet ni de généraliser cette proposition, ni de garantir sa totale fiabilité en l'état. Elle doit donc être regardée d'un œil critique qui permettra le cas échéant de l'enrichir, de l'affiner, si ce n'est de l'invalidier.

permette d'autres activités que le seul culte. « *Ils veulent un vrai local. Le mot c'est une paroisse. C'est à dire à la fois le lieu de culte, plus tout ce qui est l'éducation, le sport...* ». Et sur le plan qualitatif : (« *C'est plus une demande de reconnaissance, des locaux pas assez bien. J'ai perçu une demande plus qualitative. Ce qui gêne ces populations, c'est plus une espèce de honte. Ces appartements, c'est une sous-reconnaissance de leur culture.* »).

- En ce qui concerne les demandes des structures du **quatrième groupe**, elles sont plus **ponctuelles (locaux pour le Ramadan)** dans les foyers où il n'y a pas toujours d'association pour gérer le lieu de culte. Les associations gérant des lieux très petits (y compris en foyers) sont à la recherche d'**espaces plus grands**, comme par exemple à Colmar : « *Il y a eu une demande adressée à la Ville pour trouver un lieu plus grand (rue de Paris), soit un terrain à construire, soit un hall d'usine à aménager.* »
- Les associations du **cinquième groupe** souhaitent simplement des locaux qui leur soient propres, pour avoir une vie associative autonome et plus structurée.

Deux remarques complémentaires :

- Il existe là encore des différences selon la situation des communes (taille et implantation des communautés). **Dans les petites villes où existe une communauté turque importante, la logique est souvent celle de l'auto-organisation.** Cela se traduit la plupart du temps au niveau de la communauté par la volonté de création autonome de lieux de culte (locaux construits ou rachetés). Dans ce cas, **la municipalité est sollicitée pour un permis de construire.** La plupart du temps, cela concerne les villes moyennes comme Barr, Sélestat, Saint-Louis, Bischwiller... en raison de l'implantation de la communauté turque. Mais, des questions similaires se posent à Colmar, ou par exemple à Mulhouse, avec la demande de permis de construire pour une mosquée située rue Josué Hofer.

- Enfin, il y a une **demande parfois qualifiée de saisonnière, qui concerne des locaux pour le Ramadan.** Même si cette demande ponctuelle est évoquée de manière récurrente, elle trouve presque systématiquement une réponse. Dans le cas des grandes villes, les communes peuvent fournir un espace permettant un large rassemblement, comme c'est le cas pour Strasbourg, avec la mise à disposition d'une salle au Wacken. Dans les quartiers ou les villes moyennes, ce peut être les bailleurs, ou même très souvent les structures de proximité (paroisses, centre socio-culturels, associations,...) qui font preuve d'une grande ouverture (au sens propre et figuré).

Une demande d'intégration

Les demandes qui s'expriment convergent essentiellement vers un objectif : pouvoir, en tant que musulman vivre sereinement en France. Il y a une revendication extrêmement forte quant à la possibilité (matérielle et symbolique) de vivre avec un double patrimoine culturel, dans le pays d'accueil, ou, pour les jeunes qui sont nés en France, dans leur pays natal.

Cette expression de la culture musulmane comme source d'équilibre dans un projet d'installation définitive, ou simplement de vie en France est bien une demande d'intégration. Les musulmans demandent les moyens qui leur permettront de s'intégrer en gérant leur double culture. Ils se montrent d'autant plus réactifs qu'ils ont l'impression que le refus de l'islam est une injonction d'assimilation. C'est à dire qu'ils vivent l'absence de reconnaissance matérielle et symbolique de leur culture musulmane comme une pression visant à les faire renier ce qui fonde leur identité.

Les actions des adultes envers les jeunes traduisent le besoin de transmettre une identité et une morale. « *C'est positif pour le quartier, pour nous, pour nos enfants. Ca va dans le sens de l'intégration. Un jeune qui fréquente la mosquée, il ne casse pas.* » (Association)

En même temps, elles sont peut-être aussi une manière de les instrumentaliser pour faire pression sur la société française dans le but d'une reconnaissance de l'islam, que les pères immigrés n'ont pas réussi à obtenir. *« Nous (adultes) on est étranger, on nous écoute pas beaucoup. Eux les jeunes, ils sont français, peut-être qu'ils seront plus écoutés. Pourtant, on est citoyen de cette ville... Ca fait depuis les années 80 qu'on se bat là-dessus, mais eux seront écoutés. »* (Association)

L'islam est donc un enjeu important pour l'intégration. Cette analyse n'est pas nouvelle, mais elle a du mal à accéder jusqu'au terrain. Certains élus, qui sont porteurs d'une politique de reconnaissance de l'islam l'ont compris : *« Je suis convaincu que l'intégration de la population dans la société française est consubstantielle de l'intégration des musulmans dans la ville. »* (Elu). Mais il leur reste à convaincre le reste de la société...

L'islam à la demande

C'est l'existence d'une demande qui a amené les municipalités à se positionner. *« On donne une réponse à la demande selon la demande... »* Cette position est en général portée par un ou quelques élus qui se montrent soucieux de favoriser une intégration des populations par tous les moyens. Et **l'islam n'est souvent qu'un moyen parmi d'autres, et même un moyen peu développé**. Comme cela a été dit, l'islam est souvent traité comme source de problèmes. C'est à dire que l'on s'en soucie lorsqu'il se fait entendre une demande ou qu'émerge un problème. *« C'est très neutre derrière les vitres. Il n'y a pas eu de réunion, de conférence. On commence à en parler dès qu'il arrive des problèmes. »* (Association)

La réponse des politiques aux demandes d'islam s'inscrit donc très rarement dans une dynamique de projet. *« C'est plutôt dans la démarche de combler un manque que dans une démarche constructive. Les associations demandent un lieu de prière et il faut absolument qu'on en trouve un... Il y a une pression. On n'engage pas une réflexion globale, mais plutôt au coup par coup. »* (Agent technique)

C'est très souvent un islam... à la demande. *« C'est le genre de débat qui n'a pas beaucoup avancé ici. Comme tout le monde, on est confronté au problème des lieux de culte et des mosquées. C'est comme ça que les villes reçoivent en pleine figure ce type de problème. »* (Elu)

Par rapport à cela, la réponse à la demande ne vise quelquefois que le seul objectif d'obtenir la paix sociale. *« A Cernay, le nouveau Maire leur a fait un lieu d'abattage. Mais c'est : Un lieu d'abattage, comme ça, vous me foutez la paix avec la mosquée. »* (Religieux)

« Pour l'instant, il faut que ça se fasse pour qu'il n'y ait pas autre chose, par peur de l'intégrisme. C'est cette peur qui conduit les élus à trouver des solutions, mais aussi qui les empêche de traiter de manière globale. Il n'y a pas de réflexion globale. » (Agent technique)

Des modes différents de gestion de l'islam

Les villes au niveau desquelles s'est déroulée l'enquête adoptent des stratégies différentes à l'égard de l'islam et des demandes. Nous avons observé deux modes de gestion dont l'écart semble lié à la fois à une appréhension différente des enjeux de la question et à des choix qui se situent soit dans le court terme, soit dans le long terme.

Un islam strictement privé

Il existe une stratégie au niveau de certaines communes de taille moyenne. La volonté est celle d'une stricte séparation entre d'une part le domaine public dans lequel la ville à son mot à dire, et d'autre part le domaine privé, dont la religion est l'une des manifestations. Dès lors, la ville choisit de ne pas s'investir dans la reconnaissance de l'islam. Elle laisse les communautés

musulmanes s'organiser elles-mêmes, et ne traite avec elles que lorsqu'il y a un problème d'ordre public. Le risque de cette méthode est une dérive vers une représentation de type communautaire, dans lequel chaque groupe n'agit que par rapport à ses seuls intérêts. Cette démarche peut aller jusqu'à la constitution de services d'ordre propres aux associations, comme dans l'exemple suivant. *« Quand il y a un problème, c'est à M. K. que je m'adresse. Par exemple, il y avait un problème avec la hall des sports, des jeunes Turcs perturbaient. L'association a décidé de mettre en place un service d'ordre, elle propose des activités. Depuis ça va bien. »* (Elu)

Cette stratégie qui vise la paix publique à court terme est vivement dénoncée par un autre élu. *« On n'est pas trop là pour encourager les tentations communautaires. Il y a beaucoup de Maires qui veulent acheter la paix en donnant à chacun un lieu où il est patron. La chose n'est pas aussi tranchée, mais la tentation existe. Je me méfie des gens qui s'érigent en « Maire » de leur communauté et qui disent : Vous me donnez du fric, je m'occupe de tout. Effectivement, il y a la paix, mais à quel prix ? »*

Un islam sous condition

La stratégie la plus fréquente est celle de la négociation. La plupart des municipalités choisissent de faire des musulmans de véritables interlocuteurs pour des projets qui engagent les deux partenaires. Dans ce cas, les projets nécessitent un travail de concertation qui tient compte des attentes et des enjeux de part et d'autre. La méthode la plus courante au niveau des municipalités est celle d'une acceptation sous condition des projets. Cette stratégie permet en effet de reconnaître le processus d'affirmation de l'islam tout en le contrôlant. Ce mode de gestion se retrouve aussi bien dans les grandes villes (1^{er} discours) que dans les villes moyennes (2nd discours).

« La ville serait prête à mettre à disposition un terrain pour créer l'instance. Disposée, mais avec des garanties : le pluralisme (ne pas faire choisir telle ou telle communauté ; ouvert à toutes les sensibilités religieuses, mais aussi un pluralisme de générations, homme-femme, la femme doit avoir toute sa place). La transparence (nous ne voulons pas que cette structure un jour tombe sous la tutelle d'un Etat comme certaines mosquées à Lyon), le respect des valeurs républicaines. Ce serait certainement sous la forme d'une convention. » (Elu)

(Demande de lieu de culte) *« Ca ne présentait aucun inconvénient, et plutôt un impact, car les gens qui fréquentaient avaient le soucis d'une certaine morale. Il nous a semblé qu'ils pouvaient être des alliés. Ce qu'ils voulaient être d'ailleurs. La demande de local nous a parue légitime. On a créé un local dans le quartier à plusieurs conditions : créer une association pour avoir un interlocuteur ; payer le loyer du local loué par la SOMCO ; le local, on l'aménage avec la SOMCO comme vous en avez envie, il doit être assez grand pour suffire aux besoins du quartier, mais pas plus grand pour devenir un rassemblement pour Bourtzwiller ; il ne doit y avoir ni signe extérieur visible, ni appel à la prière. »* (Elu)

Cette orientation en faveur de **la gestion à long terme nécessite une grande anticipation**. Les relations restent souvent précaires, tant qu'il existe des demandes non satisfaites. Les erreurs stratégiques peuvent ici conduire à l'instauration de véritables rapports de force.

L'instauration d'un rapport de force

Parfois, certaines situations mal appréhendées et incomprises de part et d'autre ou des logiques implicites différentes conduisent à l'instauration d'un rapport de force entre les villes et des associations islamiques. La plupart du temps, cela se fait au sujet de transformations de locaux

sans autorisation préalable, ou dans un cadre non conforme avec la loi. Les exemples sont divers et touchent encore actuellement la ville de Mulhouse avec le local de la rue Josué Hofer. Dans ce cas, les affaires peuvent durer sur plusieurs années.⁶⁸

Un autre exemple est assez significatif des possibilités de dérapage qui existent. Dans telle commune, *« la ville avait préempté l'immeuble, mais le délai était trop court, donc c'est l'UOIF qui l'a eu. La préemption, c'est parce qu'on voulait l'acheter, parce que c'est toujours bien d'avoir... »* (Elu) Derrière ces justifications, il y a la situation de rapport de force entre une municipalité qui souhaite canaliser l'expression de l'islam (elle a mis à disposition un petit local et loge l'imam) et les velléités d'indépendance d'une partie turque de la communauté musulmane qui souhaite faire vivre un autre local. Le choix de cette municipalité semble être le blocage de l'émergence d'un autre lieu que celui sur lequel elle a un regard. Mais deux éléments vont à l'encontre de ce choix : le lieu fourni semble trop petit pour l'ensemble de la population musulmane et des courants politico-religieux et nationaux semblent diviser la communauté locale.

La stratégie de la municipalité a conduit à la fermeture du local sous le motif d'une non-conformité aux règles de sécurité. Cette situation est mal vécue par la communauté musulmane parce qu'elle sent d'autres enjeux derrière l'argumentaire officiel. *« Par rapport à la fermeture, il y a des causes bien fondées par rapport à la sécurité du local. Mais on voulait qu'il y ait un geste par rapport à la pratique de l'islam. On a senti une tension, pas mal de préjugés. »* (Association)

L'absence de prise en compte de la demande et des enjeux qui existent de part et d'autres a donc conduit à un rapport de force qui continue aujourd'hui en justice : *« Après, c'est vrai que la relation a été récemment arrêtée. L'affaire est en justice. »* **Le risque est que la situation s'envenime en prenant une dimension purement politique qui ne ferait que renforcer la stigmatisation de la population musulmane**, au détriment d'une négociation positive.

Les effets de la politique de la ville sur les questions de l'islam

Il n'existe pas de spécificité liée aux territoires prioritaires de la politique de la ville. Pour prendre un exemple concret, la ville de Saint-Louis a eu une démarche de prise en compte de la demande d'une partie de la communauté musulmane et leur a fourni un petit local. A l'inverse, la ville de Wittenheim qui bénéficie d'un PACT Urbain semble ignorer les manifestations et les demandes des musulmans du quartier Markstein. Cet exemple, vise simplement à montrer que **la prise en compte des demandes d'islam n'est pas systématique et que l'existence de la politique de la ville n'a évidemment pas changé la donne en matière d'orientation des communes. Par contre, elle a peut-être accompagné une prise en compte lorsqu'il existait au préalable un projet fort d'intégration. L'embauche de techniciens référents d'un quartier a sans doute permis une meilleure écoute des demandes :** *« La politique de la ville, c'est d'être à l'écoute de ce type de demandes. »* (Agent technique)

Par ailleurs, **le cadre de la politique de la ville** (structures de concertation dans le dispositif Contrat de ville, notamment) **peut donner l'occasion de solliciter la participation des associations musulmanes aux orientations des quartiers.** Ainsi, à Strasbourg, *« par rapport à la lutte contre l'exclusion, les associations sont invitées à toutes les commissions d'équipes*

⁶⁸ Voir les articles de L'Alsace, 3 juin 1995, 18 novembre 1995, 11 janvier 1996, et des DNA, 16 novembre 1995.

opérationnelles dans le cadre du Contrat de Ville », remarque un chargé de mission de quartier. Mais cette démarche de rencontre via les lieux de réflexion et d'orientation n'est pas propre aux territoires inscrits dans le cadre de la politique de la ville. Au niveau de Sélestat, la même orientation prend forme : « Au conseil d'administration du CCAS, il y a le pasteur et le curé. J'ai dit que je ne trouvais pas normal qu'il y ait seulement le pasteur et le curé. Je souhaite qu'il y ait une représentation des juifs et de la communauté musulmane. »

Mais la politique de la ville nécessite une cohérence et un engagement commun de tous les partenaires. A ce propos, **il semble que l'objet « islam » ne fasse pas l'unanimité**. On observe un volontarisme très variable au sein même des communes, lorsqu'il s'agit de s'engager sur une politique visant à reconnaître ou favoriser l'islam. *« Le sujet n'est pas central pour nous. Dans la politique de logement, c'est vrai que le souci c'est de ne pas faire basculer le quartier encore plus. Renforcer une certaine mixité. Dans la politique de la ville, je sais qu'il y a une certaine écoute par rapport à l'islam. »* (Bailleur)

Les techniciens de la politique de la ville jugent son action par rapport à l'islam avec véhémence, parfois avec virulence. *« Globalement, dans la politique de la ville, pour favoriser les actions de ce type, il faudrait d'abord identifier ce qu'il faut faire. Je crois qu'aucun d'entre nous (Agents techniques) est capable de dire ce qu'est l'islam, donc de dire ce qui pourrait favoriser... Si la politique de la ville fait quelque chose en ce sens, elle ne le fait pas exprès. C'est éventuellement en le finançant. Et si on fait quelque chose, il faut surtout pas le dire. Jamais on a fait des actions de la politique de la ville visant à aider l'islam. Musulman, c'est tabou. On parle automatiquement d'islamisme dur. »* (Agent technique)

La force des propos n'est, dans le fond, pas tournée contre la Politique de la ville en général, mais contre la politique de la Ville pour laquelle travaille cette personne. Les acteurs institutionnels du dispositif de politique de la ville sont mal à l'aise pour de multiples raisons. Parmi celles-ci, **le sentiment d'absence de reconnaissance de leur travail**, mais aussi sans doute la difficulté qu'ils éprouvent à l'égard d'**un islam qu'ils méconnaissent profondément**, comme le dit bien cette personne. Au moins autant que les musulmans, ce sont les agents techniques des dispositifs d'intégration et de lutte contre l'exclusion qui sont en demande.

Les difficultés éprouvées par les acteurs

L'absence de représentation de l'islam

« Le grand problème, c'est que c'est une religion sans interlocuteurs identifiés. Pour les catholiques, c'est le curé, les juifs le rabbin... La religion musulmane fonctionne avec un imam ici ou là. Ça fonctionne comme ça fonctionne, on ne va pas lui demander de changer. Mais il y aurait besoin d'une représentation qui reconnaît la République. » (Elu)

« Ils sont divisés, il y a des rivalités, on ne sait pas toujours à qui on a affaire. » (Religieux)

Le problème que pose de façon généralisée l'islam aux acteurs de la politique de la ville, c'est que sa structuration résonne comme un défi aux méthodes de travail habituelles. Les divisions et les rivalités internes à la communauté musulmane bloquent des processus de travail en commun. La tentation est donc logiquement d'attendre de l'islam une adaptation. Il existe implicitement un refus de reconnaître les divisions internes, par peur de favoriser une représentation strictement communautaire. Si le risque existe, il n'est pas évident que les acteurs soient en mesure de l'évaluer.

En attendant, les municipalités qui s'étaient engagées fortement sur ce terrain ont tempéré leur position. Mulhouse et Strasbourg sont aujourd'hui clairement en situation de recul, attendant de pouvoir mieux évaluer la capacité de leurs interlocuteurs à présenter un projet commun qui garantit une certaine cohésion. *« Concernant la grande mosquée, on attend toujours de voir se constituer en face de la Mairie des interlocuteurs. On n'affiche plus le même volontarisme mais on est prêt. »* (Elu)

La méconnaissance de l'islam

L'évidente méconnaissance de l'islam par les acteurs rencontrés leur pose problème. Ils sont conscients d'avoir peu d'éléments pour comprendre le système dans lequel ils agissent. Leurs appréhensions à l'égard de l'intégrisme ne peuvent trouver de réponse sur le terrain puisqu'ils sont en incapacité d'analyser finement les situations auxquelles ils sont confrontés.

Un certain nombre de blocages ont trouvé leur origine dans cette difficulté. Parmi ceux-ci, le plus médiatique a certainement été l'« affaire des foulards ». Dans ce cas, c'est la méconnaissance des logiques identitaires de la population qui a provoqué le rejet. *« Il y a pas mal de jeunes filles qui ont été expulsées. Mais après elles ont gagné le procès. Ca c'est encore pour l'image des jeunes filles musulmanes. Ca a fait du tort plus que du bien. Celles qui ne voulaient pas le porter le portent maintenant. Une dizaine de jeunes filles ont perdu deux ans de scolarité pour rien. Une seule a été exclue. »* Dans un contexte comme celui-ci, les acteurs n'ont pas toujours les moyens de prendre le rôle médiateurs des conflits. *« On est intervenu pour la traduction, faire l'interprète entre les parents et l'école. Mais on est restés neutres. »*

Un manque de lisibilité et de cohérence des politiques des communes

Les techniciens se sentent parfois démunis pour appréhender la politique de la municipalité pour laquelle ils oeuvrent. Souvent, **ils se sentent exclus des décisions et peu reconnus dans leur travail**, qu'ils estiment être un peu instrumentalisés.

Ceci n'est pas forcément un défaut de fonctionnement interne aux services dans le sens où cette absence de circulation de l'information peut renvoyer à une stratégie visant à garder les informations jugées sensibles au niveau de la sphère proprement politique. **Mais cet état de fait provoque rancœur et démotivation.** *« C'est une carence de réflexion sur l'islam. Ca fait 10 ans qu'on cherche une salle pour le Ramadan. Il n'y a pas de prise en compte des besoins sociaux. C'est : Surtout pas de spécialistes. C'est une politique au coup par coup, au gré de chacun, et ça change avec les personnes. Et c'est surtout pas de reconnaissance des pratiques. »* (Agent technique)

Il manque à l'évidence des repères dans certaines équipes pour que les techniciens puissent travailler dans la sécurité. *« Même au niveau des élus, on voit qu'il n'y a pas une politique coordonnée. On ne connaît pas l'avis du Maire sur la question... »* (Agent technique)

« Ici, oui, c'est le bordel complet. On ne sait pas. Les élus n'ont pas clairement affiché leur volonté. On a un élu qui souhaite mettre en place des paroisses sur l'ensemble des quartiers. Mais il n'y a pas de coordination. » (Agent technique)

Le choc des cultures

Une difficulté rencontrée par les acteurs est la différence culturelle dont est porteuse l'islam. Les règles coraniques se révèlent quelquefois en contradiction avec le fonctionnement de la société française. Du moins elles représentent des contraintes qu'il est difficile de gérer de façon à éviter un « choc des cultures ». *« Le Ramadan, c'est extraordinairement contraignant, surtout au niveau scolaire : pas de pratiques sportives mixtes, pas de piscine... Au point que*

les Turcs sont tout à fait moyen-âgeux. Ils interdisent aux filles d'aller se baigner sous prétexte qu'il ne faut pas voir leurs genoux. Il faut quand même arrêter. On s'aperçoit qu'ils existent lors du Ramadan. Au niveau scolaire, il y a des enfants qui manquent l'école. » (Elu)

« Le Ramadan, c'est une période difficile parce que les gens sont tendus. On sent une tension qui est liée à la pratique. Un certain nombre ne mange pas, voire des jeunes ne fument pas. Ils sont fatigués. La nuit on vit. » (Agent technique)

Les effets de la médiatisation

Nous l'avons vu, l'image de l'islam au niveau local n'est pas que négative. La presse alsacienne évoque largement les initiatives et un certain nombre de journalistes montrent une prudence dans la manière de traiter les polémiques. Mais l'image dont l'islam souffre le plus est celle qui ressort des événements nationaux et internationaux. *« C'est vrai que les médias font de plus en plus d'efforts pour donner du Ramadan une image positive. Mais l'Algérie, Louxor, c'est catastrophique. » (Agent technique)*

Même si les journaux et la télévision ne sont pas à l'origine de l'image négative, le traitement manque encore souvent de recul. Le pouvoir des *mass-media* se traduit surtout par sa capacité à démultiplier l'impact de l'information. C'est ce que suggère tel élu qui a suivi de près l'« affaire des foulards » : *« Pour le foulard, j'ai eu l'occasion de téléphoner à l'ensemble des collèges et lycées de la ville. Il y a eu tout un battage médiatique sur ce thème. Mais en classe il n'y a qu'une seule jeune fille qui refusait d'enlever le foulard sur toutes les écoles. Les faits démontrent aujourd'hui que l'islam ne pose pas de problèmes dans la ville. » (Elu)*

Le problème de l'islam, un faux problème ?

La plupart des personnes s'accordent pour dire que ce n'est pas l'islam en tant que tel qui pose problème. Au pire, c'est son image. Mais personne n'a d'argument pour étayer la crainte latente. L'islam fait simplement peur, sans autre raison objective...

C'est la cohabitation de populations très différentes qui est à la source de difficultés professionnelles. *« Des problèmes ? Je suis embêtée, j'ai envie de dire oui. Mais ils sont cachés : c'est les paraboles, les femmes voilées, quand on rentre, d'enlever les chaussures. Des choses qui rappellent l'islam. Ça pose des problèmes de cohabitation. » (Bailleur)*

« Mais quand les lieux de culte sont dans de l'habitat, c'est pas la bonne solution : s'il y a un couple d'alsaciens en dessous, à 19h c'est l'heure de la prière, mais c'est aussi pendant Rund'um. Ça peut amener des tensions culturelles. » (Agent technique)

Pour d'autres, les problèmes ne sont pas en lien avec l'islam, mais avec la délinquance ou les violences urbaines. Le problème de l'islam serait un faux problème... *« C'est tranquille. On n'a pas la guerre des religions. Par contre, c'est les jeunes qui nous inquiètent. Ils touchent à la drogue. Avoir un local, c'est le minimum. Parce que là, ils sont concentrés dans la cité, dans les hall... Ils ont des idées, ils peuvent casser. On a peur pour la drogue. C'est ça le problème dont on a peur. » (Agent technique)*

« Les problèmes que nous avons à connaître sont des problèmes de garçons de 12-30 ans environ, ce sont de vrais problèmes de délinquance liés à la toxicomanie, au trafic de stupéfiants, au vol, au trafic de voitures... » (Elu)

Pour les élus, c'est d'abord la visibilité qui pose problème. *« S'il n'y avait pas de femmes avec des foulards, je ne dis pas les voiles, leur intégration serait plus facile. Au niveau de l'intégration dans l'école, il n'y a aucun problème. » (Elu)*

« Je ne vois qu'un problème, c'est le vestimentaire, l'apparence, les attitudes des femmes. Je pense que là, il y a un travail à faire. » (Elu)

« C'est pas l'islam qui pose problème, c'est le fait qu'ils n'ont pas de projet d'avenir. C'est notre travail, la société, les associations, si on peut les aider à construire un projet. Ils n'ont pas d'identité ici. Certains trouvent une identité dans l'islam pour affirmer qu'ils existent. Mais il y a une utilisation de cette étiquette par d'autres à leur profit. » (Agent technique)



L'islam n'est pas un sujet central dans les politiques de la ville. Question souvent jugée mineure par les acteurs rencontrés, l'islam reste bloqué par une absence de reconnaissance réelle et symbolique sur le plan politique. Cela tient notamment au fait que les acteurs se heurtent à leur propre analyse en terme de visibilité : les enjeux politiques à court terme s'opposent à l'inscription de l'islam sur les territoires dans le long terme, et à sa valorisation comme facteur d'intégration.

Sur le plan concret, l'islam est géré différemment selon les communes. Ce n'est pas là un effet de la politique de la ville, mais un choix politique local qui se traduit en particulier à Mulhouse et Strasbourg par une réflexion et une action en profondeur, même si les difficultés rencontrées freinent les velléités de reconnaissance. Si les besoins de la population et des associations musulmanes sont assez stéréotypés, parce qu'ils tendent tous vers la même finalité (obtention de locaux et conditions de pratique décentes), les demandes effectives sont plus variables, en fonction de l'état des lieux de culte et des associations qui les gèrent. Par contre les modalités de réponse de la part des acteurs institutionnels sont excessivement définies au coup par coup, et il existe peu d'anticipation des demandes et des problèmes. Le traitement de l'islam dans les quartiers de la politique de la ville se fonde en partie sur des schémas visant à formaliser l'islam et à le calquer sur le modèle des autres religions (séparation culte/culture, etc.). Mais la religion-culture musulmane offre des résistances évidentes, d'autant plus fortes et visibles que le cadre imposé est contraignant. Il existe à ce niveau une source de blocage réciproque.

Surtout, l'Etat est absent de la gestion de l'islam dans le cadre de la politique de la ville. Mis à part, le soutien à l'organisation de l'abattage rituel lors de la fête du mouton, il y a une absence d'instance de concertation et de coordination à un niveau dépassant l'échelon local. La gestion de l'islam est faite de manière profondément éclatée, et du coup, parfois cloisonnée.

LES INITIATIVES VISANT A RECONNAITRE, VALORISER OU INTEGRER L'ISLAM

Nous entendrons ici le terme d'initiative dans un sens large, c'est à dire : *toute action autour de l'islam, dont l'origine est identifiable au niveau d'un service ou d'une personne, que les acteurs concernés agissent dans leur cadre professionnel ou non, mais à partir du moment où l'action sur ce thème correspond à une orientation engagée et n'est pas simplement le résultat d'une obligation.*

Les données présentées dans ce chapitre sont essentiellement issues des entretiens, ainsi que des articles de presse ou de toute trace des actions qui ont eu lieu. En raison de la subjectivité de ce matériau, les descriptions d'initiatives ne correspondent en aucun cas à leur évaluation. Elles rendent simplement compte des informations relevées sur le terrain, complétées le cas échéant par toute remarque ou analyse permettant d'éclairer leurs logiques. Ces initiatives peuvent concerner les quartiers prioritaires de la politique de la ville comme d'autres villes.

Lorsqu'il existe des initiatives, elles sont la plupart du temps au niveau local. Cela s'explique d'abord par le fait que les acteurs qui y sont engagés sont essentiellement issus des quartiers concernés et qu'ils cherchent à répondre à une problématique de proximité. « *Nous ce qui nous concerne, c'est pas l'étranger, c'est notre quartier. Chacun travaille de son côté, et a assez de problèmes dans son quartier.* » (Association)

Cela peut se comprendre également par le fait que les initiatives relayées par les municipalités sont, en ce qui concerne l'islam, prioritairement locales. Cette tendance est sans doute à rapprocher de la réflexion qu'ont les acteurs sur la problématique de la visibilité de l'islam.

Globalement, peu d'initiatives sur l'islam cultuel

Le soutien aux démarches des musulmans

Les actions de soutien aux musulmans pour la reconnaissance de leur « droit de cité » et l'obtention de conditions décentes de pratique constitue l'un des axes d'intervention de quelques associations ou services. C'est à titre d'exemple, le cas de l'ASTI à Colmar, qui œuvre, non au titre de la religion, mais comme soutien aux démarches des populations d'origine immigrée. « *Ca fait 15 ans que l'ASTI se bat pour que les abattoirs soient ouverts pour la fête du mouton. Les associations musulmanes participent à la préparation de la journée, ils vont voir sur place comment s'organiser. Il y a une réunion avec les service d'hygiène, la Mairie... Tout à coup c'est venu, par la Préfecture. Parce que l'abattage clandestin, c'est interdit. La sous-préfecture de Guebwiller et la Mairie ont proposé à l'ASTI de réunir les associations intéressées. L'année dernière, il y a eu quelques problèmes d'organisation, mais l'année dernière, ça s'est bien passé. C'est assez positif.* »

Pour l'obtention de locaux, des solidarités associatives existent et les musulmans peuvent parfois bénéficier d'un appui dans leur négociation avec le bailleur ou la commune. C'est le cas à Mutzig : « *Par l'intermédiaire de l'association AGF (Association Générale des Familles), ils ont pu avoir ce lieu de prière. L'AGF s'est porté garant.* » De la même manière, un certain nombre de paroisses sont à l'origine de prêts de salles, pour le Ramadan ou pour toute autre activité des associations musulmanes. Dans la plupart des villes et dans beaucoup de quartiers d'habitat social, les structures religieuses sont à l'origine d'une démarche de partage des locaux, au

moins ponctuellement. « *Le curé de Saint-Paul a donné une grande salle de fête et tout autour. On nous prête, surtout pour les femmes, parce que c'est séparé.* » (Association)

Mais, mis à part cette orientation militante, il y a **peu d'actions visant la reconnaissance de l'islam sur le plan culturel**. Tout les acteurs de la politique de la ville s'accordent à reconnaître que « *Mises à part quelques conférences ici ou là, il y a peu d'initiatives.* » (Elu) « *Il y a pas mal d'initiatives, mais c'est plutôt culturel, pas religieux.* » (Agent technique)

Peu d'actions dans le cadre de la politique de la ville

Il est délicat de cerner précisément les actions conduites le cadre de la politique de la ville. En effet, les dispositifs de lutte contre l'exclusion urbaine ne sont souvent pas distincts, au niveau du terrain, des autres cadres d'action. Le critère d'appréhension par le type d'acteur intervenant (notamment le travail des agents techniques) est réducteur puisque l'un des moyens de la politique de la ville est de susciter un partenariat large au niveau du terrain.

En prenant comme référence les sources de financement des projets, et l'existence de projets concernant l'islam dans les programmes d'action, la situation n'est pas toujours plus claire. Quoiqu'il en soit, en prenant les deux entrées (acteurs concernés et cadre de financement), il y a peu de projets autour de la culture musulmane au sens large dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville.

La plupart du temps, il n'y a pas d'actions spécifiques, et **la place de l'islam se « résume » à une participation des musulmans aux actions sur le quartier**. « *Des initiatives, à ma connaissance, non. Sur le quartier, les initiatives sont soit conjointes, soit de participation active.* » (Agent technique)

Un travail de terrain sur le long terme

Loin des phares des médias, il existe aussi un travail qui cherche son ancrage plus en profondeur. Fondé sur une logique de long terme, il vient compléter les actions plus « visuelles » qui visent à montrer l'islam. Ces actions, souvent de médiation ou de prévention, ne peuvent pas toujours être mesurées. Mais il n'empêche qu'elles peuvent avoir un impact important : « *On a fait un travail autour de la sensibilisation. On a amené les femmes à quitter le Chador et prendre le foulard. Qu'est-ce qui a amené à ça ? Je ne sais pas, mais c'est un constat qu'on peut faire.* » (Agent technique)

Les associations islamiques montrent une grande pluralité d'objectifs et de moyens. **Mais leur rôle structurant pour une partie de la communauté et leur volonté de générer du lien social sont évidents**. Cette action quotidienne au cœur des quartiers, qui est bien souvent le travail bénévole des pères immigrés et, de plus en plus, des jeunes de la seconde génération, reste dans l'ombre. Elle correspond quasiment aux logiques du travail social. Cet élément n'est en rien spécifique à l'Alsace, comme le montrent les recherches sur le plan national : « *En effet, la logique d'action de ces lieux consiste à retisser du lien dans des zones où domine le sentiment d'inutilité sociale. (...) Ce que nous avons observé est la logique d'ouverture et d'implication non seulement dans la vie de leur quartier, mais également dans les enjeux politiques et sociaux nationaux.* »⁶⁹

Au sein de la communauté chrétienne, des mouvements oeuvrent à rendre concret l'œcuménisme. Cela se traduit notamment par **un engagement quotidien d'un certain nombre de**

⁶⁹ CESARI Jocelyne et al, Islam, jeunesse et banlieues : le cas des nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine, IREMAM/FAS, Rapport final 15 décembre 1996, p.88.

religieux dans les banlieues, dont témoigne l'ouvrage du Comité épiscopal des Migrations.⁷⁰ Ce livre relate en particulier des actions à Cronembourg (Strasbourg), ou l'évolution du dialogue islamo-chrétien à Wittelsheim.

Quatre dimensions complémentaires

Les actions autour de l'islam répondent généralement à quatre logiques différentes. Elles visent à agir sur la rencontre, la connaissance, la reconnaissance, ou encore, dans un autre cadre, sur la prévention. Bien entendu, des actions peuvent répondre à plusieurs logiques simultanément.

Les initiatives de rencontres de populations

Le moment du Ramadan semble de plus en plus l'occasion d'organiser des fêtes permettant la rencontre entre les musulmans et les non-musulmans. Ces rencontres sont essentiellement de type culturel : souvent, les communautés maghrébines y font « découvrir » leurs spécialités.

Plus spécifiquement dans les quartiers, certaines actions visent à un échange interculturel. Cela passe le plus souvent par un vecteur commun, comme dans cet exemple, l'échange de pratiques autour de la cuisine : « *On a fait un travail avec une animatrice, avec un support particulier : la cuisine. Ça a permis de valoriser leur culture sans les stigmatiser, ce qui est très différent. Une notion derrière, c'est la laïcité. Les femmes se retrouvent, il y a des échanges culturels, mais c'est basé sur ce que chaque culture peut apporter aux autres.* » (Agent technique)

Les initiatives de connaissance

Les actions ayant comme objectif la diffusion de la connaissance sont de deux ordres.

- Soit elles insistent sur la connaissance religieuse. Dans ce cas, il s'agit surtout de conférences-débats : « *Le Professeur REEBER est intervenu sur l'initiative du Club de prévention ou du curé de la paroisse. Il y a aussi eu une conférence sur l'amour dans les trois religions (catholiques, protestants, musulmans et juifs), il y a 3-4 ans.* » (Association)
- Soit elles ciblent une connaissance des cultures immigrées. « *A Cronembourg, le centre socio-culturel fait énormément de journées à thème, d'information, surtout sur les populations maghrébines et noires. Ils essaient de faire connaître. Le Centre socio-culturel de HautePierre a la même démarche. Ils ont organisé une soirée Maghreb.* »

Les initiatives de reconnaissance

Ces actions peuvent coïncider avec le soutien aux démarches des musulmans, leur permettant en particulier de pratiquer leur religion et d'exprimer leur culture.

Mais, au niveau des quartiers de Mulhouse, ou à Sélestat notamment, il existe une réflexion visant à intégrer les associations musulmanes dans le milieu associatif local afin d'en faire un interlocuteur référencé, mais aussi de leur permettre une expression au même titre que les autres. « *Il était question qu'on intègre l'association musulmane au même titre qu'une autre association dans le collectif d'associations. C'est le choix qui a été fait. Je sais qu'il y a eu des contacts entre les paroisses catholique et protestante pour les intégrer. Il y a la volonté de les intégrer au Point-écoute du réseau santé, dans les fêtes de quartier... Ce qui fait que l'association des musulmans pourrait être un relai.* » (Agent technique)

⁷⁰ Comité Episcopal des Migrations, A la rencontre de l'autre – Immigrations, un rendez-vous pour la foi, Les éditions de l'Atelier, 1997.

Les initiatives de prévention

Ces initiatives sont très différentes des précédentes. Elles n'agissent pas sur le rapport entre les musulmans et la société et ses membres, mais directement sur les problèmes de société, qui n'ont souvent aucun lien direct avec l'islam. Ces actions de prévention de quartier sont par contre, soit initiées, soit relayées par les associations musulmanes ou issues de l'immigration.

- Il s'agit de l'organisation d'activités à destination des jeunes, pour leur éviter de « zoner ». *« A l'initiative des associations communautaires musulmanes, ils préparent une fête de fin d'année, le 31 décembre, pour rassurer les parents : c'est important de faire la fête pour les jeunes à ce moment là. »* (Association)
- Ou alors ce sont des projets visant à faire connaître aux jeunes de la seconde génération la culture et le pays de leurs parents, pour leur permettre de stabiliser leur identité : *« J'essaie de créer du lien symbolique culturel dans l'esprit des jeunes. Je crois en des projets pour se remettre dans la culture d'origine, pour leur redonner des repères culturels. Partir dans leur pays d'origine un moment. Des repères d'où ils viennent... »* (Agent technique)

Quelques exemples remarquables

Les actions proposées sous la dénomination d'« exemples remarquables » sont celles qui ont été présentées par les acteurs et/ou la presse. Elles n'ont souvent pas fait l'objet d'une évaluation de leur impact effectif. Il s'agit simplement de montrer des pistes d'action qui existent (ou ont existé un temps) et non des modèles. Ces exemples ne sont, par définition, pas exhaustifs et leur présentation n'est que le résultat d'un choix plus ou moins subjectif.

Les scouts musulmans des Côteaux (Mulhouse)

Dans le quartier des Côteaux a été créée en 1992 une section de scouts musulmans. Cette section est inscrite à la fois dans le réseau national des SMF (Scouts musulmans de France) et dans le quartier. En effet, *« ils se réunissent régulièrement dans le quartier, dans les locaux de la rue Jules Verne »* note un journaliste de L'Alsace (18/02/94). Cette structure est à l'initiative de plusieurs projets : organisation d'une soupe populaire (*Chorba*) tous les vendredis soir à l'occasion du Ramadan 1994, qui a été en partie financée par l'organisation d'un tournoi de foot. L'AFSCO a prêté des locaux à cette occasion. De manière générale, ils sont à l'initiative de diverses actions de proximité telles que des centres de vacances pour des enfants des Côteaux... La particularité de ce type d'initiative est qu'elles ne sont pas en faveur de l'islam, mais qu'elles partent des musulmans pour s'inscrire dans les actions sur le quartier. Cela favorise une visibilité d'un islam social et culturel actif dans le sens de la politique de la ville.

La solidarité interculturelle comme mode de prévention (Meinau, Strasbourg)

L'association Eveil Meinau est fortement engagée dans la vie du quartier. L'une des actions menée lors des fêtes de fin d'année a consisté en l'organisation d'une fête le 31 au soir, autour de l'échange culturel. Cette action d'un soir a été relayée par une campagne de sensibilisation des habitants via l'affichage de tracts faisant appel au sens civique et à la solidarité (Voir en annexe). Cette action s'inscrit directement dans le cadre de la politique de la ville, tant dans sa finalité de prévention que dans ses financements. *« On a un projet : « Solidarité pour le quartier ». A l'occasion des fêtes de fin d'année, il y a des casses partout, des faits désagréables. On a pris des initiatives : des tracts pour sensibiliser les parents, tout le monde. Il faut faire quelque chose pour rendre une image du quartier. Le projet est soutenu par la Ville de Strasbourg. On a des partenaires. L'objectif, c'est de lutter contre la violence, établir*

un dialogue avec les parents, les jeunes. Et le 31, on organise une soirée d'accueil : soupe chaude, thé à la menthe, gâteaux gratuits. Ca se passera à L'Atelier. »

Le calendrier interreligieux (Hautepierre, Strasbourg)

Les initiatives interreligieuses à Hautepierre ont été initiées en grande partie à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du quartier. L'histoire parfois douloureuse du quartier ainsi que le besoin de partager et surtout d'agir pour une meilleure connaissance de l'Autre ont amené un rapprochement des communautés. C'est dans ce contexte qu'un calendrier interreligieux a été créé. (Cf annexes) La qualité du travail réalisé a amené sa reconduction et une diffusion importante, financées dans le cadre de la politique de la Ville. *« On a pris la décision de faire le dépliant. C'était il y a deux ans. On a eu une subvention du FLAC, dans le cadre du Contrat de Ville, et on a monté le projet. C'est une subvention qui nous a permis de faire quelque chose de correct. Les élus et les associations nous ont proposé une nouvelle subvention dans le cadre du Contrat de Ville pour la refaire et la diffuser. On l'a fait tester dans le collège du quartier. On a fait un mailing avec les collèges, centre socio-culturels, clubs de prévention, paroisses... Une diffusion de 12.000 sur la CUS. Notre petit livret a fait du chemin. »*

Le CIM (Conseil Islamique de Mulhouse)

L'initiative de la Ville de Mulhouse est singulière dans le paysage de l'islam alsacien. La volonté de reconnaître symboliquement et officiellement les musulmans de la ville comme partenaires a donné lieu à la création d'une instance de concertation et d'organisation autour du culte musulman. Cette expérience politique d'une grande richesse n'a pourtant pas été simple, et elle a, en partie pour des raisons d'incapacité à fédérer, aujourd'hui périclité. L'harmonisation des points de vue et la cohésion des musulmans reste inévitablement un obstacle à une structuration aussi organisée que l'était le CIM. Mais, et c'est là l'important, cette tentative a marqué un engagement politique fort et une démarche volontariste envers la reconnaissance de l'islam dans la ville.

Les débats de quartier de la Maison des Potes (Strasbourg)

La Maison des Potes a été créée en 1992 à Strasbourg dans la mouvance de l'association SOS Racisme. Avec l'objectif de favoriser la citoyenneté des jeunes dans les quartiers, elle a initié des débats au sein des quartiers en difficulté qui semblent répondre à un réel besoin d'expression d'une partie de la population. Ne travaillant pas à l'origine sur l'islam, l'association a incidemment été amenée à en faire l'un de ses nouveaux créneaux, pour répondre à la demande... *« On fait des débats dans ces quartiers, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, dans le cadre du Programme d'Education Populaire. On a fait un travail avec les jeunes filles sur leur place dans la société en tant que jeune fille musulmane. C'était une action avec la Ville de Strasbourg avec les jeunes, les familles, des femmes et des hommes. Le débat a été détourné sur la place de l'islam, et non plus la place de la femme. »*

Portes ouvertes à la mosquée (Barr)

La communauté turque de Barr a ouvert un lieu de culte dont l'aménagement s'est terminé en 1996. Dans ce cadre, l'association locale a organisé une journée portes ouvertes qui a permis à tout un chacun - y compris au Maire - de découvrir la mosquée, de se familiariser avec la pratique du culte musulman et de trouver réponse à ses questions. Cette initiative a pour but de changer l'image de l'islam en permettant de faire tomber les tabous concernant les lieux de prière. Cette initiative a été relayée par les DNA, dans un article de grande qualité qui se veut très pédagogique. Il explique en détail et très simplement les rites musulmans et leur sens en

mettant en avant l'image d'un islam « *décidément tourné vers l'ouverture* ». ⁷¹ [Il faut noter que la mosquée de Strasbourg (impasse du Mai) organise aussi des visites à destination d'enseignants et de classes.]

A la découverte des influences artistiques (Colmar)

La ville de Colmar, en lien avec le musée Unterlinden initie une action en direction des enfants et des jeunes. Centrée autour d'une approche strictement culturelle, elle vise à faire découvrir au public l'influence de la culture musulmane dans l'art. « *Ca apparaît à travers l'action éducative avec le musée Unterlinden : essayer de montrer aux jeunes qu'une partie de l'art roman a une influence musulmane. Une série d'action sur la notion de portrait... C'est un lien indirect qui permet de montrer la part culturelle et artistique de l'islam dans les expressions artistiques qui sont les nôtres.* »

La Fête des peuples (Meinau, Strasbourg)

Initiée en 1994 par un prêtre de la paroisse Saint-Vincent de Paul de la Meinau, la Fête des peuples a aujourd'hui pris une ampleur qui dépasse le cadre du quartier, même si elle reste avant tout une fête locale. Centrée autour de la rencontre interculturelle, cette fête fait aussi une place à la rencontre des religions. Dans cette dynamique collective, les associations musulmanes participent... au même titre que les autres ? « *C'est une réussite car ça intéresse tout le monde. On a créé un Comité des Peuples qui réunit une trentaine de personnes, d'associations... Les musulmans participent au travers d'Eveil. Mais ils n'ont jamais réussi à trouver d'intervenants ; si, un groupe d'enfants qui chantent. Ils participent au sommet, pas à la base. Il y a assez peu de femmes voilées dans la salle. On organise un repas des Peuples : l'association Eveil y participe bien, comme les autres associations.* »

Les messages interreligieux de Bourzwiller (Mulhouse)

Les communautés religieuses du quartier Bourzwiller ont créé en 1989 un espace de rencontres interreligieuses. Cette plateforme leur permet d'initier toute une série d'actions allant de la participation à la création d'un patchwork pour la Fête du Rattachement, à l'organisation de conférences et de formations internes. Mais, ce qui marque peut-être le plus l'image extérieure de ce groupe islamo-chrétien sont ses prises de positions communes face aux événements qui déchirent la société. « *En tant que groupe islamo-chrétien, essayer d'avoir une action de lien social. C'est aussi dire une parole par rapport aux événements qui dépassent le quartier, par rapport à l'Algérie... Il y a une coordination mise en place : un message commun à la fin du Ramadan, des prises de position par rapport à la montée du racisme, à la montée du Front National. Ça dépasse le quartier. Cette coordination fournit un cadre plus large. On a aussi élaboré un message interreligieux dans le quartier. Ça a été diffusé par la presse.* » (Cf annexes)

A propos des initiatives interreligieuses

Les relations entre communautés chrétienne et musulmane ne sont pas nouvelles. Elles existent en Alsace depuis les années 1950 explique Michel REEBER. ⁷² Mais il semble qu'elles ont une importance grandissante, au point que certaines personnes estiment qu'elles sont (et devraient être !) le fer de lance des initiatives sur l'islam. « *C'est la communauté chrétienne qui est le vecteur le plus important pour changer le regard sur l'immigration et l'islam.* » (Agent technique)

⁷¹ DNA, 16 avril 1996 et L'Alsace, 18 avril 1996. Le traitement des deux journaux est radicalement différent : le premier met l'accent sur l'explication de l'islam quand le second parle principalement de l'immigration turque.

⁷² Entretien avec Michel REEBER, 3 novembre 1997.

Les initiatives interreligieuses ne se font souvent **pas directement dans le cadre de la politique de la ville**. Certaines des actions s'inscrivent dans ce cadre, et sont partagées ou relayées par les autres structures. A ce titre, les communautés religieuses sont, comme nous le verrons, très actives dans la cité. Mais, en ce qui concerne les rencontres interreligieuses et particulièrement les groupes islamo-chrétiens, ce sont d'autres objectifs et d'autres rapports qui se nouent.

Un rapport paternaliste

Les représentants de la communauté chrétienne engagés dans le dialogue islamo-chrétien montrent, à travers leurs discours **des velléités à jouer les « grands frères »**. *« Ils sont un peu dans le Moyen-âge culturel par rapport à leur religion. La plupart n'ont pas d'éclairage théologique qui les guiderait. De plus en plus, ils voient que la religion a quelque chose à voir avec leur vie quotidienne, comme nous au Moyen-âge. »*

Cette position provient notamment du fait que ces personnes savent la communauté chrétienne porteuse de l'expérience de la sécularisation. Elles sont donc soucieuse d'**accompagner la démarche de sécularisation des musulmans**. Mais en même temps, ce paternalisme est aussi un moyen de garder un œil sur l'évolution de l'islam. *« C'est pas les religions par elles-mêmes qui vont faire de l'intégration. Aucune des religions, et l'islam moins que les autres. Je pense à la sécularisation, il faut que l'islam passe par là. L'intégration ne se fera pas par les valeurs religieuses, ça ne peut se faire que par les valeurs de laïcité, de démocratie. Il faut voir ce que la religion peut amener à la laïcité. »* (Religieux)

Cette démarche de « grand frère » se traduit également par le fait **que la logique à l'origine des rencontres est avant tout d'« accueillir l'étranger »**⁷³. Ceux qui sont inclus dans la société ouvrent leur porte dans une logique non pas tant œcuménique que caritative (charité). Même si cette logique évolue progressivement, elle reste prégnante, ne serait-ce qu'au travers des dénominations des services impliqués. Si l'instauration de relations islamo-chrétiennes a donné lieu à l'émergence de Services pour les relations entre chrétiens et musulmans, les supports premiers sont la Pastorale des Migrants, les Relais Maghreb-Turquie, etc.

La religion comme prétexte de relations

Comme le remarquait fort justement Leïla BABES, *« le dialogue ne se fait pas entre des dogmes, des traditions instituées et des codes abstraits, mais il passe par des relations interpersonnelles. En fait, il ne s'accomplit même pas entre groupes ou des communautés, mais au travers des individus. »*⁷⁴ **Les groupes islamo-chrétiens sont en effet le support pour les expériences de relations d'individus. La religion n'est pas l'approche centrale.** C'est plutôt la rencontre et la recherche de modes de vie à partager. *« Pour nous, la réflexion interreligieuse n'est pas un préalable. Le préalable, c'est l'Homme. C'est pas un débat théologique mais d'abord un débat de vie : c'est les moyens, les lieux qu'on se donne pour vivre ensemble. Ensuite on se donne la possibilité de partager le religieux »* (Religieux)

Cela se traduit très concrètement : la raison première des rencontres, même celles de type conférence, est de permettre un cadre permettant le dépassement de l'altérité. *« On a beaucoup d'activités concernant le dialogue interreligieux. L'année dernière, il y avait un colloque sur l'éducation dans la société pluraliste. Il y avait la participation des communautés religieuses. On a fait une sortie avec les chrétiens dans la forêt, passer une journée ensemble. »* (Association)

⁷³ Titre d'une campagne dans le cadre de la Pastorale des migrants.

⁷⁴ L'islam positif, Les éditions de l'Atelier, 1997, p.97.

C'est la recherche de points communs, plutôt que de confrontation des différences. « *On essaie d'échanger les choses qui nous rassemblent plus que les choses qui nous divisent.* » (Association)

Il est tout à fait symptomatique de cette approche de constater que la connaissance proprement religieuse n'est pas recherchée du côté de la rencontre, mais à travers la formation interne. Les éléments de **différences religieuses se gèrent dans un cadre contrôlé et sécurisant**. « *Il y a 15 jours, il y a eu une conférence sur la connaissance de l'islam. Ca s'est passé à l'échelle de la coordination de la communauté chrétienne (catholiques, protestants, baptistes). On n'a pas invité les musulmans ; c'est un effort de connaissance de l'islam. Avec une intervention du pasteur de la Meinau, qui connaît très bien l'islam : Roger FOEHRLE.* » (Religieux)

Des actions au cœur de la cité

Mais, au-delà du sens des activités de rencontres interreligieuses, les communautés chrétiennes et musulmanes, pour l'essentiel, inscrivent leurs actions dans une logique de proximité. Le quartier est le cadre le plus courant pour les actions initiées.

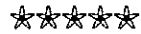
Toute la communauté religieuse n'est pas concernée. Comme pour toutes structures s'appuyant sur le militantisme, l'action des paroisses est souvent circonscrite à la présence active et très militante de quelques croyants convaincus qui portent les projets. L'affaire du curé de Marmoutier qui a refusé de mettre à disposition son église pour des chants musulmans du moyen-âge est un exemple extrême qui montre que les actions œcuméniques ou interculturelles sont loin de satisfaire tout le monde.

Mais l'action de ces militants est très visible. Elle s'exprime autant dans des activités à objectif restreint que dans la participation aux fêtes de quartier, comme par exemple à Bourtzwiller où au quartier de la Meinau, à Strasbourg. « *Pendant la fête du quartier, il y a une rencontre des croyants. Le dimanche matin, les musulmans, chrétiens, protestants-catholiques, les juifs et autrefois aussi les bouddhistes. Chaque communauté délègue quelqu'un qui va parler en son nom. Chacun doit amener quelque chose de son livre. Mais avant, on se met d'accord sur un thème. On amène quelque chose de notre religion, de l'islam. Ca aussi ça joue un rôle. C'est pas seulement la rencontre des gens, mais les croyants doivent se montrer où on en est, ce qu'on a de plus beau. Après la rencontre des croyants, l'association offre toujours un verre de l'amitié : un verre de thé, des spécialités maghrébines.* » (Association)

Les actions interreligieuses peuvent quelquefois être directement en lien avec les événements qui se produisent dans le quartier. A HautePierre, comme ailleurs, des événements tragiques ont permis une prise de conscience qui a débouché sur des relations durables entre communautés. « *Lors de l'assassinat de Denise MULLER, la JEEP a demandé un office religieux. On a décidé un office interreligieux. Ca a beaucoup marqué parce que l'église était pleine de jeunes musulmans. On a entendu des passages du Coran, de la musique d'Oum Kalsoum...* »

Plus encore, dans la problématique des quartiers sensibles, certains membres de communautés religieuses (chrétiennes comme musulmanes) sont quelquefois promus au rang de médiateurs de quartier, tant leur charisme et leur ouverture est reconnue. « *Ainsi, les activités que le prêtre mène dans ses rapports avec les musulmans lui confèrent objectivement un statut symbolique appréciable dans l'institution religieuse, dans la région, voire même dans la société et auprès des pouvoirs publics, conduisant parfois à une certaine renommée médiatique. Celle-ci à son tour, légitime la position qu'il occupe sur le terrain. C'est souvent un professionnel recherché pour sa position de médiateur.* » écrit Leïla BABES.⁷⁵

⁷⁵ Ibid, p.94.



Un certain nombre d'initiatives existent autour de l'islam. Celles-ci sont peu en lien direct avec la politique de la ville, mais elles visent tout de même des objectifs qui sont très liées avec la manière dont l'islam est appréhendé dans les banlieues. Quatre logiques complémentaires se dessinent : faire connaître l'islam, le reconnaître, favoriser la rencontre des populations différentes, et enfin, dans un autre cadre, mettre en place des outils de prévention de la délinquance. A côté de ces initiatives qui ont des supports très divers et très riches, les actions initiées par la rencontre des chrétiens et des musulmans permettent de tisser un lien durable au cœur de la cité. Même si les logiques sous-jacentes au niveau des chrétiens sont encore quelquefois à clarifier, elles se révèlent être des leviers pour l'action.

CONCLUSION

L'islam dans les « banlieues » alsaciennes

L'islam ne se résume pas, loin de là, à une (sous-)culture de banlieues qui se définirait sur le mode ethnique. La réalité des « quartiers » alsaciens dément l'hypothèse que l'émergence de l'islam soit une question proprement « urbaine ». Nous avons montré que l'expression de l'islam dans les quartiers de la politique de la ville n'est pas fondamentalement différente de ce qui existe dans un certain nombre de villes moyennes. Ni les demandes, ni les organisations, ni les conceptions de l'islam ne s'opposent entre ces deux types de territoires.

Certes, il existe des différences importantes. Mais celles-ci sont le fruit de contextes locaux, principalement politiques. Le développement de l'islam, l'état de ses revendications et les rapports qui existent avec les municipalités sont le résultat des rapports politiques qui existent entre l'un et l'autre. L'extrémisme existe sans doute, mais il reste marginal, et surtout il est marginalisé par la grande aspiration de part et d'autres à une reconnaissance d'un islam « modéré ».

Un certain nombre d'acteurs l'ont compris, qui oeuvrent pour cette reconnaissance, pour un partage de références culturelles et de connaissance réciproque, mais aussi pour un travail social et culturel en profondeur. Les associations de l'islam sont souvent des partenaires actifs dans les banlieues. Certaines au contraire adoptent peut-être un profil bas, préférant s'occuper exclusivement de questions culturelles, ou bien choisissent d'être peu visibles sans doute pour éviter un rejet. Mais elles semblent représenter peu d'impact sur les dynamiques de quartier. Au contraire, les associations les mieux acceptées et les plus reconnues sont celles qui s'impliquent et sont visibles, qui agissent pour l'évolution de leur quartier, ou pour la diffusion des connaissances concernant leur culture. Il existe là un foisonnement associatif qui reste à l'évidence un levier pour l'action.

La politique de la ville et l'islam

L'islam est peu de chose dans la politique de la ville.

D'abord, le sujet n'est pas central pour la plupart des acteurs : le rapport personnel à la religion qui tend à mettre à distance toute manifestation de foi se mêle à la peur de l'intégrisme. La méconnaissance de la culture musulmane et des logiques de l'islam renforce l'absence de réflexion sur les enjeux de la religion dans les banlieues...

Les agents techniques surtout (mais aussi les politiques), manquent cruellement d'outils pour connaître, comprendre et mesurer ce qu'est l'islam, ce que sont les attentes et les besoins de la population, ce qui fait aussi, parfois, le décalage entre les logiques des uns et des autres acteurs engagés sur le terrain de la politique de la ville et du développement social urbain.

L'islam véhicule encore et toujours un caractère d'étrangeté et génère un regard suspicieux. Islam et islamisme sont assimilés, donnant à cette religion-culture une image extraordinairement négative. Lorsque quelques journalistes font un réel travail de distanciation et de mise en valeur des débats, des cultures et des initiatives,... il y a toujours un fait divers qui vient comme une onde de choc détruire en un tour de main ce qui a été patiemment construit par d'autres.

Telles sont les freins que rencontrent les agents de la politique de la ville. Ces images et ces difficultés les bloquent dans leur rapport personnel à l'islam mais aussi dans leurs moyens

d'action. Ces blocages ne sont pas toujours spécifiques à l'islam. Mais, comme l'expliquait un chef de projet, l'islam, les violences urbaines, les banlieues, l'immigration,... ce sont des thèmes qui s'additionnent pour invalider un peu plus ceux qui sont jugés différents. Pourtant, l'islam dans les quartiers d'habitat social en Alsace n'est pas, à quelques rares exceptions près, une culture de confrontation et de rapport de force. On y décèle au contraire de véritables volontés d'intégration, mais aussi un potentiel intégratif qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Les logiques intégratives de l'islam

Le développement de l'islam et l'état des problématiques de son expression dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville reflètent parfaitement les enjeux du lien entre les populations d'origine immigrée et le pays « d'accueil ». Ceci, même si l'islam ne peut, bien entendu, se résumer à une manifestation immigrée. Le relatif engouement d'une population en recherche de repères pour cette « religion » montre avec acuité les questionnements et les choix sous-jacents.

En termes sociologiques, le débat sur la pertinence des modèles d'assimilation, d'intégration ou d'insertion se révèle être au cœur des problématiques soulevées.

L'assimilation suppose le renoncement à une culture d'origine pour se fondre dans le moule culturel du pays d'accueil. Elle signifie, de fait, le renoncement aux références culturelles de l'individu qui entre dans la société et qui adopte les valeurs de cette société. A l'opposé, l'insertion signifie une entrée dans la société via un modèle dit « communautaire ». Les populations insérées peuvent revendiquer une spécificité ainsi qu'une position sociale et éventuellement des droits liés à celle-là. Ce modèle sociologique exige une représentation communautaire, avec des porte-paroles susceptibles d'offrir un discours cohérent jugé représentatif de la communauté. Ce n'est pas le cas de l'islam.

Surtout, ces deux modèles ne correspondent pas au souhait des populations musulmanes qui vivent dans les banlieues. Celles-ci sont **en demande d'intégration**. C'est à dire qu'elles attendent d'abord qu'on respecte leur culture d'origine. Elles ont besoin de puiser dans les valeurs culturelles attachées à leurs origines, dont l'islam est une des sources (pour nombre de personnes d'origine immigrée), pour pouvoir intégrer la société française et l'enrichir de leurs différences.

De jeunes musulmans semblent rechercher l'intégration par la voie de l'islam. Ils cherchent à l'évidence à faire une synthèse de leur double culture. Ce processus est nécessaire à leur intégration. *« Ce qui est mal vécue, ce n'est pas la double référence, mais plutôt sa dramatisation, ainsi que la perception de l'islam en terme exclusivement ethnico-identitaire. »* *« Si les jeunes musulmans refusent le terme d'intégration, trop connoté, c'est parce qu'ils ne comprennent pas son utilisation systématique qui tend à laisser penser que le processus n'est pas achevé, alors qu'ils se sentent pleinement intégrés. Cela ne signifie pas qu'ils refusent l'intégration, ou que leur adhésion à l'islam est le signe que celle-ci n'est pas faite... »*⁷⁶

Les demandes d'islam correspondent à **un refus ouvert de l'assimilation**. La recherche d'une culture personnelle et/ou familiale enfouie dans le passé, ou au contraire l'adhésion à des valeurs identitaires « nouvelles » (pour les jeunes) s'avèrent être une forme de réaction à la

⁷⁶ Leïla BABES, op. cit., p.150.

disparition des repères sociaux. La particularité de cette situation est que cette **affirmation identitaire se fait au travers d'un modèle de religion vu comme alternatif au regard des modèles « occidentaux »**. Cette orientation vers l'islam est donc en partie réactionnelle à un vécu douloureux et à une absence de perspectives matérielles. Sur ce plan, l'islam peut parfois être vu comme une « religion des pauvres ».

Nous pensons à ce titre que l'islam offre la place pour une réelle intégration. Plus encore, les actions des associations musulmanes dans les banlieues consistent le plus souvent à « *réaliser l'intégration des fils d'immigrés à la société française* », comme le relève la journaliste Ursula GAUTHIER dans un dossier du *Nouvel Observateur* consacré à l'islam.⁷⁷

Pour enfin dépasser un débat dépassé...

Face à l'expression de ces logiques identitaires, nos interlocuteurs ont posé le problème en terme de représentativité des musulmans. On attend ici un discours structuré quand émerge une demande « de base » (et de la base). Là, on hésite à négocier avec un représentant qui ne représente en fait que les intérêts d'un groupe limité mais organisé... Bref, le monde politique, habitué des groupes de pression structurés, aurait parfois tendance à attendre des musulmans une représentation dans une logique d'insertion, c'est-à-dire « communautaire ».

En même temps, la structuration communautaire effraie par son caractère de cohésion apparente et, donc, par les potentialités qu'elle offre pour la constitution d'un groupe de pression. Ceci est d'autant plus fort que l'image de l'islam est marquée de manière indélébile, pour les acteurs de la politique de la ville, par des dérives « intégristes ». **Méconnaissant fortement l'islam et n'ayant pas d'éléments de mesure du phénomène, ils classent comme ils peuvent les associations entre « laïcs » et « intégristes »...**

Rejoignant l'analyse qu'en a fait Gilles KEPPEL, il nous semble que cette question de la représentativité est un faux problème. L'auteur conclut sa thèse sur *Les banlieues de l'islam* en montrant que l'affirmation « communautaire » pourrait être une étape transitoire vers l'accès à une intégration à la française. Pour cela, **il faudrait arrêter d'opposer ces modèles**, au risque de favoriser les comportements de réaction.

La faiblesse actuelle du modèle d'intégration provient en partie du fait que les craintes qui existent à l'égard des intégrismes pousse la société à attendre des signes ostentatoires... d'assimilation. La stigmatisation de la différence et le racisme en sont l'une des formes. Dans cette logique, la rencontre de cultures ne nous apparaît guère possible.

Une place à trouver dans la politique de la ville

Si l'islam est peu présent dans la politique de la ville, c'est avant tout parce que les acteurs de terrain n'en mesurent pas l'enjeu. Peu informés, peu formés, les techniciens mais aussi les élus manquent cruellement d'outils pour appréhender l'islam. La fuite en avant des pratiques trouve en partie son origine dans un sentiment justifié d'isolement face à l'islam.

⁷⁷ *Les foulards de la démocratie* in *Le Nouvel Observateur* °1732, 15-21 janvier 1998, p.44.

Agir sur l'islam doit se faire à la fois au niveau local, et au niveau régional et national. L'action doit être à la fois symbolique et concrète, nationale, déconcentrée et décentralisée. Le niveau national devrait être le lieu d'orientation, d'impulsion et de soutien dans trois directions complémentaires : une politique forte en faveur de la reconnaissance du culte musulman, une impulsion vigoureuse en faveur de la politique d'intégration et un cadre et un soutien incontournable dans la logique de la politique de la ville.

Au niveau régional, dans le domaine de la politique de la ville, il y a **un réel déficit d'implication de l'Etat sur la question de la culture et du culte musulman.** De fait, l'islam est cantonné à une gestion municipale qui n'offre ni les moyens politiques, ni les moyens financiers et techniques pour pouvoir pleinement répondre aux légitimes exigences des musulmans, qui sont pour une grande part des citoyens français.

L'Etat est perçu par le terrain en tant qu'il intervient sur la question de l'abattage rituel. (En Alsace, c'est au niveau des Sous-Préfectures de Guebwiller et Strasbourg.)

Mais les besoins en terme de prévention des mises en cause de l'ordre public (parfois utilisées comme moyen de pression sur les municipalités pour obtenir un local), en terme surtout de libre exercice du culte dans des conditions décentes et dignes, ne peuvent trouver au seul niveau communal une réponse à la mesure de l'enjeu qu'ils représentent. Il manque à l'évidence l'échelon régional, comme relais fort du soutien national et comme acteur principal d'une coordination territoriale.

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RESSOURCE

Personnes rencontrées

Mme Jasmine AKGÜL, Directrice de l'ASTI, Colmar (entretien collectif avec M. Naceur SKANDRANI)

M. Henri AMADIO, Chef de projet, Mulhouse

Mme Carole AUBERT-DEROBERT, Chargée de mission de quartier, Strasbourg

M. Mustapha BENOUALIDI, Président de l'association Eveil Meinau (entretien collectif avec M. FAYE)

M. Mahmoud BOUKEMIA, Médiateur interculturel, Mutzig

M. Abdellah BOUSSOUF, Recteur de la mosquée de Strasbourg

M. Gabriel BRAEUNER, Secrétaire Général Adjoint, Colmar (entretien collectif avec M. Georges STIRNEMANN)

M. Jean-Pierre BUECHER, Curé de la Paroisse Saint-Vincent de Paul, Strasbourg

M. Kamel CHIBOUT, Président de l'Association Algériens du Haut Rhin, Membre du Conseil consultatif des musulmans de France, Mulhouse

M. André COURTES, Maire de Mutzig

M. Daniel ECKENSPIELER, Sénateur-Maire d'Illzach

M. Jean-Marie FELLMANN, Colmarienne du Logement, Colmar

Mme Raphaëlle FRITSCH, Chargée de mission de quartier, Strasbourg

M. Laurent FRITZ, Président de la Maison des Potes, Strasbourg (entretien collectif, avec Mme Dalila HAFED)

M. Jean-Claude FOURNIER, Chef de projet, Mulhouse

M. Pierre FREYBURGER, Adjoint au Maire de Mulhouse chargé de la politique des quartiers

M. GOYER, Chargé de mission à CUS Habitat (entretien collectif avec M. Roland BAUMHAUER, et Mmes Annick VILLEMIN, Denise CHACON, Michèle HELLE)

M. Robert HARTER, Curé de la Paroisse Saint-Antoine de Bourtzwiller, Mulhouse

M. Dominique HERRADA, Chef de projet, Mulhouse

M. Bernard HUBLER, Curé de la Paroisse Saint-Benoit, Strasbourg

Mme Sylvie JAECKLE, Chef de projet, Bischwiller

M. Cherif MANAA, Président de l'Amicale des Musulmans d'Illzach (entretien collectif, avec MM. Hamady THIAM, Mohamed BOUTAHAR, et M. TOUDJANI)

M. Abdelaziz MELIANI, Adjoint au Maire de Strasbourg
Mme Jeannette MOEREL, Adjointe au Maire de Sélestat
M. MORGEN, Adjoint au Maire de Saint-Louis
M. MOUHEB, Porte-parole de l'association Assalam, Saint-Louis (entretien collectif avec
M. Mokhtar SERIKET)
Mme Francine MULLER, Membre du groupe islamo-chrétien, Wittelsheim (entretien
collectif avec M. Léonard LAVENS)
M. Claude NARIOO, Chargé de mission de quartier, Strasbourg
Mme Martine SAENGER, Chef de projet, Wittenheim
M. Gilbert SCHOLLY, Maire de Barr
Mme Semiha SIPAHI, Médiatrice interculturelle, Mulhouse
Mme Gisèle STRZODA, Directrice de l'association Mieux-vivre, Illzach
M. André UNTERSINGER, Chargé de mission de quartier, Strasbourg
M. WAHL, Directeur adjoint de Mulhouse Habitat (entretien avec Mme Agnès BENTZ)
M. Gabriel WILLINGER, Chargé de mission de quartier, Strasbourg
M. Charles-Antoine ZIMMER, Maire de Reichshoffen (entretien collectif, avec
M. Dominique GRANDGEORGE, Médiateur social)

Deux personnes n'ont pas pu nous recevoir ou répondre au questionnaire. Il s'agit de M. HIRTLER, Maire de Bischwiller et de M. AYACHI de la mosquée rue de Thiergarten (Strasbourg)

Personnes contactées par téléphone

M. Charles BERNARD, Chef de projet, Colmar
M. Fabrice CAVALIERE, Directeur du Centre socio-culturel de HautePierre, Strasbourg
M. Laurent DECKER, CUS Habitat, Strasbourg
M. HEINRICH, Directeur adjoint des services techniques, Ville de Saint-Louis
Mme Andrée GRAEFF, Formatrice à COTEFOR, Bischwiller
Mme Florence GRAFF-VALLAT, Chef de projet, Mulhouse
Mme Brigitte LEFRANC, Colmarienne du Logement
M. Nourredine MEDOUNNI, Chef de projet, Colmar
Mme Sylvie MILLOUR, Chef de projet, Mulhouse
Mme WISSLER, DDASS du Haut-Rhin, ancienne chef de service à la ville de Colmar

GRILLE D'ENTRETIEN

Concernant la communauté musulmane

1° Existe-t-il une population de confession musulmane dans votre quartier/ville ? Que représente-t-elle quantitativement ?

2° Quelle est la composition sociologique de cette population ?

Concernant les moyens à disposition de la communauté

3° Y a-t-il des lieux de culte dans lesquels la communauté se retrouve ?

- Si oui, pouvez-vous faire un rapide historique de leur émergence ? Où sont-ils situés et comment sont-ils conçus ?
- Si non, y a-t-il des projets dans ce sens ? A l'initiative de qui ?

4° Quelles sont les caractéristiques de la population qui fréquente ces lieux de culte ?

5° Y a-t-il sur le territoire sur lequel vous agissez des associations, activités commerciales, etc. qui se revendiquent de l'islam, qui agissent pour l'islam ?

6° Comment fonctionnent ces associations, entreprises ? Quels sont leurs objectifs et leurs moyens d'action ?

7° Que diriez-vous du rôle et de l'influence de ces associations : dans la communauté musulmane ? Au niveau local de manière générale ?

Concernant la place et la reconnaissance de l'islam

8° La population exprime-t-elle des demandes concernant la pratique de l'islam ? De quel ordre ? Provenant de quelle partie de la communauté ?

9° L'existence d'une communauté suscite-t-elle des réactions dans la population ? Si oui, de quel ordre ? Provenant de quelle partie de la population ?

10° Estimez-vous que l'islam est une religion suffisamment reconnue au niveau local ? Sinon, quelle place devrait avoir l'islam ? Quels blocages existent à sa reconnaissance ?

11° L'islam est-il à l'origine de problèmes sur votre quartier/commune ?

Concernant les actions en faveur de l'islam

12° Les musulmans organisent-ils des actions dans votre quartier/ville ? De quel ordre ? Avec quels moyens ?

13° Y a-t-il eu des initiatives en faveur de la reconnaissance de l'islam ou du soutien aux musulmans ? Si oui, de quel(s) type(s) d'action(s) s'agit-il ? Comment se sont-elles déroulées ?

14° Quels sont les personnes/institutions à l'origine de ces actions ?

15° Quel bilan peut-on faire de ces actions ?

16° De manière générale, comment définiriez-vous l'islam sur votre quartier/ville ? Comment voyez-vous l'avenir de l'islam ?

BIBLIOGRAPHIE

BABES Leïla, L'islam positif – La religion des jeunes musulmans de France, Les éditions de l'Atelier, 1997.

BAKALTI Souad (réalisé par), Islam – ville – intégration, les actes des interventions. Séminaire organisé par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente et l'Université Paris 7, 1995.

CAPRILI Dominique, *Mulhouse et ses musulmans* in Hommes & Migrations n°1209, septembre/octobre 1997.

CESARI Jocelyne, Être musulman en France – Associations, militants et mosquées, Karthala/IREMAM/CNRS, 1994.

CESARI Jocelyne et al, Islam, jeunesse et banlieues : le cas des nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine, IREMAM/FAS, Rapport final 15 décembre 1996.

CESARI Jocelyne, Faut-il avoir peur de l'islam ?, Presses de Sciences Po, 1997.

CHEVENEMENT Jean-Pierre, *Allocution du Ministre de l'Intérieur à l'occasion de la cérémonie d'ordination du nouvel archevêque de Strasbourg*, 23 novembre 1997.

CHIGNIER-RIBOULON Franck, *Exclusion sociale ou exclusion nationale ? L'affaire Kelkal en banlieue est de Lyon*, in Hérodote n°80, 1^{er} trimestre 1996.

Comité Episcopal des Migrations, A la rencontre de l'autre – Immigrations, un rendez-vous pour la foi, Les éditions de l'Atelier, 1997.

Dossier, *Islam, France et laïcité : une nouvelle donne ?*, Panoramiques n°1, juin/juillet/août 1991.

Dossier, *L'islam dans la cité*, Revue Pouvoirs, PUF, 1992.

Dossier, *Intermédiaires culturels : le champ religieux*, Migrations société vol.6, n°33-34, CIEMI, mai-août 1994.

Dossier, *L'organisation de l'islam en Europe, en France, en Alsace-Moselle*, Revue de droit canonique, tome 46/2, Strasbourg 1996.

Dossier, *La pratique de l'islam dans l'espace public*, ASCAMI, Dossier thématique n°4, Valentigney, 20 mars 1997.

Dossier, Le Nouvel Observateur n°1732, 15-21 janvier 1998.

FREGOSI Franck, *L'islam en terre concordataire*, in Hommes & Migrations n°1209, septembre/octobre 1997.

Haut Conseil à l'Intégration, Liens culturels et intégration, avril 1995.

KEPEL Gilles, Les banlieues de l'islam – Naissance d'une religion en France, Seuil, 1991.

KHOSROKHAVAR Fahrad, L'islam des jeunes, Flammarion, 1997.

KHOSROKHAVAR Fahrad, *L'islam des nouvelles générations* in Hommes & Migrations n°1211, janvier-février 1998.

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, Etat des lieux sur la question de l'islam à Mulhouse, Rapport réalisé à la demande de la ville de Mulhouse dans le cadre de la convention Ville de Mulhouse – Fonds d'action sociale, octobre 1995.

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, Pour un état des lieux de la situation de l'islam à Strasbourg et environs, février 1997.

REEBER Michel, Les religions en Alsace, coexistence ou affrontement ? – Elements d'analyse des relations islamo-chrétiennes en Alsace, Intervention APHG, 30 octobre 1992.

REEBER Michel, L'islam, Ed. Milan, 1996.

QUELQUES INITIATIVES PRESENTEES DANS LE RAPPORT

(L'Alsace - 18/02/1994)

SOLIDARITÉ

Chorba pour tous

Il y a un an déjà, un groupe de jeunes des Coteaux a créé une section de scouts musulmans. A l'occasion du ramadan, ils organisent une soupe populaire.

Les SMF (Scouts musulmans de France) sont officiellement membres associés de la Fédération du scoutisme français depuis janvier 1992. En décembre de la même année, des responsables des SMF étaient venus à Mulhouse pour proposer à des jeunes du quartier des Coteaux de former un groupe, le premier dans l'est de la France. Une dizaine de personnes se sont rendues à Paris, pour entamer une formation de BAPF (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) et s'initier aux règles du scoutisme. Ils ont franchi déjà deux étapes, celles du stage de base et du stage pratique. L'été dernier, ils ont organisé un séjour pour des enfants des Coteaux.

Ils se réunissent régulièrement dans le quartier, dans les locaux jeunes de la rue Jules Verne. A l'occasion du ramadan qui a débuté la



L'équipe des scouts musulmans des Coteaux : une B.A. tous les vendredis... (DR)

semaine dernière, ils ont décidé d'organiser une soupe populaire, une « chorba », tous les vendredis soirs. « On fait cela pour les plus démunis, des SDF », explique

Kamel Mèrimèche, 22 ans, l'un des responsables du groupe. Les scouts organisent des soirées, des loisirs pour le quartier ; les bénéfices du dernier tournoi de foot

serviront à payer la viande pour accommoder la chorba. Les ingrédients de base sont fournis par la banque alimentaire et c'est la maman de

Kamel qui a accepté de préparer... 20 litres de soupe.

« Les personnes du quartier qui veulent manger la soupe vendredi soir à partir de 18 h 30 peuvent venir dans un local prêté par l'AFSCO, au sous-sol de la bibliothèque (10, rue Pierre Loti). » Les jeunes vont également sillonner la ville avec la camionnette du club de prévention pour distribuer la soupe aux personnes qu'ils trouveront dans la rue.

Cette initiative de solidarité est une étape dans la vie de groupes de scouts musulmans. Ils sont une trentaine environ, à participer aux rencontres, filles et garçons, âgés de 16 à 22 ans.

La chorba sera servie tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h, pendant la durée du ramadan (jusqu'au 11 mars inclus). Bon appétit!

QUARTIERS

« Aux couleurs de nos différences »

La paroisse Saint-Antoine - Sainte-Claire de Mulhouse, se veut une communauté en marche avec l'ensemble de la population du quartier de Bourtzwiller.

Robert Harter, prêtre à Bourtzwiller, est l'un des artisans d'une belle aventure commencée il y a une vingtaine d'années dans ce quartier où la vie est devenue plus difficile au fil des ans.

Un quartier où diverses communautés culturelles et culturelles se côtoient sans pour autant vivre ensemble. C'est précisément la volonté de « mieux vivre ensemble » qui anime le prêtre et 350 personnes actives dans la paroisse.

« J'ai retenu une phrase de notre nouvel archevêque Mgr Doré, qui correspond tout à fait à notre travail : "On n'est jamais soi-même qu'avec les autres et par les autres" », indique le père Harter.

Cette rencontre avec l'autre, quel qu'il soit, se vit tout au long de l'année à Bourtzwiller,

à travers des actions ponctuelles comme « la fête des îles » ou encore au mois de juin dernier, la réalisation d'un grand patchwork de cinq mètres de long et de deux mètres de haut.

« Toutes les communautés du quartier ont participé à cet ouvrage multicolore qui a été encadré grâce à l'aide de la Ville et qui est exposé depuis sur la place du Rattachement », rappelle Marie-Thérèse Loux, membre de l'équipe paroissiale et chargée de la communication.

DIALOGUE ISLAMO-CHRÉTIEN

Cette oeuvre collective illustre parfaitement la phrase écrite un jour par une jeune habitante du quartier : « A Bourtzwiller, nous voulons vivre aux couleurs de nos différences ».

L'une des constantes de l'ac-

tion de cette paroisse, « qui est considérée comme un partenaire à part entière dans le quartier », souligne le père Harter, est le dialogue avec la communauté musulmane.

Un groupe chrétien-musulman se réunit en effet régulièrement depuis sept ans, afin « de parler des chemins différents pour aller à la rencontre du même Dieu », résume le père Harter en soulignant que ce dialogue se veut « en vérité ».

Robert Harter est bien conscient toutefois que les musulmans qui fréquentent ce groupe ne représentent pas l'ensemble de leur communauté, contrairement à lui-même, représentant du diocèse en sa qualité d'aumônier de la pastorale des migrants sur le Haut-Rhin.

Dans le même esprit, au début de l'année, la paroisse a ouvert

les portes de son foyer aux femmes musulmanes afin qu'elles aient un lieu pour prier lors du ramadan.

« Nos actions ne sont pas au goût de tout le monde », précise le père Harter en évoquant certaines positions extrémistes et en ajoutant que dans la paroisse les critiques ne découragent pas, bien au contraire.

CRÈCHE

EN CONSTRUCTION

Chaque année pendant le temps de l'avent, une action particulière est menée autour de la crèche. Si la crèche proprement dite n'est mise en place que le quatrième dimanche de l'avent, dans le chœur de l'église sont installés progressivement des éléments de décoration très symboliques qui sont cette année de trois couleurs : rouge, vert et

or. Les enfants de la paroisse réalisent actuellement des étoiles qui seront fixées sur un grand pan de tissu tandis que sur un autre panneau intitulé « Différents mais unis », des visages se dessinent peu à peu dans un cœur géant.

En fin de réalisation, l'en-semble sera posé dans le creux d'une main. Cette crèche en construction peut se visiter à tout moment et sera complétée à Noël par une exposition relatant la réalisation du patchwork.

Le tout restera en place jusqu'à la fin du mois de janvier. Et Robert Harter de conclure : « Je suis émerveillé de voir que lorsqu'on se donne la possibilité d'exprimer ce que l'on porte en soi, on est capable de créer de la beauté ».

Frédérique WILD

MESSAGE INTER - RELIGIEUX
15 JUIN 1997

... 1947 – 1997...50 ans d'histoire faits de rires et de pleurs, de coups de gueule et de réconciliation

...50 ans d'histoire durant lesquels notre village-quartier est devenu une cité aux multiples contrastes, un creuset de cultures très différentes...

...50 ans d'histoire, celle des banlieues de villes industrielles, qui portent dans leurs chairs la peur du chômage, les incertitudes du lendemain, la tentation de la violence et du repli.

...50 ans d'histoire
pour arriver à mieux vivre ensemble
pour chercher une cohésion sociale pour relever le défi des réhabilitations
pour ouvrir un avenir aux jeunes...

...1947 – 1997...50 ans d'histoire qui n'appartiennent à personne, car c'est notre histoire à tous, anciens et nouveau habitants, enfants, jeunes, adultes et personnes âgées.

- 1... Cette histoire, nous l'avons écrite ensemble...comme un enfantement qui ne fait pas l'impasse sur les blessures mais qui laisse pointer aussi des signes d'esérance.
 - 2... Cette histoire, elle s'est écrite grâce à des visages d'hommes et de femmes qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes, malgré la fatigue, le découragement...
 - 3... Cette histoire, nous pouvons en être fiers.
Comme croyants vivant au cœur de cette cité, au coude à coude quotidien avec des femmes et des hommes ayant d'autres convictions,
1. Nous nous réjouissons de tout ce qui a favorisé :
Une vie quotidienne plus facile
La rencontre et l'échange
Le dialogue et le respect de l'autre.
 - 2... Nous nous réjouissons de tous ces gestes d'accueil entre voisins, entre groupes et associations. Ils sont l'étincelle de cette mémoire qui nous aide à être partenaires.
 - 3... Nous nous réjouissons de cette possibilité donnée à travers ce 50^{ème} anniversaire de garder vivants tous ces gestes d'ouverture et de solidarité.
Ne sont-ils pas des tremplins pour affronter les défis du 3^{ème} millénaire ?

... Au nom de notre foi en Dieu, croyants musulmans et chrétiens, avec nos traditions religieuses communes et différentes, nous osons rappeler à tout homme qu'il est fait pour la fraternité.

- 1... Une fraternité qui construit des ponts entre l'enfant et la personne âgée, entre le demandeur d'emploi et l'actif, entre l'est et l'ouest de notre quartier.
- 2... Une fraternité qui révèle la richesse de nos racines et de nos cultures pour construire ensemble un patrimoine commun.
- 3... Une fraternité qui relie l'hier et l'aujourd'hui, qui nous rend capables d'aller de l'avant, d'oser inventer de nouveaux lieux de rencontre et d'échange.

...1947 – 1997... 50 ans d'histoire qui nous projettent vers l'avenir...

Voici les souhaits que nous formulons aujourd'hui pour notre quartier :

1. que personne ne reste au bord du chemin
que la fraternité soit un souci constant de chaque communauté
et que tout croyant ait un lieu de prière décent
2. que la parole circule davantage entre nous
que l'estime et le respect mutuel l'emporte sur la haine et le mépris
3. que le dialogue imprègne de plus en plus notre vie quotidienne
et qu'ensemble nous construisons un avenir digne pour tout homme et digne de Dieu

que chacun soit porte-parole du meilleur de notre histoire

CAR BOURTZWILLER, C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS TOUS.

Les Communautés religieuses de Bourtzwiller
participant au Groupe « Dialogue Chrétiens-Musulmans »

SOLIDARITE POUR LE QUARTIER

MEINAU

Soyons solidaires et fières de notre quartier qui mérite tous les bonheurs du monde.

Protégeons le, de toute dégradation d'une manière ou d'une autre.

Notre quartier c'est nous mêmes. Son image c'est la notre, faisons en sorte qu'elle reste belle.

Comprenons que le bien appartient à tous et le mal reste à celui qui l'incarne.

Faisons la fête ensemble, jeunes, adultes, filles et garçons:

Allons tous prendre un verre d'amitié (thé à la menthe , soupe chaude ...) dans la soirée du 31/12/97 à la salle du Centre de loisirs de l'Atelier, 2a, rue Joshep Weydmann.

**Joyeux Noël.
Bonne et heureuse année 1998**

Ass. L'Eveil Meinau

Ass. Atelier

Ass. Prévention Meinau (PAM)

SOLIDARITE POUR LE QUARTIER MEINAU

La fin d'année c'est:

- la **liberté** sans *violence*
- la **joie** sans *tristesse*
- l'**amour** sans *la haine*
- une **fête** pas une *défaite.*
- l'**amitié** et le respect d'**autrui**

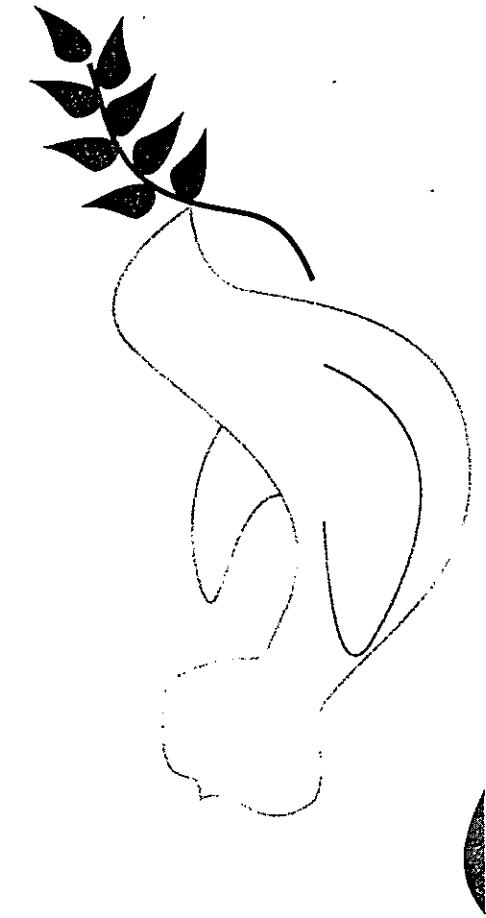
Prenons ensemble un verre d'amitié (thé à la menthe , soupe chaude ...) dans la soirée du 31/12/97 à la salle du Centre de loisirs de l'Atelier, 2a, rue Joshep Weydmann.

Joyeux Noël
Bonne et heureuse
année 1998

Ass. L'Eveil Meinau

Ass. Atelier

Ass. Prévention Animation Meinau (PAM)



A l'école, dans la rue, au travail, dans les immeubles, nous nous côtoyons chaque jour, enfants, jeunes, adultes, hommes et femmes de nationalité, de culture, de religion différentes. Parfois la différence est vue comme un obstacle à la rencontre plutôt qu'une chance pour un enrichissement réciproque. Le premier pas vers l'autre est une meilleure connaissance de ce qui l'anime et le fait vivre.

Ce dépliant donne un aperçu de quelques fêtes importantes de chacune des trois religions monothéistes, juive, musulmane et chrétienne. Il a été réalisé par des chrétiens, des juifs, des musulmans qui se rencontrent depuis quelques années au nom de leur foi en Dieu.

GRUPE INTER-RELIGIEUX DE HAUTEPIERRE
CONTACT : TÉL. 88 26 33 19

Fêtes

MUSULMANES

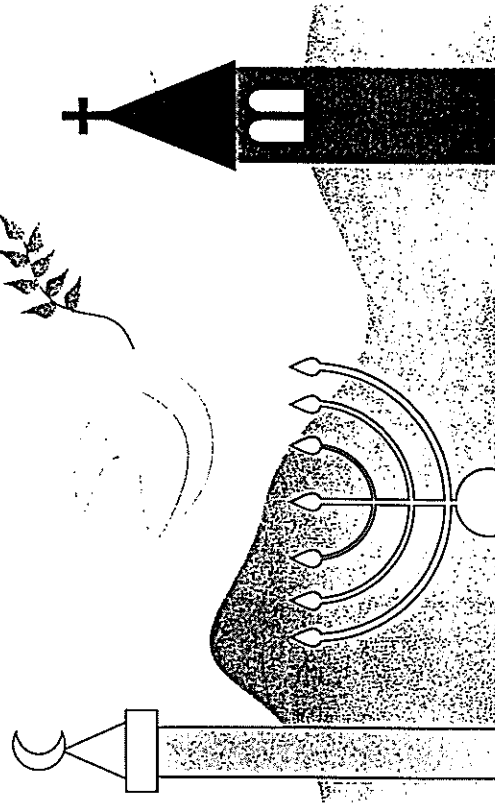
- RAMADAN
- AID AL FITR
- AID AL ADHA
- HEGIRE
- AL MAWLID
- AL ISRAA
WA AL MIRAJ

JUIVES

- ROCH HACHANA
- YOM KIPPOUR
- SUCCOTH
- HANOUCAH
- PESSAH
- CHAVOUOT

CHRÉTIENNES

- NOËL
- RAMEAUX
- JEUDI/
VENDREDI SAINTS
- PÂQUES
- ASCENSION
- PENTECÔTE



NOËL

(Naissance de Jésus)

Elle est célébrée chaque année le 25 décembre. Noël est pour les chrétiens la fête de la naissance de Jésus. Né de la Vierge Marie, Jésus est à la fois Fils de Dieu et fils de l'homme.

Traditions : Crèche, Couronne de l'Avent, Cadeaux, Petite Gâteaux, Veillée de Noël, Abois de minuit, Sapin de Noël.

RAMEAUX

(Entrée de Jésus à Jérusalem)

Le dimanche avant Pâques est marqué par l'entrée de Jésus à Jérusalem, avant sa Passion. Il est accueilli triphalement par le peuple comme le Messie qu'il attendait. Mais il sera le Messie souffrant annoncé par le prophète Isaïe.

Traditions : Dans certaines églises, on béit des rameaux de buis ou d'olivier. Ils ornent pendant toute l'année les crucifix ou sont déposés sur une tombe pour signifier la foi et l'espérance en la Résurrection du Christ.

JEUDI SAINT

(Institution du Repas Eucharistique)

VENDREDI SAINT

(Crucifixion) :

Ce sont des fêtes mobiles. Jésus lors du repas pascal, en souvenir de la sortie d'Égypte, qu'il célèbre avec ses disciples, commence par laver les pieds de ces derniers pour signifier qu'il s'est fait serviteur de tous. Depuis ce jour les chrétiens continuent à célébrer l'Eucharistie ou la Sainte Cène.

Le vendredi est le jour où Jésus est interrogé, malmené, jugé et condamné à mort. Il est cloué sur une croix.

Traditions : Repas sans viande. La croix devient le symbole des chrétiens.

PÂQUES

(Résurrection du Christ)

L'Événement et la fête de Pâques sont au cœur de toute la vie et de la liturgie chrétiennes. À Pâques, les chrétiens célèbrent en Christ ressuscité la victoire de la vie sur la mort. Les témoins ont vu le tombeau vide et ont cru.

La date de Pâques est mobile suivant la nouvelle lune de printemps. Elle détermine celle du début du Carême quarante jours avant, celle de l'Ascension, quarante jours après et celle de Pentecôte, cinquante jours après.

Traditions : L'agneau en bécot que l'on offre et que l'on mange ensemble. Les œufs décorés symbolisent la vie qui naît et renait sans cesse.

ASCENSION

(Jésus retourne vers son Père)

L'Ascension se fête quarante jours après Pâques, toujours un jeudi. Jésus ressuscité, après leur être apparu plusieurs fois, rassemble ses disciples et leur donne l'ordre de baptiser et d'enseigner.

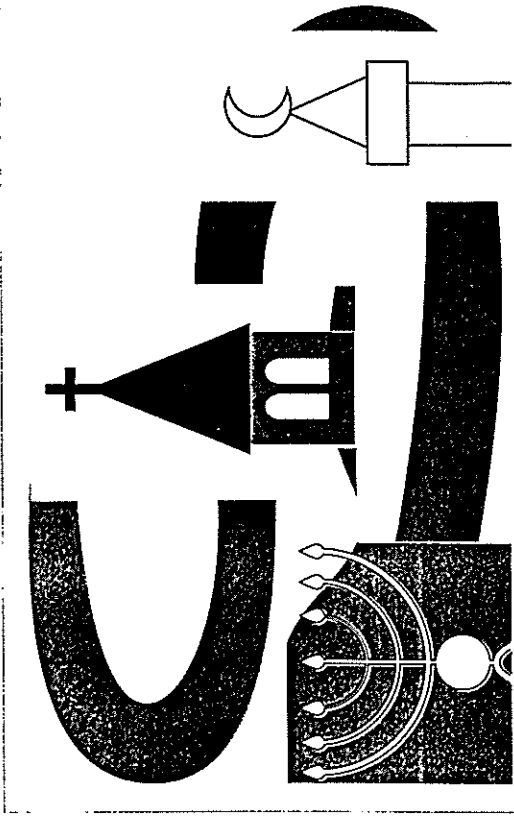
Christ est enlevé au ciel du milieu de ses disciples pour retourner vers Dieu son Père auprès de qui il remplit pour nous une fonction de médiateur.

PENTECÔTE

(Don du Saint-Esprit)

Cinquante jours après Pâques on se souvient de l'envoi de l'Esprit sur les apôtres qui réalisent à ce moment-là qu'ils sont désormais l'Église du Christ. Ils dépassent leur peur et rendent témoignage de l'Évangile dans le monde entier. "Chacun les entendait parler dans sa propre langue".

Traditions : Beaucoup de rassemblements d'Église ont lieu à la Pentecôte parlés en lien avec l'événement fondateur. Mais aussi paré, que le lundi de Pentecôte est un jour férié.



LES FÊTES MUSULMANES

LE RAMADAN

(Mois du jeûne)

C'est l'un des cinq piliers (*) de l'Islam. C'est le mois où le Coran a été révélé une première fois entièrement. Dans ce mois sacré, le musulman doit s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports avec son épouse du lever au coucher du soleil.

Traditions : la soupe, beaucoup de sucreries et la prière toutes les nuits à la Mosquée.

AÏD AL FITR ou AÏD EL SAGHIR

(ou Fête de fin du Ramadan)

C'est un grand rassemblement des musulmans de chaque ville qui doivent - si c'est possible - faire la prière de l'AÏD ce jour-là, dans un seul lieu. Cette fête constitue avec celle du sacrifice l'une des deux fêtes obligatoires en Islam. Elles sont célébrées par les musulmans du monde entier.

Traditions : On met des habits neufs et il faut manger quelque chose avant la prière de l'Aïd. Les enfants reçoivent des cadeaux.

AÏD AL ADHA ou AÏD EL KEBIR

(La fête du sacrifice)

Elle rappelle aux musulmans la grande soumission de notre Père et Prophète d'Allah, Ibrahim, qui, à l'époque, a failli sacrifier son fils unique, Ismaël. Cette fête est liée au Pèlerinage. Les pèlerins la célèbrent dans les lieux saints (La Mecque, Médine).

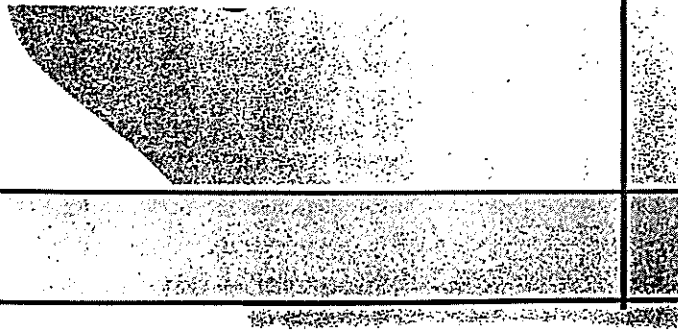
Traditions : On met des habits neufs et il est recommandé aux musulmans de manger un tiers du mouton, d'offrir un tiers aux pauvres et de consacrer un tiers aux invités. Les enfants reçoivent des cadeaux.

L'HEGIRE

(Le nouvel an musulman)

Il rappelle le jour où le Prophète Mohammed, bénédiction et salut soient sur lui, est arrivé à Médine après avoir quitté la Mecque où il a été opprimé, ainsi que ses compagnons. Cet événement marque la naissance de l'Oumma (Communauté Musulmane).

Traditions : rappel de cet événement.



LES FÊTES JUIVES

Le Yom Kippour commence la veille avant le coucher du soleil jusqu'au lendemain soir après le coucher du soleil.
Traditions : Pendant toute cette période il ne nous est pas permis de manger et de boire, ni même de fumer.

SOUCCÔT

(Fête des cabanes)

C'est la fête de la joie et de l'allégresse. Cette fête symbolise la traversée du désert.

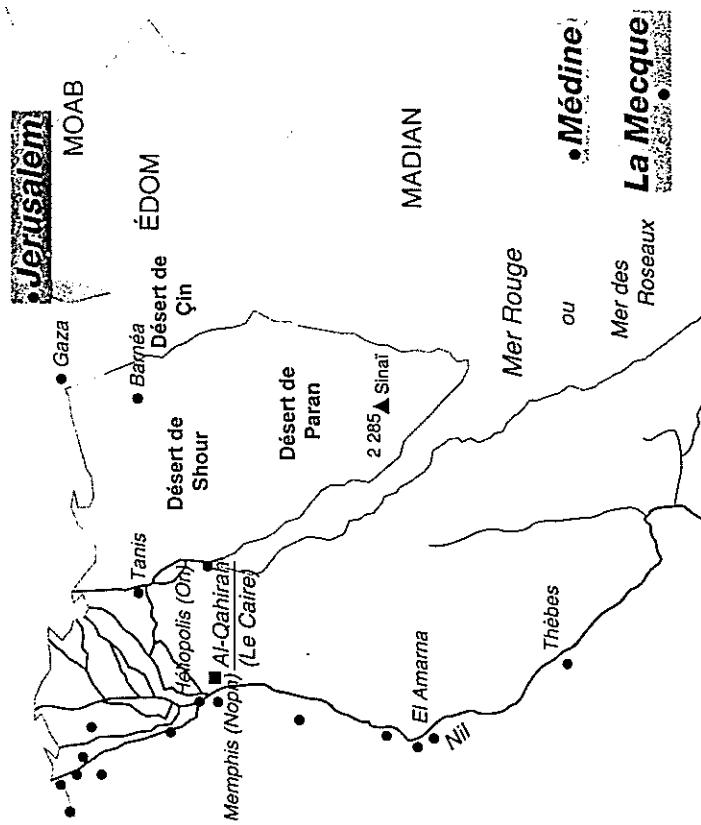
Traditions : On quitte les habitations pour se placer pendant 7 jours dans une soucab (cabane) au toit fragile, construite à l'extérieur.

CHAVOUÔT

(Fête de la moisson)

Chaque année à Chavouôt les juifs reçoivent à nouveau la Torah (Rouleaux de la Loi). On l'appelle aussi fête des moissons parce qu'en Israël c'est la saison du froment. D'où l'offrande de la récolte.

Traditions : Veiller la nuit en prière et d'une grande importance en l'honneur de la Torah.



LES FÊTES JUIVES

HANOUCCA

(Fête de la lumière)

Les juifs célèbrent les huit jours de Hanoucca pour commémorer le miracle que Dieu fit au temps des Asmonéens. Lorsque les Syriens pénétrèrent dans le temple, ils souillèrent toute la réserve d'huile consacrée au culte après la victoire des Maccabées. On ne trouva qu'une seule fiole intacte. Bien que cette fiole ne contint d'huile que pour un seul jour, un miracle se produisit et il fut possible d'en alimenter le candélabre pendant huit jours. En souvenir de cet événement, nos sages ont institué la fête de Hanoucca.

Traditions : Pendant ces huit jours on allume une bougie tous les soirs sur le candélabre et on récite une prière.

PESSAH

(La Pâque juive)

Cette fête commémore la libération du peuple juif de l'esclavage d'Égypte. Dans la nuit du 14 au 15 Nissan à minuit, Dieu frappa tous les premiers nés de l'Égypte, alors Pharaon appela Moïse et Aharon et leur dit : "Allez ! Partez, vous et les enfants d'Israël et bénissez-moi aussi." Les femmes avaient sorti des fours les pains non levés. Ainsi, les enfants d'Israël furent libérés.

Traditions : Pendant cette période les juifs mangent le pain "AZIM".

ROCH.HACHANA

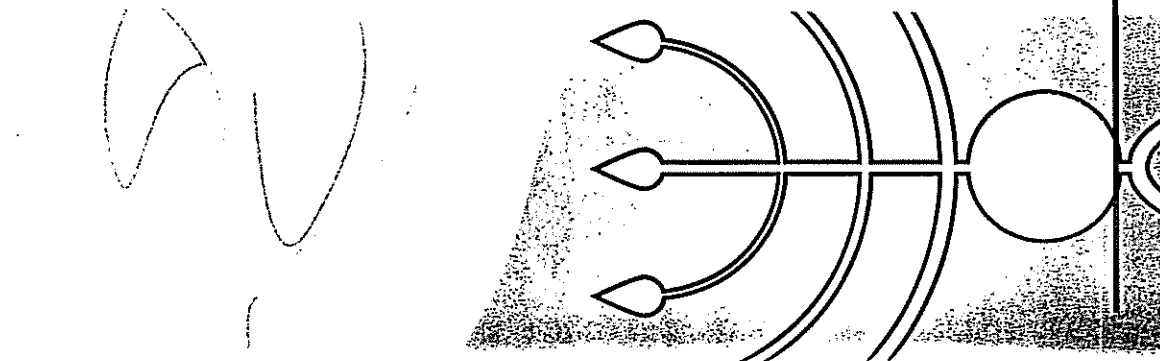
(Le nouvel an)

Roch.Hachana veut dire nouvel an. Roch Hachana est le jour anniversaire de la création du monde. Il n'est pas un jour de réjouissances, mais un jour de prières, car la Création se souvient de toutes les créatures du monde pour les juger d'après leurs mérites.

YOM KIPOUR

(Le grand pardon)

Yom Kipour est le jour le plus important de l'année religieuse. Il nous apporte le pardon de Dieu.



LES FÊTES MUSULMANES

AL MAWLID ANNABAOU

(La naissance du Prophète)

C'est la naissance du Prophète Mohammed, que les salutations et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Il est né le lundi 12 Rabia Ier, 570 ans après Jésus-Christ, année dite de l'éléphant.

Traditions : récite la nuit précédente et beaucoup de prières et d'invocations.

AL ISRAA WA AL MIARAJ

(Le voyage miraculeux du Prophète) C'est l'un des miracles du Prophète Mohammed que les salutations et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Il s'agit du voyage nocturne qu'il avait fait en deux étapes : la première de La Mecque à Jérusalem : c'est Al Israa ; et la seconde de Jérusalem jusqu'au dessus des sept cieux où fut instituée la prière : c'est Al Miaraj.

Traditions : rassemblements dans les Mosquées, leçons relatives à cette fête.

° Les cinq piliers de l'Islam : l'Attestation de foi, la Prière, l'Aumône légale, le Ramadan et le Pèlerinage à La Mecque.

LES MOIS DE L'ANNÉE

CHAWAL	MARS	NISAN
DOU AL KIADA	AVRIL	IYYAR
DOU AL HIJJA	MAI	SIVAN
MOHARRAM (Nouvel an)	JUIN	TAMMOUZ
SAFAR	JUILLET	AB
RABIA I	AOÛT	ELLUL
RABIA II	SEPTEMBRE	TISHRI
JOUMADA I	OCTOBRE	MARCHESVAN
JOUMADA II	NOVEMBRE	KISLEU
RAJAB	DÉCEMBRE	TEBAT
CHAABANE	JANVIER	SHIEBAT
RAMADAN	FÉVRIER	ADAR

Les mois musulmans se décalent d'année en année

1008

Fêtes JUIVES 5759 Fêtes CHRÉTIENNES 1998 Fêtes MUSULMANES 1419

Mois	Jour	Fête	Mois	Jour	Fête
Janvier	28/29				Aid Al Fitr
Février					
Mars					
	5				Rameaux
	6/7				Aid Al Adha
Avril	1/8				Pessa'h*
	9/10				Jeu./vend. Saints
	12				Pâques
	27				Hégire
Mai	21				Ascension
	31				Pentecôte
Juin	1				Chavouot (fin)
	9				Al Mawlid
Août					
Septembre	21/22				Roch Hachana
	30				Yom Kippour
Octobre	5/11				Souccoath
	22/23				Al Israa/Wa Al Miraj
Novembre	14/21				Hanouccah
	20/21				Ramadan
Décembre	25				Noël
	31				Ramadan

* toutes les fêtes juives commencent la veille au soir des jours indiqués.

1997

Fêtes JUIVES 5758	Fêtes CHRÉTIENNES 1997	Fêtes MUSULMANES 1417-1418
Janvier		
10		Ramadan
Février		
9		Aid Al Fitr
Mars		
23	Rameaux	
27/28	Jeu./Vendredi Saints	
30	Pâques	
Avril		
19		Aid Al Adha
22	Pessah	
Mai		
8	Ascension	
9		Hégire
18	Pentecôte	
Juin		
11	Chavouot	
Juillet		
19		Al Mawlid
Août		
Septembre		
Octobre		
2	Roch Hachana	
11	Yom Kippour	
16/21	Souccoath	
Novembre		
24/25		Al Israa / Wa al Miraj
Décembre		
24/31	Hanouccah	
25		Noël
31		Ramadan

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORI

COMPOSITION DU BUREAU

Alain JUND : Président
Cathy LAURENT : Vice-Présidente
Rudi WAGNER : Vice-Président
Sylvie JAECKLE (Odile Alsace) : Secrétaire
Luc GWIAZDZINSKI : Secrétaire-adjoint
Dominique CAPRILI : Trésorier

PERSONNES MORALES

Mairie de Reichshoffen
Association Régionale des Organismes HLM d'Alsace (AREAL HLM)
Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST)
CIMADE
Comité d'Action Sociale en faveur des Travailleurs Migrants et Personnes Isolées (COTRAMI)
Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM)
ODILE ALSACE
THEMIS

PERSONNES PHYSIQUES

Charles BERNARD	Maryvonne LYAZID
Abdelkrim BOURAOUI	Antonio MARTINS
Jean-Claude BOURNEZ	Zoubida NAILI
Jacques BRABANT	Driss RHARROUZ
Dominique CAPRILI	Liliana SABAN
Christian COLAS	Martine SAENGER
Mustapha EL HAMDANI	Léon STRAUSS
Nicolas GIGOT	Elisa TERRIER
Luc GWIAZDZINSKI	Frédéric TRAUTMANN
Alain JUND	Rudi WAGNER
Cathy LAURENT	

MEMBRES DE DROIT

Monsieur Patrice MAGNIER, Préfet de la Région Alsace
Monsieur François BARTHELME, Délégué Régional du fonds d'Action Sociale
Monsieur Jean-Pierre AYRAULT, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
Monsieur Michel PELTIER, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales

COMPOSITION DE L'EQUIPE OPERATIONNELLE DE L'ORI

Assina IDIRI : Directrice
Murielle MAFFESSOLI : Directrice-adjointe et chargée d'études
Alexandre FABRY : Assistant d'études chargé de la documentation
Rajen JAGANATHEN : Assistant d'études
Corinne CURTI : Secrétaire

LES PARUTIONS DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INTÉGRATION ET DE LA VILLE 1996-1997

◆ Cahier de l'Observatoire n°18
LES JEUNES ET LES VIOLENCES URBAINES
DANS LES QUARTIERS ALSACIENS
Etude exploratoire, 109 pages, Juin 1996
60 francs
Synthèse, 24 pages, Juin 1996
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°19
LA MOBILITÉ RÉSIDEN-
TIELLE
DES ÉTRANGERS EN ALSACE
99 pages, Juin 1996
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°20
LES JEUNES ET LES VIOLENCES URBAINES
DANS LES QUARTIERS ALSACIENS
Actes de la Table Ronde du 27/06/96
43 pages, Février 1997
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°21
L'ACCUEIL DES FAMILLES REJOIGNANTES
DANS LE HAUT-RHIN
Synthèse du Rapport et de la Rencontre
Départementale du 11/02/97
48 pages + annexes, Mars 1997
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°22
L'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRAN-
ÇAISE PAR LA PROCÉDURE DE
MANIFESTATION DE VOLONTÉ (16-21 ANS)
Rapport final, 184 pages, Avril 1997
100 francs
Synthèse, 49 pages, Mai 1997
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°23
LOGEMENTS DES IMMIGRÉS ET ITINÉRAIRES
RÉSIDENTIELS EN ALSACE
Actes de la Table Ronde du 19/12/96
32 pages + annexes, Juin 1997
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°24
QUELLE PLACE POUR LES LANGUES ET
CULTURES D'ORIGINE DES ENFANTS
ISSUS DE L'IMMIGRATION
Actes de la Table Ronde Régionale du
4/06/97
74 pages + annexes, Septembre 1997
40 francs

◆ Cahier de l'Observatoire n°25
LES «DISCRIMINATIONS RACIALES»
DANS L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES
EN ALSACE
Etat des lieux exploratoire
127 pages + annexes, Novembre 1997

◆ Numéro 1209
de la revue HOMMES ET MIGRATIONS
«D'ALSACE ET D'AILLEURS»
coordonné par l'ORI
Septembre-Octobre 1997
70 francs

◆ La Lettre de l'ORI n°2
LA POLITIQUE DE LA VILLE EN ALSACE
Juin 1997